No 10 — Rivière-du-Loup, Qué., 23 Juillet 1936 — 42ème Année

PRIX DE L'ABONNEMENT
$1 00 par année.

Le Saint-Laurent

PRIX DE L'ABONNEMENT
$1.00 par année

SUR CERTAINS FAITS SOCIAUX...

Ce qui s'est passé à Québec autour de l'Union Nationale Ouvrière au cours des deux dernières semaines mérite d'attirer l'attention, non seulement des ouvriers, mais encore du grand public.

Il y a d'abord un fait certain : l'organisation d'une association d'ouvriers, probablement tous en chômage, pour promouvoir leurs intérêts. Rien à dire à ce sujet. Le mouvement était de tout point légitime. Il est loisible et parfaitement conforme aux règles sociales de former une association de revendications dont les fins n'ont rien de contraire au bien commun ou, mieux encore, sont de promouvoir, dans l'ordre, le bien d'un groupement considérable.

Ce premier fait constaté, il faut bien dire que l'action publique ou privée de l'U. N. O., a été entourée d'un certain mystère.

Nous ne savons pas grand'chose, naturellement, du travail de propagande ni de ses modalités. Tout de même, un deuxième fait certain s'est posé devant l'opinion : nous voulons parler de la manifestation en face du Parlement de Québec aux derniers jours de la session. Cette manifestation, assez houleuse, n'aboutit, on le sait, à rien de définitif. Cependant on se rendit compte à cette occasion de la possibilité de constituer dans la vieille capitale un "mouvement de masse" susceptible d'impressionner à la fois les pouvoirs publics et les observateurs sociaux. Il ne pouvait échapper désormais à personne que la présence de quatre mille manifestants, mobilisés de toutes parts et amenés sur un point précis, indiquait l'action bien menée d'un ou de plusieurs organisateurs en même temps que l'apparition d'une "force nouvelle".

Cela ne pouvait donc échapper aux meneurs de ce mouvement inquiétant qui a été fondé à Montréal et qui a nom "le Front Populaire". Les dirigeants de ce Front Populaire se sont alors mis en communication avec l'U. N. O. de Québec. A partir de ce moment, c'est encore l'obscurité favorable aux tractations, aux compromis et aux engagements. Tout de même, et fort heureusement, les meneurs responsables crurent bon de tenir des assemblées publiques afin d'utiliser les circonstances au meilleur de leurs intérêts. — La première de ces assemblées qui ait eu quelque retentissement fit voir l'existence, au sein de l'U. N. O., de sentiments assez étranges et dont l'expression surprit le grand public. On se rendit compte, du même coup, du travail ardent du Front Populaire et d'une erreur psychologique de ses agitateurs. D'un côté, ceux-ci, communistes ou manoeuvrés par les communistes, avaient adopté la tactique classique de la propagande révolutionnaire : exciter la méfiance contre les autorités religieuses, et détacher les ouvriers de l'influence de l'Eglise. Mais d'autre part, et c'est l'heureuse faute, ils crurent que le moment était arrivé de lever un coin du masque. Chacun sait l'émoi soulevé par certaines paroles d'un accent nouveau en notre province. — Et ce fut ces jours derniers cette autre assemblée destinée à faire voter par acclamation l'affiliation de l'U. N. O. au Front Populaire. On y vit un délégué officiel du Front Populaire, offrant aux chômeurs québécois l'appui et l'influence de quatre-vingt mille adhérents montréalais. En dépit de déclarations et de démissions préalables assez retentissantes, l'assemblée—assez réduite, il est vrai—semblait résolue à voter l'affiliation proposée, lorsque l'intervention d'un jeune journaliste de Québec, Jean-Louis Gagnon, de "La Nation", retourna les cartes. Une trentaine d'assistants s'obstina à voter l'adhésion, tandis que près de trois cents voix s'y opposèrent.

Les choses en sont là, jusqu'aujourd'hui.

On s'est félicité un peu partout de la tournure finale des evénements que nous venons de raconter. Nous ne contredirons pas à ces expressions de joie traduisant le soulagement général. On est heureux de constater que Québec "n'est pas encore prêt" à suivre le mouvement révolutionnaire.

Seulement il faut considérer quelques points avec autant de sans-froid que d'intérêt.

Tout d'abord, l'alerte a été chaude. Il a suffi d'un homme hardi, et qui semble bien n'avoir pris conseil que de lui-même, pour retourner une situation périlleuse. Mais si cet homme n'avait pas été là?... Une assemblée de quelque trois cents personnes se serait trouvé engager toute l'U. N. O., à la remorque d'un mouvement dangereux. Tenons pour acquis que les membres de l'U. N. O. auraient cru nécessaire de suivre et d'adhérer effectivement aux mots d'ordre—encore inconnus, encore à venir—du Front Populaire montréalais.

Le nommé Perry qui est venu apporter à l'U. N. O., le salut et le secours du Front Populaire s'est vanté de représenter quatre-vingt mille ouvriers. Le chiffre a surpris. Peut-on crier à l'exagération? Personne n'est sûr de pouvoir le faire à bon escient. Nous disons, nous, froidement, qu'il est parfaitement possible que le Front Populaire compte un effectif aussi énorme. Il est entendu que cette masse est confuse. Mais ne serait-elle qu'un groupement de quarante mille hommes qu'il faudrait s'occuper quand même de ses objectifs. Et SURTOUT il faut s'occuper de savoir QUI LA MANOEUVRE. C'est un point d'une suprême importance. Sachons bien qu'il suffit de dix hommes bien entraînés à l'agitation révolutionnaire, au maniement des foules. pour organiser et mener à bien une CATASTROPHE SOCIALE.

Le temps n'est peut-être pas venu de déclencher le mouvement qui emportera tout? Nous ne voulons pas en douter. Mais il est un point que nous ne devons pas oublier non plus : et c'est l'installation ferme, chez nous, du mouvement communiste. On nous excusera de rappeler que le "Saint-Laurent" a été un des premiers journaux du pays à jeter le cri d'alarme. Nous avons encore à l'oreille la parole d'un lecteur mécontent qui trouvait que nous prenions des vessies pour des lanternes et qui nous assurait que "du bolchévisme, on n'avait pas de ça chez nous"... Avions-nous raison de mettre en garde nos abonnés et nos lecteurs?

Nous nous gardons bien de vouloir aujourd'hui nous targuer d'un triomphe trop facile. Il n'y a pas de temps à perdre à se rengorger. L'heure est trop grave.

L'heure est grave. Nous sommes témoins étonnés, et même effrayés, de l'effort constant, et poussé avec ardeur, de désorganisation morale et sociale qui s'opère au milieu de nous. Mais cherchons-nous à pénétrer les causes de ce désarroi qui emporte beaucoup d'esprits? Avons-nous cherché à toucher du doigt les points sensibles de la crise générale qui affecte, non seulement le bien-être du peuple, mais aussi son sens traditionnel de l'ordre et de la justice?

Même au milieu d'une campagne électorale qui trouble et divise les meilleurs volontés, il faut oser dire la vérité. Nous en sommes, beaucoup d'entre nous, trop d'entre nous, à ne penser que politique "pure" — si l'on peut dire. Nous ne pensons qu'à nommer des équipes nouvelles pour administrer la chose publique. Les esprits les plus pondérés, du moins en apparence, n'ont à la bouche—et dans les deux camps—que les mots qui fouettent l'opinion publique irritée : "nous punirons, nous enverrons les prévaricateurs au châtiment". Au risque de faire sursauter beaucoup de nos amis, nous leur demandons, avec tout le sérieux et toute la gravité dont nous sommes capables : "Que ne pense-t-on plutôt à guérir! Et quels remèdes appropriés, vraiment appropriés, propose-t-on au mal qui nous ronge? Pendant que la majorité des bons citoyens prête complaisamment l'oreille aux adjurations passionnés, pathétiques, et aux cris de colère qui déferlent sur eux, n'est-il pas inquiétant de voir, silencieuse encore, mais s'apprêtant à jouer un rôle dont nous n'avons pas une idée nette, une masse qui accepte une discipline, qui est aux mains d'un comité de meneurs fanatiques, résolus, intelligents, asservis à une puissance étrangère qui les paie et les dirige?"

Nous le répétons : il faut juger les choses *avec calme* et *sang-froid*, mais il faut voir TOUT CE QU'IL FAUT VOIR, et en particulier les FAITS SOCIAUX qui commandent principalement l'attention, qui sont à la base de la crise profonde que nous subissons, et que les luttes électorales nous font oublier.

Pas d'affiliation au Front Populaire de la Métropole

Telle est la décision prise hier soir par l'Association Ouvrière Nationale, au cours d'une nouvelle réunion. — Le vote a été de 267 contre l'affiliation et de 39 pour. — Un délégué de Montréal est présent.

Charge contre le Front Populaire

L'intervention inattendue d'un journaliste de Québec a fait rater les plans d'un délégué du Front Populaire Montréalais, hier soir, au cours d'une assemblée de l'Union Nationale Ouvrière.

La réunion avait été convoquée pour discuter l'opportunité d'une affiliation au Front Populaire. M. Joseph Denis, président de l'"UNO", demanda aux ouvriers de faire acte de volonté et de se prononcer suivant leur conscience. M. F. Perry, délégué du Front Populaire, exposa les avantages que pourrait apporter aux ouvriers de Québec l'affiliation à une organisation déjà forte de 80,000 membres. La foule applaudissait et semblait tout à fait de son avis quand M. Jean-Louis Gagnon, rédacteur à la "Nation", entra en scène. S'adressant directement à M. Perry il l'accusa, lui et son mouvement, de faire le jeu du Komittern de Moscou. M. Perry répliqua, mais inutilement. Le vote fut de 267 contre l'affiliation et 30 pour.

Voici un aperçu de l'assemblée.

M. Denis se lève d'abord et reproche aux ouvriers leur petit nombre. "C'est honteux de voir seulement trois cents ouvriers à une assemblée qui doit décider d'une question aussi importante alors que vous étiez quatre mille quand il s'agissait de monter en délégation au Parlement.

"C'est à vous de décider si nous devons nous affilier au Front Populaire. Quant à moi, je reste neutre. J'ai eu assez de désagrément avec cette question, ces jours derniers. Jusqu'ici, vous m'avez suivi sans jamais faire acte de volonté. Si je parle, ça ne veut pas dire de vous jeter à l'eau. Vous avez une conscience, une intelligence : à vous de prendre vos responsabilités".

L'orateur demande aux ouvriers d'avoir la foi, foi en l'organisation qui pourrait améliorer leur sort. Il leur demande confiance.

M. Perry commence alors l'exposé des avantages qu'il y aurait de s'affilier au Front Populaire, "organisation de 80,000 membres".

"Ce n'est encore qu'une organisation sociale", dit-il, "mais elle deviendra politique avant longtemps, tout comme le Front Populaire français qui vient d'arriver à la tête du Gouvernement".

C'est alors que M. Jean-Louis Gagnon entre en scène. Il accuse M. Perry et son mouvement d'entretenir des relations avec les émissaires de Moscou.

"Comme le Front Populaire de France, qui a réuni les socialistes, les radicaux-socialistes et les communistes, votre mouvement se propose d'unir les C. C. F., les communistes et les radicaux de notre pays pour attacher notre sort à l'U. R. S. S. Votre mouvement est financé par le comité de propagande communiste ainsi que le prouve votre liaison à Ryerson, secrétaire du groupe communiste à Montréal, et à Roger, du journal communiste "La Clarté", organe de votre Front Populaire.

Ce que les ouvriers canadiens veulent, c'est une organisation où ils seront eux-mêmes les chefs et non les métèques émissaires de la Russie rouge, une organisation qui unira le front ouvrier et le front paysan dans la même communauté de foi qui seule peut améliorer leur sort".

M. Perry réplique en qualifiant M. Gagnon de jeune élève d'université. Il lui demande d'attendre son secours, comme les chômeurs, s'il veut connaître réellement les besoins des ouvriers. Il dit que les ouvriers du Front Populaire n'ont pas peur de l'épouvantail rouge. Il assure que la condition des ouvriers de Russie est meilleure qu'on ne croit et termine en criant: "Ouvriers de tous les pays unissez-vous"!

Il est modérément applaudi. M. Denis donne lecture d'une lettre écrite par un chef ouvrier de Montréal et dans laquelle on met les ouvriers de Québec en garde contre l'organisation du Front Populaire. Finalement le vote est pris avec le résultat que l'on sait.

(L'"Action Catholique")

POUR LA PROCHAINE ANNEE JUDICIAIRE

Le juge en chef suppléant de la province de Québec, l'honorable juge Albert Sévigny, vient d'assigner aux juges de la Cour Supérieure de Québec les différents districts où ils devront siéger au cours de la prochaine année judiciaire. Pour notre district, c'est l'honorable juge Noel Belleau qui a été désigné.

Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue dans notre district où son vénérable père, feu l'honorable juge Isidore N. Belleau, a siégé avec tant de maîtrise et de dignité pendant une vingtaine d'années.

MESSE CÉLÉBRÉE

Le 17 courant, la famille Ovide Sylvain a eu le bonheur d'assister à une messe célébrée dans leur maison à leurs intentions particulières par M. l'abbé Charles-Henri Bérubé, leur neveu.

Une cinquantaine de parents et d'amis y assistèrent.

LE CREDIT DE NOTRE VILLE

En dépit du marasme général des affaires et du chômage forcé qui nous a particulièrement affectés, notre ville a pu conserver son bon crédit sur le marché financier. C'est ainsi que, ces jours derniers, dans une liste d'obligations que nous recevions, nous étions heureux de constater que les obligations à cinq pour cent de la Rivière-du-Loup étaient cotées à 106.25 et à 106.50. C'est une bonne note en faveur de notre ville et de l'administration municipale qui la gouverne.

Seulement il ne s'agit pas de s'endormir dans une fausse sécurité. Si, d'une façon générale, le recouvrement économique semble vouloir s'opérer, le problème du chômage n'est pas encore résolu pour ce qui concerne notre municipalité. Jusqu'à présent, nous avons pu supporter le coup sans trop nuire à notre crédit, mais, si nous voulons le conserver, il importe de trouver au plus tôt une solution à la question.

Cette solution, nous l'avons déjà dit et répété à maintes reprises, et pour notre part nous n'en voyons pas d'autre, c'est d'introduire en notre ville des industries pour donner de l'ouvrage à notre main d'oeuvre inoccupée. Ce n'est qu'à cette condition que nous guérirons la plaie qui ronge nos sources vives.

Dans le moment, avec le tourisme qui bat son plein, notre ville semble apparemment vivre dans un atmosphère de prospérité. Mais n'oublions pas que la saison en est courte et que dans bien des foyers on appréhende avec angoisse la venue prochaine des sombres jours d'automne. Serons-nous alors prêts à leur donner le travail qui leur assurera le pain quotidien?

Il ne faudrait pas non plus que les élections provinciales en cours nous distraient trop fortement de ce devoir qui nous incombe. Leur résultat, quelqu'il soit, ne règlera pas les problèmes qui intéressent particulièrement notre localité. Donnons leur l'attention qu'il convient, mais occupons-nous avant tout de nos propres affaires.

Pour le moment, ce qui presse le plus c'est d'assurer au plus tôt l'ouverture de la manufacture de vêtements pour laquelle nous avons souscrit le capital nécessaire. Mais souscrire n'est pas suffisant, il faut aussi verser le montant de sa souscription. Hâtons-nous de le faire pour ne pas retarder le commencement des opérations. Ne remettons pas à demain ce que nous pouvons faire aujourd'hui, car une journée de retard c'est une journée de salaire perdue pour cinquante ou soixante employés. Calculons ce que cela représente et nous constaterons aisément l'importance de presser l'ouverture de cette première industrie.

Car d'autres devraient suivre, mais il importe d'abord d'asseoir sur des bases solides cette première entreprise. C'est le gage du succès pour les autres, car ce sera la garantie que nous savons ne pas reculer devant l'effort lorsqu'il est nécessaire.

L'an prochain, comme nous l'annonçons dans une autre colonne, nous aurons en notre ville la convention des chefs de police et des pompiers de la province. Quelle belle annonce pour notre ville si nous pouvions leur montrer des industries florissantes et une absence complète de chômage. Nous le pouvons, si nous le voulons. LE VOUDRONS-NOUS?

LA SITUATION POLITIQUE

Depuis environ une dizaine de jours, la situation politique s'est passablement éclaircie. L'Action libérale est disparue de la scène comme entité politique et la lutte est définitivement engagée entre le ministère Godbout et l'Union Nationale dirigée par M. Maurice Duplessis. Quelques candidatures indépendantes apparaîtront probablement ci et là, comme il arrive dans toutes les élections, mais l'électorat, en somme, pourra faire son choix en parfaite connaissance de cause, sans que son attention soit trop distraite par la multiplicité des candidatures.

Dans la région du Bas St-Laurent, les candidats sont actuellement choisis dans la plupart des comtés.

Dans Bellechasse, le notaire Emile Boiteau sera le candidat de l'Union Nationale et M. Eugène Marquis, celui du parti libéral.

Dans Montmagny, le maire Grégoire, de Québec, est encore seul sur les rangs, comme candidat de l'Union Nationale.

Dans l'Islet, M. Joseph Bilodeau, avocat, de Québec, a été choisi pour faire la lutte au premier ministre, l'honorable M. Adélard Godbout.

Dans Kamouraska, le député sortant, M. Pierre Gagnon, aura comme adversaire M. René Chaloult, avocat, de Québec.

Dans Témiscouata, le docteur L.-F. Dubé, de Notre-Dame du Lac, fait de nouveau la lutte comme candidat de l'Union Nationale au député sortant, M. J.-A. Beaulieu, de Rivière-Bleue.

Dans Rivière-du-Loup, Me Léon Casgrain est encore seul sur les rangs comme candidat du ministère Godbout. Son adversaire devra être connu ces jours-ci. On mentionne fortement Me Léo Bérubé.

Dans Rimouski, le docteur Moreau, député sortant, aura encore pour adversaire M. Alfred Dubé, cultivateur de Rimouski Beauséjour.

Dans Matane, le docteur Bergeron devra faire la lutte à l'honorable Onésime Gagnon, candidat de l'Union Nationale.

Dans Matapédia, M. Ferdinand Paradis se présente de nouveau comme candidat de l'Union Nationale contre le député sortant, M. Dufour.

Dans Bonaventure, l'honorable P.-E. Côté, ministre de la Voirie, n'a pas encore d'adversaire connu.

Dans Gaspé-Sud, le docteur Camille-Eugène Pouliot, qui s'était présenté à la dernière élection comme candidat libéral indépendant, se présente cette fois comme candidat de l'Union Nationale. Il aura pour adversaire M. Gavan Power, avocat, de Québec.

Dans Gaspé-Nord, du côté libéral, il est question de M. Thomas Côté, le député sortant, et de M. Louis Carrier, éditeur, de Montmagny. Pour l'Union Nationale, on mentionne M. Inglish, ancien candidat, et plusieurs autres.

Aux Iles de la Madeleine, M. Hormidas Langlais, de Québec, fera la lutte au député sortant, M. Amédée Caron, avocat, de Rimouski.

Traité de Droit Fabricien et Paroissial

Par Jean-François Pouliot.

"C'est une oeuvre remarquable, la plus remarquable encore des études de droit parues chez nous", écrit un magistrat éminent à l'auteur.

COPIE

COUR DU BANC DU ROI
QUEBEC
Chambre des Juges
Le 8 juillet 1936.

Mon cher ami,

Si j'ai tardé à vous écrire, c'est que je voulais d'abord parcourir votre livre. Je dis *parcourir*, parce que *lire* c'est *étudier*, et étudier une oeuvre comme la vôtre demande des heures et des heures; j'en prendrai le temps, le plaisir et le profit, mais je veux vous dire tout de suite, après une première vue rapide, quelle haute appréciation je fais de cet ouvrage. Je le connaissais déjà un peu, par les chapitres que vous aviez eu l'amabilité de me faire voir; mais, en prenant connaissance de l'ensemble, je reste étonné de l'énormité du travail que vous avez accompli. C'est une oeuvre remarquable, la plus remarquable des études de droit parues chez nous.

Je me réjouis d'avoir été, grâce à vos communications, le premier juge à vous citer en rendant jugement. Nous aurons souvent, sans doute, à vous citer; et je compte que votre travail sera grandement utile pour orienter et la jurisprudence et la législation. Je suis sûr que les juges en sauront profiter; et je sais bien que les législateurs devraient aussi se servir des lumières que vous jetez sur plus d'une matière.

Bien à vous,

(Signé) ADJUTOR RIVARD.

M. Jean-Frs. Pouliot, C. R., M. P., Rivière-du-Loup, P. Q.

AUX AUTOMOBILISTES

L'IMPORTANCE DES SIGNAUX

"Je ne saurais trop demander aux chauffeurs d'automobiles et de camions, comme à tous les cyclistes et voituriers, de bien vouloir faire tous les signaux nécessaires pour indiquer leurs arrêts et leurs virages, afin d'indiquer clairement à celui qui suit quel sera leur prochain mouvement", déclarait hier l'Hon. Alfred Leduc, président de la Ligue de Sécurité de la Province de Québec. "L'accident qui vient de causer la mort d'une malheureuse jeune femme et qui a occasionné de douloureuses blessures à un de nos constables est un exemple frappant de ce que peut avoir de désastreux un manquement à ce règlement".

"Même quand la circulation n'est pas rapide, poursuivit le président de la Ligue, il faut se soumettre de bon coeur à cette ordonnance. Ce n'est pas là seulement une question de courtoisie, mais d'élémentaire sécurité! Notre association travaille depuis plusieurs années à faire l'éducation des automobilistes et camionneurs sous ce rapport. En janvier dernier, lors d'une réunion de notre comité des chefs de police, nous avions insisté sur l'utilité des signaux pour faciliter la circulation et assurer la sécurité. Nous avions particulièrement recommandé les trois signaux approuvés par le Congrès National de sécurité routière et qui sont les suivants :pour indiquer un virage à droite, bras étendu vers le ciel et agité en un mouvement circulaire; pour indiquer un virage à gauche, bras étendu en ligne droite; pour indiquer l'intention de changer de vitesse ou d'arrêter, bras étendu vers le sol. Il serait bon que cette signalisation soit uniformisée dans notre province et la ligue serait reconnaissante à tous ceux qui voudraient bien coopérer en la mettant en vedette".

"Notre secrétaire-général, fit remarquer en terminant l'Hon. M. Leduc, m'a fait observer qu'en Europe d'où il revient d'un voyage d'études, et particulièrement en France et en Angleterre, les chauffeurs sont très obéissants sous ce rapport. Il est très rare qu'on voie un automobiliste ou tout autre opérateur d'un véhicule faire le moindre mouvement sans signaler par un geste clairement défini son intention de tourner, d'arrêter ou de laisser la route libre à celui qui le suit. Nos conducteurs de voitures feraient bien de mettre cela en pratique et il est certain que nous aurions beaucoup moins d'accidents".

La convention des Chefs de Police à Grand'Mère

L'AN PROCHAIN A RIVIERE-DU-LOUP. — LE CHEF GRAND-MAISON ELU DIRECTEUR.

Les chefs de police et des pompiers de la province ont tenu leur convention annuelle à Grand'Mère, cette année.

La municipalité de Grand'Mère les a reçus princièrement et les autres villes de la région, Trois-Rivières, Shawinigan Falls, La Tuque et le Cap de la Madeleine étaient aussi représentées officiellement par des membres de leur conseil de ville.

Au début de la convention, le maire de Grand'Mère, Monsieur J.-O.-H. Richard leur a souhaité la bienvenue et les autorités civiques leur ont offert un grand dîner qui fut présidé par Me Auguste Désilets, ex-bâtonnier général de la province.

Sur l'invitation du chef Elie Grandmaison, il a été décidé que l'an prochain la convention se tiendrait à la Rivière-du-Loup. Il nous fait aussi plaisir de constater que notre chef a été nommé sur l'exécutif de l'Association.

Nous sommes heureux de lui offrir nos sincères félicitations.

Cette association prend de plus en plus d'importance et, cette année, pour la première fois, on remarquait la présence d'un délégué du bureau fédéral des enquêtes secrètes de la police des Etats-Unis, M. C. Schilder, de Washington, représentait en effet M. Hoover, le chef de ce corps d'élite connu généralement sous le nom de "G-Men".

Il nous fait plaisir de leur souhaiter la bienvenue dans nos murs pour l'an prochain.

Fête de Ste-Anne

OFFICES RELIGIEUX A LA CHAPELLE DE LA POINTE.

HEURE AVANCEE

MESSES : 5.30 heures, 6.30 heures, 7.30 heures.

SALUTS DU T. S. ACREMENT: 4 heures et 7.30 heures.

DETAIL IMPORTANT : Comme la fête de Sainte-Anne, cette année a lieu le dimanche, nous attirons l'attention des pèlerins sur les deux poins suivants :

1o.—La messe de 7.30 heures est réservée à un groupe particulier dont les invités seuls doivent faire partie.

2o.—Tous les pèlerins des deux premières messes sont priés de ne pas oublier qu'il y aura une contribution obligatoire de dix sous par tête, sauf pour les petits enfants et une contribution volontaire sous forme de quête.

On cultive comme au 18e siècle, on pêche comme au 18e siècle, on voudrait vivre comme en 1936!

Tout récemment, à une réunion d'Assomptionnistes, j'entendais cette affirmation de la part d'un de nos acadiens les plus en vue : "Le peuple acadien est vraiment un peuple traditionaliste!" A ma grande surprise, cette sortie plus ou moins heureuse, fut longuement applaudie. On pensait sans doute au fait que la tradition de le passe au présent, et pour tout Acadien bien né, revivre le passé, c'est être Français et Catholique avant tout, c'est tout accepter, tout souffrir—même la mort—plutôt que de renier sa foi et sa langue... Mais on oubliait que le traditionalisme peut s'entendre de deux manieres, et qu'un peuple aveuglement soumis aux traditions ancestrales est un peuple arriéré, un peuple qui n'est pas de son temps! Si nous avons raison de copier les moeurs, la foi solide et l'amour de la langue de nos aïeux, par contre nous aurions certainement tort et il serait insensé de vouloir les imiter aussi dans le domaine matériel, et de toujours nous en tenir au point de vue économique, aux méthodes du dix-huitième siècle... Pourtant, c'est précisement le problème à résoudre pour un bon nombre de nos Acadiens. On cultive comme au dix-huitième siècle, on pêche comme au dix-huitième siècle et l'on voudrait vivre comme en 1936! "Il n'y a pire sourd que celui qui ne veut pas entendre", dit le proverbe. Inutile, donc, de s'égosiller à prêcher l'adoption de méthodes scientifiques en agriculture si nos fermiers s'obstinent à vouloir suivre les coutumes de nos ancêtres!...

Un vieux fermier me disait encore la semaine dernière : "Tout ce que tu sais, toi, tu l'as tiré de l'expérience des autres. Or, moi, j'ai mon expérience, celle de mon père et celle de mon grand-père—en tout cent cinquante ans d'expérience.—Par conséquent, je devrais en savoir autant que toi!". C'est vrai, mon cher monsieur, la science agricole est bien le résultat d'expériences. Mais il y a expérience... et expérience, comme on dit. Si votre grand-père, et votre père après lui, cultivaient mal, est-ce que vous avez appris quelque chose en suivant leurs exemples?

Un autre m'accostait l'autre jour avec cet argument : "Mon grand-père n'a jamais vu d'agronome durant sa vie. Et pourtant, il a élevé sa famille avec les produits de sa petite ferme!" Je n'en doute pas, monsieur, mais, n'oubliez pas que sa ferme avait alors cinquante ans de moins qu'aujourd'hui, et qu'elle était probablement beaucoup moins épuisée. Et puis, s'il ne voyait pas d'agronome, il ne voyait pas non plus de catalogue de chez Eaton! Il n'entendait pas parler, non plus, des produits de la Nouvelle-Zélande et du Danemark sur nos marchés. En d'autres mots, votre grand-père vivait de son temps. Essayez donc d'être du vôtre!

Tous nos fermiers, heureusement, ne partagent pas les mêmes idées, mais nous avons encore un trop grand nombre de ces cultivateurs du dix-huitième siècle, qui végètent en suivant leurs méthodes surannées. Après avoir passé une bonne partie de leur vie dans la misère, ces pauvres gens se réveilleront un beau jour pour s'apercevoir qu'après tout, les agronomes ne sont pas tout-à-fait des insectes nuisibles, ou encore un mal nécessaire!

Permettez-moi un petit conseil "agronomique" en terminant. C'est le temps de "faire les foins". N'attendez pas au mois d'août, alors que le soleil vous aura mangé une bonne partie de la valeur de votre foin. Savez-vous que d'après les calculs des fermes expérimentales, les cultivateurs des Provinces Maritimes ont perdu, l'année dernière, en protéine seulement, une valeur d'au-delà de $500,000, simplement pour avoir attendu au mois d'août pour faucher. Ne vous y trompez pas, le peu que vous perdrez en quantité, en fauchant en juillet, sera amplement compensé par l'augmentation en valeur de votre foin. Ne vous arrêtez pas aux hérésies telles que : "Il faut laisser égrener le foin avant de le couper, autrement il ne repoussera plus!" "Le foin de juillet ne fait pas de profit! etc., etc." Ce sont encore des vestiges de la science du dix-huitième siècle. Soyez de votre temps, et fauchez de bonne heure...

Alexandre-J. BOUDREAU,
Agronome.

"L'Evangéline".

Programme de la Fête de Ste-Anne

DEPART DE L'HOTEL-DE-VILLE

DIMANCHE PROCHAIN

Le départ aura lieu de l'hôtel de ville à 6.30 heures a. m., précises pour se rendre à la chapelle pour assister à la messe à 7.30 heures.

Dans l'après-midi à 2 heures, concert par la fanfare de la Cité.

A 4 heures p. m., prédication et Salut solennel en plein air.

Le sermon sera donné par le Révérend Père Létourneau, rédemptoriste.

SUR LA TRACE DES MISSIONNAIRES ET DES COUREURS DES BOIS

La rivière Saint-Maurice a joué un rôle considérable dans l'histoire des développements économiques et industriels de notre province. Drainant un immense territoire et communiquant, par ses sources et celles de ses tributaires, avec les bassins de l'Outaouais et de la Baie d'Hudson, elle constituait jadis une voie de communication naturelle idéale entre l'intérieur du pays et la vallée du Saint-Laurent.

Les indigènes du plateau laurentien la connaissaient bien et, dès que les Français eurent commencé à fréquenter régulièrement les rives du Saint-Laurent, aux toutes premières années du dix-septième siècle, c'est par la voie du Saint-Maurice qu'ils vinrent échanger leurs pelleteries avec les trafiquants qui se rendaient à leur rencontre à l'embouchure des "trois rivières".

Plus tard, après la fondation d'un poste fortifié et l'établissement d'une population permanente aux Trois-Rivières, c'est par la rivière Saint-Maurice que bon nombre de missionnaires, d'explorateurs et de coureurs des bois s'enfoncèrent dans l'intérieur du continent américain, les premiers pour évangéliser les sauvages et les convertir à la foi catholique; les autres pour découvrir des terres nouvelles et prendre connaissance de l'immensité du pays nouveau; les derniers pour chercher la richesse sous forme de pelleteries abondantes et rapportant un prix élevé.

On dresserait une liste imposante des personnages religieux et laïques ayant laissé un grand nom dans l'histoire de notre pays, qui vécurent aux Trois-Rivières et s'initièrent sur le Saint-Maurice au rude maniement du canot d'écorce et de l'aviron; citons, parmi les mieux connus des religieux, le P. Jacques Buteux, l'apôtre des indiens du haut Saint-Maurice, qui trouva la mort aux mains des Iroquois, près des chutes de Shawinigan, en mai 1652, et le P. Hennepin, compagnon de Cavelier de la Salle au Mississipi. Et chez les laïques, Jean Nicolet, qui découvrit le lac Michigan et fit une ambassade à la baie Verte, chez les indiens Winnebagos du Wisconsin; Pierre Pépin, qui découvrit une partie du Minnesota et du Wisconsin; Radisson et des Groseillers, explorateurs des sources du Mississipi et du pays situé au sud de la baie d'Hudson; Dufrost de la Jemmerais, un des compagnons de la Vérandrye; Nicolas Perrot, interprète, explorateur et médiateur auprès des nations sauvages; La Vérendrye et ses fils, les célèbres découvreurs des plaines de l'Ouest et des Montagnes Rocheuses; et que d'autres, tout aussi célèbres que ceux que nous venons de nommer.

C'est pour rappeler le souvenir de ces vaillants missionnaires et découvreurs, qui naquirent ou vécurent aux Trois-Rivières, que, depuis trois ans, l'on organise chaque été une course en canot sur le Saint-Maurice, entre La Tuque et Trois-Rivières.

Cette course, par les difficultés qu'elle oppose aux concurrents, par les qualités d'endurance et d'habileté qu'elle exige d'eux pour vaincre tous les obstacles, par l'intérêt qu'elle suscite chez les spectateurs, qui peuvent la suivre du point de départ au point d'arrivée, grâce à une route pittoresque qui longe la rivière Saint-Maurice, enfin par le décor grandiose qui orne la piste d'un bout à l'autre et vaut à lui seul le voyage jusqu'à La Tuque, constitue l'un des événements sportifs les plus remarquables de la saison d'été dans la Province de Québec.

La course de la présente saison aura lieu les 21, 22 et 23 août prochain. Courue sur une distance totale de 125 milles, elle se divise en trois étapes : la première, le vendredi, 21 août, va de La Tuque à Grand-Mère et couvre 85 milles; la deuxième, le samedi 22 août, conduit de Grand'Mère à Shawinigan Falls et couvre 15 milles, en y incluant cinq fois le tour des petites îles situées en face du lieu d'arrivée des concurrents; la dernière, le dimanche 23 août, conduit de Shawinigan Falls à Trois-Rivières, où se termine la course; elle mesure 25 milles.

Dans chacune des villes où s'arrêteront les concurrents, des programmes d'amusements variés seront offerts aux visiteurs.

La course du mois d'août prochain est organisé par le Club de Canotage Radisson, qui a ses quartiers-généraux aux Trois-Rivières, au numéro 936, rue Saint-Pierre. Les officiers de ce club fourniront des renseignements aux intéressés, particulièrement en ce qui a trait à l'inscription des concurrents et aux règlements de la course.

AVIS

Le REVISEUR des listes en vigueur pour le district électoral de Rivière-du-Loup sera à son bureau, au Palais de Justice, à Rivière-du-Loup, les 4, 5 et 6 août, 1936, de 9 heures du matin à midi, et de une heure à 6 heures du soir (heure avancée), pour entendre et recevoir toute demande de certificat qui lui sera faite par des personnes domiciliées dans quelque municipalité du district électoral autre qu'une cité ou une ville, suivant la loi.

L.-J. DUGAL,
Officier rapporteur et Reviseur,
District électoral de Rivière-du-Loup.
10 — 2 fs

CITÉ DE RIVIÈRE-DU-LOUP, QUE.

AVIS PUBLIC

Les contribuables qui doivent deux années ou plus de taxes municipales ou scolaires sont requis de venir règler avant le 30 juillet courant s'ils veulent s'éviter que leurs propriétés soient annoncées en vente pour défaut de paiement.

On voudra bien prendre note que la loi est impérative à ce sujet.

Rivière-du-Loup, 22 juillet, 1936.

J. LEBEL,
Sec.-Trés. de la Cité et de la Commission Scolaire de Rivière-du-Loup.

Le courrier de Tante Odile

L'ETIQUETTE A TABLE

A table, il y a certains aliments que l'on prend avec les doigts, d'autres que l'on prend avec la cueiller et d'autres avec la fourchette. Jamais on ne prend quelque chose avec le couteau!

CHOSES QUE L'ON MANGE AVEC SES DOIGTS

Parmi les aliments que vous prenez avec les doigts, on compte le pain, les bonbons, les biscuits, les petits fours, les pommes, le céleri, le raisin, les noix, les olives, les artichaux, les radis, les cerises, les poires (les fruits crus, il va sans dire) les canapés, les "potato chips"... (ces potato chips se mangent beaucoup avec la cuisine moderne. On les sert souvent avec le poisson et naturellement aussi avec la bière.

Les cuisses de poulet, les os de grillades *ne doivent pas* être tenus avec les doigts durant le repas. On peut se permettre de tenir le homard de la main gauche pendant que l'on enlève la viande avec sa fourchette tenue dans la main droite. Mais il est bien entendu que le homard ne doit pas quitter l'assiette... c'est-à-dire que l'on ne doit pas l'élever et le tenir dans la main gauche.

x x x

Jusqu'ici, trois correspondantes féminines seulement ont demandé la brochure sur l'Etiquette à table. Par contre un très grand nombre de jeunes gens ont écrit pour la recevoir. Est-ce à dire que les hommes seulement veulent réformer leurs manières à table?...

La plupart de ceux qui ont écrit sont fiancés ou prêts de l'être et ils désiraient "apprendre à bien manger" avant de "rencontrer la famille de leur amie ou de leur fiancée"! J'ai trouvé la chose très touchante. Il est vrai que dans nos campagnes, souvent l'éducation des jeunes gens n'est pas au même diapason que celle des jeunes filles. Les parents gardent les "hommes" pour travailler sur la terre tandis que l'on envoie les fillettes au couvent. Ainsi, lorsque ces dernières reviennent au village, parchemins et diplômes sous le bras, elles regardent parfois "du haut de leur grandeur" les garçons du village qui les trouvent accortes.

Je ne veux pas représenter ma brochure l'Etiquette à table comme un moyen infaillible de capter l'attention de ces belles! Mais je recommande aux jeunes hommes qui se sentent inférieurs à leurs amies, à table, de la faire venir.

x x x

Depuis le début de juillet, à Paris et à New-York, les femmes ne portent que du noir!!! Toile noire, mousseline noire, moiré noir, taffetas noir, etc., etc. Si vous avez encore quelques jolies robes noires de la fin de l'hiver, profitez-en, portez-les avec des accessoires blancs en juillet noirs en août. Des ruchés, des dentelles blanches donneront une note gaie à votre ensemble.

NOUVELLE BROCHURE : MON HOROSCOPE

Quand vous la demandez, mentionnez votre date de naissance. Envoyez 10 sous et une grande enveloppe timbrée de 3 sous.

VOULEZ-VOUS PREDIRE L'AVENIR?

Demandez la brochure : "Les 12 horoscopes de l'année". C'est la réunion des 12 brochures MON HOROSCOPE de chaque mois avec un chapitre d'introduction. Pour la recevoir, envoyez 50 sous et une enveloppe timbrée de 3 sous. Lorsque vous avez des invités, vous pouvez passer des heures amusantes avec cette brochure. Vous pouvez prédire l'avenir à vos invités. Vous pouvez leur annoncer les couleurs qu'ils doivent porter pour être heureux ou tout simplement calmes. Et si vous avez un choix à faire entre deux jeunes filles ou deux jeunes hommes, la brochure les "12 horoscopes de l'année" peut vour rendre service. Elle vous dira lequel des deux caractères des deux personnes que vous désirez connaître irait le mieux avec le vôtre.

BROCHURES DE TANTE ODILE

LA BEAUTE DU BUSTE, 15 sous et une enveloppe timbrée de 3 sous.

VOULEZ-VOUS ENGRAISSER? 10 sous et une enveloppe timbrée de 3 sous.

VOULEZ-VOUS MAIGRIR? 25 sous et une enveloppe timbrée de 3 sous.

20 JEUX DE SOCIETE, 25 sous et une enveloppe timbrée de 3 sous.

L'ETIQUETTE A TABLE, 10 sous et une enveloppe timbrée de 3 sous.

MON HOROSCOPE (Quel mois?) 10 sous et une enveloppe timbrée de 3 sous.

LES 12 HOROSCOPES DE L'ANNEE, 50 sous et une enveloppe timbrée de 3 sous.

QUESTION : Comment mange-t-on les noix salées à table? GISELE.

REPONSE : Avec les doigts, Gisèle.

x x x

QUESTION : Tante Odile, mon amie a un an de plus que moi. Que dois-je faire? ERNEST.

REPONSE : Je vous aviserais de n'y pas penser. Un an n'est rien. Ah! si c'était 20 ans!

x x x

QUESTION : Que faire pour blanchir la peau? ADELINE.

REPONSE : Le jus de citron est très bon pour blanchir la peau. Il y a aussi de bonnes préparations sur le marché.

x x x

QUESTION : Quelle teinte de bas porter avec des souliers blancs? CLAIRE V.

REPONSE : La teinte à la mode cet été avec le blanc est la teinte "copper" ou cuivre. Avec ces bas, les jambes ont l'air excessivement brûlées au soleil.

x x x

QUESTION : Est-ce vrai que l'on peut voir l'heure dans les yeux d'un chat? PETITE CHERCHEUSE.

REPONSE : Oui. On dit que c'est une coutume qui nous vient de Chine. Là-bas, on peut voir l'heure par les yeux des chats. A midi il y a une petite ligne verticale presqu'imperceptible dans leurs yeux tandis que vers le soir, leur pupille est ronde et noire.

TANTE ODILE.

Ligue de la Vallée du Saint-Laurent

En premier lieu voici le rapport de la partie jouée à l'Isle-Verte, dimanche le 12 juillet, dont ce dernier manquait la semaine dernière :

St-Eloi	. . .	000	000	005	5
Isle-Verte	. . .	101	000	000	2

Dimanche le 19 juillet, le Trois-Pistoles est allé rendre visite au club Isle Verte et pour une fois de plus, enregistra une nouvelle victoire consécutive. La partie fut assez contestée. Le lanceur du Trois-Pistoles a retiré 14 hommes au bâton, tandis que celui de l'Isle-Verte, 9; c'est donc dire que la partie fut assez intéressante.

Trois-Pistoles	.	400	010	000	5
Isle Verte	. .	000	001	010	2

Le club St-Eloi avait le plaisir de recevoir l'équipe St-Jean de Dieu. L'assistance n'était pas très nombreuse: ce qui tout de même n'a pas empêché la partie d'être très intéressante. Les lanceurs étaient. Pour St-Jean de Dieu, Rioux et Larrivée. Pour St-Eloi, Maranda et Rioux.

St-Eloi	. . . .	301	000	10x	5
Isle-Verte	. . .	002	010	100	4

Pour la section Est : Ces équipes détiennent le record pour les parties au grand total des points. Toujours dans la dizaine et souvent la vingtaine, tel que vous pouvez le constater aujourd'hui, St-Fabien a enregistré 27 points. La partie a duré 2 heures. Lanceurs pour St-Simon, Omer Caron et A. Nicole. Lanceurs pour St-Fabien, Edelmar Bellavance et F. Fournier.

St-Simon	. . .	320	320	031	14
St-Fabien	. . .	050	173	524	27

PARTIES POUR DIMANCHE, PROCHAIN, LE 26 JUILLET
Isle-Verte à Saint-Eloi.
Trois-Pistoles à St-Jean de Dieu.
St-Simon à Bic.

Auclair

Va et vient.— Mlle Alma Grandmaison, de Lewiston, Maine est venue passer un mois de vacance dans sa famille.

M. André Beaulieu, commerçant de bois, son fils, Richard, M. Lucien Caron, Simonne et Juliette Caron, étaient de passage dans notre canton.

M. l'abbé Beaulieu, curé de St-Emile a pris une vacance bien méritée d'un mois, afin de se reposer.

Ne manquez pas de voir le plus grand succès radiophonique :
LE ROMAN D'UNE ORPHELINE
Drame en 5 actes et 1 prologue.
qui sera montré sur la scène de
L'HOTEL DE VILLE
LES 4 et 5 AOUT.

Evitez la grève des Bank-notes... En faisant de la PUBLICITE

J. OSCAR GENDRON
ASSURANCE GENERALE
Accidents, Automobiles, Vie, Incendie
Bureau et résidence: 100 Lafontaine - Hotel St-Louis - Tél. 818
Rivière-du-Loup, - - Station.
Successeur de J. W. Morel.

ALUMINIUM
Nous venons justement de recevoir un nouvel assortiment d'aluminium: bouilloires, théières, cafetières, chaudrons, bain-marie, etc., avec poignées de couleur.
Voyez l'étalage et les prix attrayants de ces lignes nouvelles dans notre vitrine.
Arthur L. Pelletier, Enr.
Quincaillerie
127 rue Lafontaine, Rivière-du-Loup, Station.

POUR L'ECOLE D'ACTION POPULAIRE

Du 27 au 30 Juillet

LES DIRECTIVES DU SOUVERAIN PONTIFE ET LEUR APPLICATION.

Dans sa lettre "Quamvis Nostra" à l'épiscopat du Brésil, — le plus récent document du Souverain Pontife sur l'Action catholique, et qui se place en importance à côté des lettres "Quae Nobis", au cardinal Bertram et "Laetus sane nuntius" au cardinal Segura. Pie XI insiste sur "la formation de ceux qui veulent militer dans les rangs de l'Action catholique : formation religieuse, morale, sociale". On doit commencer, déclare-t-il, "non pas avec de grandes masses, mais avec de petites équipes bien dressées".

Mais comment les dresser ces équipes? Pie XI lui-même nous l'enseigne dans cette même lettre. Après avoir indiqué la fin à atteindre, Sa Sainteté veut bien montrer par quels moyens on y parviendra. Lisons et retenons bien ses paroles :

"Afin de rendre toujours plus aptes à l'Action catholique les prêtres, les religieux de l'un et de l'autre sexe et les laïques qui sentent particulièrement la nécessité de l'Action cathilique, Nous jugeons qu'il est d'une très grande utilité d'organiser, ainsi qu'on le fait déjà avec un profit évident en divers endroits, de fréquentes journées ou scmaines d'étude et de prière non seulement nationales, mais encore régionales, diocésaines et paroissiales, dans lesquelles, au moyen d'exercices spirituels et de leçons pratiques données par des personnes expérimentées concernant les questions sociales et d'organisation, ceux qui prendront part à ces journées ou Semaines seront exhortés à s'adonner à l'apostolat, à la lumière des enseignements moraux et sociaux de l'Eglise appliqués aux nécessités présentes.

"Il convient que ces assemblées soient organisées pour les divers groupes de l'Action catholique, c'est-à-dire des jeunes gens, des étudiants, des hommes et des femmes catholiques, des ouvriers, des professionnels, tels que avocats, médecins, industriels, commerçants, etc., et aussi pour les prêtres, religieux et religieuses, pour les éducateurs, etc., en y traitant de sujets spéciaux qui intéressent chaque groupement et chaque catégorie, du point de vue religieux et du point de vue de l'apostolat propre à l'Action catholique".

Directives claires et précises. C'est pour les mettre en pratique que le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal organise actuellement, avec les encouragements des autorités ecclésiastiques, une Ecole d'Action catholique qui se tiendra à la Palestre Nationale, à Montréal du 27 au 30 juillet prochain.

Suivant les recommandations du Souverain Pontife :

1) Cette école comprendra des exercices spirituels et des leçons;
2) Ces leçons porteront sur l'Action catholique et les questions sociales;
3) Elles s'adresseront à des groupes variés auxquels des sujets spéciaux seront exposés dans leurs réunions particulières.

Cette initiative, nous ne le cacherons pas n'est qu'un modeste essai. Les cours ne dureront que trois jours — trois jours pleins, il est vrai, aux exercices variés, à la foi théoriques et pratiques, — mais c'est bien toute une semaine qu'un tel travail aurait demandé.

Cette semaine avait d'abord été prévue. Les circonstances ne nous ont pas permis de réaliser notre premier projet. Il a fallu lui retrancher plusieurs journées. Tel quel cependant il peut être utile et, s'il réussit, nous pourrons le reprendre l'an prochain dans sa forme primitive.

Nous espérons donc que, de tous les milieux, on accourra nombreux à ces exercices. Pie XI y convie tout le monde : les prêtres, les religieux et religieuses, les laïques, hommes et femmes, jeunes et vieux, et de toutes les professions, avocats, industriels, commerçants, éducateurs, ouvriers, etc.

Ce n'est pas comme on le voit, une réunion fermée. Personne n'en est exclu. Tous ceux qui veulent s'aguerrir pour les bons combats de l'Eglise, de plus en plus nécessaires, y seront les bienvenus. Une équipe de professeurs, aussi variée que compétente, sera à leur entier service.

Avec l'aide de la Vierge Marie à qui cette initiative est dédiée à l'occasion du centenaire de son diocèse, et sous la direction éclairée du directeur diocésain de l'Action catholique, ces jours devraient marquer une étape importante dans la mobilisation et l'équipement des forces catholiques au Canada.

Joseph-Papin Archambault, S. J.

CABANO

Mariage.— Le 15 courant a été béni le mariage de Mlle Yvette Hachez, avec M. Ovila Viel, de St-Ludger de Rivière-du-Loup. M. Alfred Hachez accompagnait sa fille et M. François Viel servait de témoin à son fils.

Nos meilleurs voeux de bonheur les accompagnent.

Naissances.— M. et Mme Ismael Dufour, née Yvonne Lavoie font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé le 17 juin sous les prénoms de Joseph, Gaston, Yvon. Parrain et marraine : M. et Mme Onésiphore Paradis.

Le 26 juin a été baptisé à St-Patrice de la Rivière-du-Loup, Marie-Rosa, Patricia, enfant de M. et Mme Renaud Bouchard, née Rosa Lizotte. Parrain et marraine : M. et Mme Joseph Lizotte.

Divers.— M. et Mme Emile Labrecque, de Charny, ainsi que leurs enfants sont venus passer les vacances chez Mme Victor Paturel.

M. et Mme Ludger Desbiens, de la Rivière-du-Loup sont venus visiter leurs parents, en route pour Biencourt.

M. Léo Ouellet et Mlle Irène Ouellet, ainsi que leur père, M. Alphée Ouellet, de Biencourt étaient en promenade chez leurs parents.

M. et Mme Nérée Lévesque, étaient chez leurs parents, au début de la semaine.

M. Albert Tardif, Mmes Philippe et Robert Tardif, de Biencourt, en visite dernièrement chez leurs parents et amis.

Mlle Thérèse Paradis est allée à la Rivière-du-Loup dernièrement chez M. et Mme Ludger Desbiens.

Mlle Irène Caron est allée en promenade à St-Louis du Ha! Ha chez son oncle, M. William Tardif.

Mme Alcide Boucher, Mlles Rose-Anna Sirois et Jeanne d'Arc Bérubé, M. Normand Côté ainsi que M. Lucien Bérubé tous du Lac des Aigles étaient en promenade au début de la semaine chez des parents et amis.

Mlle Blanche Tardif, institutrice de Biencourt est venue passer les vacances chez son grand-père, M. Emile Bérubé.

Un thé pour tous les goûts
THÉ "SALADA" 303F

St-Joseph, Kam.

Décès.— Le 8 juillet est décédé Sieur Jean-B. Lamarre, époux de feu Célina Brillant, après quelques semaines de maladie, soufferte avec une grande résignation.

Son service a eu lieu le 12 juillet, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Il laisse dans le deuil, trois fils et trois filles : Joseph, Thomas et Alphonse, Célina, Mme Louis Bouchard, Delvina, Dame V. Ernest Bouchard, Claudia, Dame Adélard Ouellet, de St-Pascal.

Les porteurs étaient ses petits-fils : Jean-Baptiste Lamarre, Laurier Boucher, Camille Boucher, Robert Boucher. Donat Lamarre portait la croix Le corbillard était conduit par Gérard Lamarre.

Nos vives sympathies.

Nos visiteurs.— M. Wilfrid Lévesque, professeur, de Montréal, était au service de M. J. B. Lamarre. Il a aussi visité M. le curé.

M. le curé s'est absenté cette semaine pour un voyage à Tadoussac.

M. Pelletier, de Notre-Dame du Portage en visite au presbytère avec son épouse, Claire Thiboutot, cousine de M. le curé.

M. le professeur Paré, de Québec, en visite chez M. Elzéar Chénard son beau-frère.

MM. Laurier Soucy, Louis Dionne, Mlles Alice et Lucienne Ouellet, en visite chez son père et ses frères, Emile Soucy.

Mme Emile Lebel chez son père, M. Adélard Pelletier.

St-Louis du Ha! Ha!

Mlle Lucienne Lavoie est en ce moment chez ses parents, M et Mme Napoléon Lavoie.

Mme Robert Tardif est venue passer une quinzaine chez ses parents, M. et Mme Napoléon Lavoie.

Le Révérend Père Antonin, fils de Mme François Pelletier, est dans notre paroisse depuis quelque temps.

M. Emile Pelletier est en vacances chez ses parents.

Mariages.— Le 30 juin, M. Paul-Emile Pelletier, fils de M. Georges-A. Pelletier unissait sa destinée à Mlle Laura Lavoie fille de M. Napoléon Lavoie. Le mariage fut béni par M. l'abbé G. Gauvin, curé de la paroisse qui assista ensuite au déjeuner qui fut servi chez M. Georges Pelletier. Les nouveaux époux partirent ensuite en voyage de noces et à leur retour, il y eut réception de parents et d'amis chez M. Napoléon Lavoie.

Le 14 juillet fut béni le mariage de M. Léo Pinet, de St-Elzéar avec Mlle Rose-Anna Bossé, fille de M. Joseph Bossé, de Vauban.

Le même jour, fut aussi béni le mariage de M. Léo Soucy avec Mlle Rose-Marie Pinet, tous deux de St-Louis. M. Euclide Soucy servait de témoin à son fils et M. Arthur Pinet à sa nièce.

St-Modeste

M. et Mme Jules Dumont (Cédulie Nadeau) et leur fille, Mlle Eva Dumont, de Putnam, Connecticut, sont en promenade au milieu de nous.

Il y a une quinzaine, M. et Mme Omer Castonguay et leur fils, des Etats-Unis, sont venus visiter M. et Mme Octave Dionne.

Le 12 juillet, M. et Mme Ludger Gagné, de Rivière-du-Loup, étaient en visite chez M. et Mme J.-B. Beaulieu.

Le 19 juillet, M. et Mme Octave Dionne, leur fils et belle-fille, M. et Mme Albert Dionne sont allés à St-Basile, N.-B., chez M. et Mme Cléophas Lavoie. Mme Lavoie est la fille de M. et Mme Dionne. Ils ont fait le trajet en auto avec M. Thomas Landry.

Sherbrooke

M. et Mme Adélard Breton, leurs enfants, Ritha, Lucille et André, ainsi que M. et Mme Joseph Côté et leur fillette Claudette, sont en promenade pour une quinzaine de jours à St-Honoré, St-Louis du Ha! Ha!, Notre-Dame du Lac et Biencourt où ils visiteront leurs parents.

M. et Mme Napoléon Grégoire, leurs filles, Yvonne et Rose-Aimée, ainsi que M. Adonia Vachon, étaient dimanche dernier, de passage à Montréal où ils ont visité la révérende soeur Ste-Anne d'Auray, des Soeurs de la Ste-Famille et l'Oratoire St-Joseph.

Le 19 juillet a eu lieu un grand congrès Jociste à l'Arena de Sherbrooke. Dans la soirée, on a donné une intéressante représentation et joué "Le Coeur parle".

St-François d'Assise

M. et Mme Wilfrid Lemieux et leurs deux enfants, Suzanne et Wilfrid, de Storthanks, Sask., sont venus en visite chez M. Philippe Roussel, maire de la paroisse, ainsi que chez M. Arthur Chamberland. Ils se sont aussi rendus à St-Quentin et sont repartis enchantés de leur voyage. Nous leur souhaitons un heureux retour.

A L'HOTEL DE VILLE
LES 4 et 5 AOUT
LE ROMAN D'UNE ORPHELINE
Drame en 5 actes et 1 prologue
par la troupe Barry-Duquesne.

SUCCES DE LA LOCOMOTIVE 6400

La locomotive "6400", la dernière de la série de cinq locomotives à lignes fuyantes construites pour tirer les rapides du Canadien National, a été livrée à ce réseau par les Montreal Locomotive Works. Elle subira immédiatement les épreuves d'usage. Comme les autos, les locomotives doivent être rodées, c'est à dire que certaines parties doivent en être un peu usées avant qu'elles puissent donner leur plein rendement. D'habitude on commence par leur faire tirer les trains de marchandises en augmentant le poids du train et la vitesse.

Les nouvelles locomotives qui sont les premières à posséder les lignes fuyantes et à être mises en circulation sur un réseau canadien ont répondu aux diverses épreuves de façon très satisfaisantes. Elles ont déjà tiré des trains pesant plus de 3,500 tonnes, c'est à dire beaucoup plus lourds que les trains de voyageurs pour lesquels elles ont été construites. On les a essayés aussi dans les rampes et dans tous les cas elles ont fonctionné à perfection et très économiquement. Attachées à des trains de marchandises lourds elles ont atteint facilement 50 à 60 milles à l'heure, ce qui prouve qu'elles ont une grande réserve de pouvoir de traction et qu'elles sont capables de tirer les trains de voyageurs les plus lourds à une vitesse encore beaucoup plus considérable. Les ingénieurs et les mécaniciens qui les ont conduites pendant leurs courses d'essai vantent leur force et leur vitesse.

Les nouvelles locomotives seront affectées au service de l'International Limité, le rapide Montréal-Chicago. Elles sont capables d'une course ininterrompue de Montréal à Sarnia, une distance de 550 milles et plus loin si nécessaire. Pour des fins d'exploitation cependant, elles seront changées à Toronto, de sorte que les locomotives stationnées à Montréal feront la course à Toronto une journée et reviendront le lendemain. Les autres circuleront de Toronto à Sarnia. Toutefois les mécaniciens et les chauffeurs seront changés aux points de division selon l'usage.

Les expériences qui viennent d'être réussies avec les locomotives de la série 6400 ont réalisé pleinement les espoirs que l'on fondait sur ces locomotives à lignes fuyantes dont le dessin a été conçu par M. J.-H. Parkin, directeur adjoint du département de physique du conseil fédéral des recherches, son assistant, M. J. J. Green et les officiers du service de la traction du Canadien National. Ces locomotives tout en étant les plus grosses locomotives à lignes fuyantes au monde ne sont pas les plus lourdes en usage sur le Réseau Canadien National, mais sont les plus perfectionnées et les plus économiques. Elles consument moins de charbon et d'eau et forcent moins les rails. De plus, elles assurent un plus grand confort aux voyageurs qui se trouvent dans les voitures qu'elles tirent. Elles sont munies, entre autres, d'un système d'arrosage pour abattre la poussière en avant des voitures de voyageurs.

AGRICULTEURS D'AUTREFOIS

Le "père" Auguste, ou plutôt *Loguste*, comme on l'appelait, n'avait pas une ferme enviable : quelque 18 arpents de bonne terre, et le reste, un rocher qui se terminait à l'autre concession.

Cependant, il était peu de cultivateurs de la paroisse qui vivait mieux que lui. Il avait trouvé moyen de faire instruire ses sept filles, dont six devinrent des religieuses, et son garçon passa par le collège commercial.

Comment réussissait-il ce mystère, quand des cuitivateurs, propriétaires de belles fermes et moins chargés de famille, avaient toutes les misères à rattacher les deux bouts ?

Mystère? Non... c'est qu'il savait cultiver avec intelligence ses 18 arpents de bonne terre; qu'il avait su planter un verger sur les terres rocheuses, et qu'il avait soigneusement conservé l'érablière qui couvrait de larges espaces de sa ferme.

Durant l'hiver, il était rare qu'il n'eût pas du bois de chauffage à vendre. Cela servait pour payer la pension des enfants au couvent, et plus tard, au collège; et il restait parfois quelques dollars.

Au printemps, il était rare qu'il n'ait pas un boeuf gras à vendre, aussi deux ou trois porcs. Il avait remarqué qu'au temps de Pâques, ça se vendait mieux. Tout l'été, il retirait de l'argent pour le lait vendu à la fromagerie. Il savait utiliser un pacage permanent. C'était aussi un éleveur de moutons, car, disait-il, ils trouvent leur nourriture partout. Il gardait des abeilles, car, elles cherchaient leur nourriture sans qu'il ait à s'en mêler.

Il était rare que dans cette maison, on n'ait pas quelque chose à vendre. Et cependant l'on vivait bien.

Quant à ses achats, il les faisait au printemps, pour l'été, quand il vendait son sucre d'érable, un boeuf, des porcs et à l'automne, quand il vendait des agneaux, des poulets, des porcs, et une vache engraissée.

Comme il ne récoltait pas beaucoup de foin et peu de grain, il achetait une pièce de foin debout chez un fermier qui avait de grands champs, et il allait le faucher lui-même. Cela lui revenait moins cher. Pour la paille, il l'achetait au temps des battages, avant qu'elle soit rentrés dans la grange, car, il payait moins cher.

Son voisin d'en face, Grégoire, avait aussi une grosse famille : 9 garçons. Possesseur d'une belle ferme de 120 arpents, il avait cependant toutes les misères à ne pas trop s'endetter.

Il faut admettre que sa culture laissait plus à désirer.

Un jour, les deux voisins se rencontrent au moulin à farine.

—"Loguste", lui dit Grégoire, "peux-tu m'expliquer ça, toi. T'as une ferme de rien, tu fais instruire tes enfants, et tu prêtes de l'argent. Tandis que moi, avec une belle et grande ferme, et des garçons en masse pour m'aider, j'en emprunte?"

—C'que l'bon Dieu a fait est bien fait, Grégoire. Vois-tu, ceux à qui il a donné des terres de roche, comme la mienne, il leur a aussi donné du talent. Les autres, ceux qui ont de bonnes terres, comme la tienne, en ont moins besoin de talent, et ils peuvent arriver quand même, s'ils sont travaillants".

Cette conversation fut entendue, il y a près de 50 ans. N'est-ce pas encore un peu comme cela de nos jours?

J. Ernest LAFORCE.

CHALOUPE PERDUE

Une chaloupe, couleur brune, au nom de Louis Léveillé, hôtellier, Notre-Dame du Portage a été perdue. 5 passagers, avec rames. Si retrouvée, prière de la remettre à
L'HOTEL LEVEILLE,
Notre Dame du Portage.
Récompense promise.
10 — 1 fs p. p.

VOTRE METIER EST-IL NUISIBLE A VOTRE SANTE?



Travailler pendant des années, six huit, même dix heures par jour dans un endroit où l'air ne pénètre pas, au chaud ou au froid, ou encore dans une atmosphère remplie de fumée ou de poussière.... il n'en faut pas plus pour détruire la santé de l'homme le plus robuste.

Il vous est impossible de vous soustraire aux inconvénients du métier... direz-vous. C'est vrai, mais il vous est possible de protéger votre santé en prenant les PILULES MORO, ce bon tonique contre la faiblesse, le manque d'appétit, la fatigue habituelle, la nervosité, l'épuisement. Les PILULES MORO peuvent vous donner des forces et vous conserver robuste.

Pilules Moro, — partout ou par la poste : 50c la boite ou 3, $1.25.

PILULES MORO

Cie Médicale Moro, 1566, rue S.-Denis, Montréal.

Lettre hebdomadaire aux cultivateurs

(Station expérimentale Ste-Anne de la Pocatière, Qué.)

LA PROTECTION DES POMMES DE TERRE DURANT LA VEGETATION A LA STATION EXPERIMENTALE DE STE-ANNE DE LA POCATIERE

Les arrosages et l'enlèvement des pieds malades sont les principaux moyens mis en oeuvre à cette Station pour protéger sur pied la pomme de terre.

LES ARROSAGES: Afin d'éviter la brûlure tardive ou l'échaudage, on fait généralement cinq à six pulvérisations par saison. La première a lieu quand les plants ont huit à dix pouces de hauteur et les autres se succèdent à dix ou quatorze jours d'intervalle selon la température. Le fongicide utilisé est la Bouillie Bordelaise de formule 4-4-40 c'est-à-dire 4 livres de couperose bleue et 4 livres de chaux éteinte dans 40 gallons d'eau. Pour les premiers arrosages, lorsqu'il y a des bêtes à patates et des altises, on ajoute à la bouillie bordelaise 2 livres d'arséniate de plomb aux quarante gallons de solution.

Pour avoir une bonne préparation, il est recommandé de préparer les solutions concentrées au moins la veille de l'arrosage. Celles-ci se préparent en faisant dissoudre dans une cuve en bois la couperose bleue dans la proportion de 1 livre par gallon d'eau. Ainsi, si l'on emploie 8 livres de couperose bleue, on les fera dissoudre dans 8 gallons d'eau. On fera la même chose avec la chaux éteinte dans un autre récipient en bois ayant soin d'observer la même proportion. Lors de l'arrosage, si le pulvérisateur contient 40 gallons, il s'agira d'y verser 4 gallons de solution de couperose bleue à la suite desquels on remplira à moitié le baril avec de l'eau; ensuite, on ajoute 4 gallons de solution de chaux et on finit de remplir le baril avec de l'eau.

Pour que la pulvérisation soit efficace, il faut qu'elle soit faite en moins 24 heures avant la pluie. De plus, il est très important d'ajuster les becs, de façon à ce que leurs jets atteignent le dessous comme le dessus des feuilles et des plants.

L'ARRACHAGE DES PIEDS MALADES : Comme il y a beaucoup de maladie sur lesquelles la Bouillie Bordelaise n'a pas d'effet telles sont : la jambe noire, la mosaique, la rhizcotonie, l'enroulement, etc., on continue le travail de protection des pommes de terre en passant deux ou même trois fois, si nécessaire, dans le champ durant la saison de végétation pour arracher les plants affectés de ces maladies. Lorsque les tubercules sont formés, on a soin de fouiller la terre pour les enlever s'ils sont de bonne grosseur on les vend pour la consommation. Les plants arrachés et atteints de maladie sont éloignés d'au moins 400 pieds du champ de pomme de terre pour éviter l'infection.

RESULTATS : Cette pratique nous a permis non seulement d'obtenir un rendement moyen de quatre ans de 390 boisseaux à l'acre mais encore elle a agi sur la bonne conservation des patates. Aussi nous pouvons affirmer qu'au printemps nous ne trouvons aucune pourriture et que depuis huit ans nos pommes de terre ont subi avec succès l'inspection pour la certification.

Vrai caractère du rassemblement pour la paix à Genève

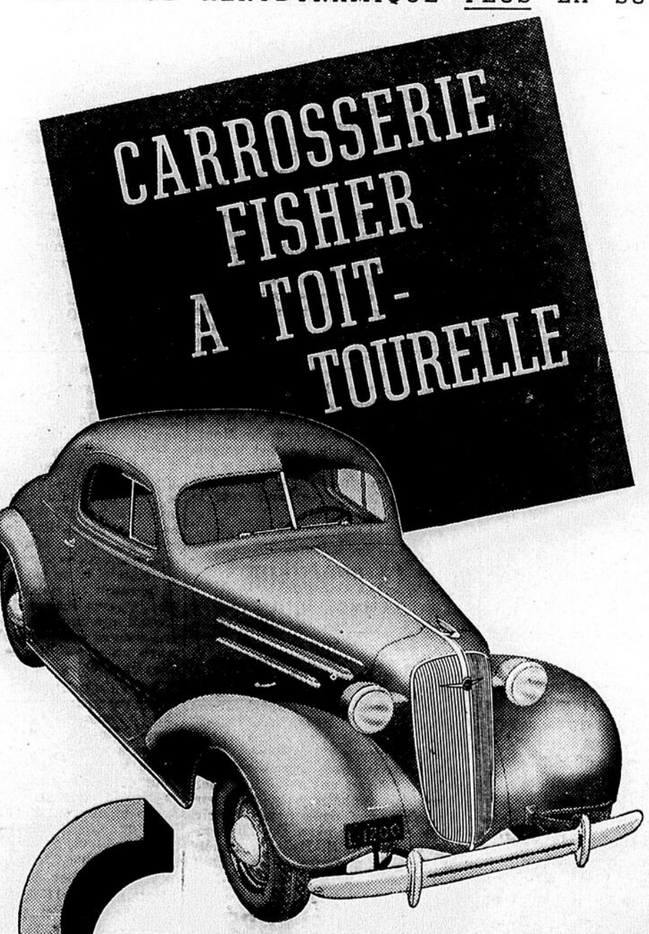
Genève, 20 juin. — M. le Conseiller aux Etats, Frédéric Martin vient d'attirer l'attention du Gouvernement fédéral sur le caractère suspect du Rassemblement pour la Paix à Genève que préparent entre autres MM. Cachin et Pierre Cot et qui risque de porter atteinte à la neutralité suisse et de favoriser l'agitation révolutionnaire à Genève. L'article de fond publié dans le No du 6 juin 1936 de l'organe du Komintern justifie cette intervention. Voici les directives du terroriste bulgare Dmitroff, secrétaire général du Komintern concernant ce Rassemblement:

"La lutte pour le maintien de la paix ne sera efficace que si les partisans de la paix dirigent leurs coups contre les instigateurs directs de la guerre sur l'arène internationale : contre le fascisme allemand et la clique militaire fasciste du Japon, et contre les forces qui, à l'intérieur de chaque pays, les appuient directement ou indirectement".

"Les communistes, tous les ouvriers révolutionnaires consacrent particulièrement leurs efforts à la préparation du Congrès dans les organisations ouvrières. Ils luttent d'une façon opiniâtre pour que ces organisations occupent une place dirigeante dans le mouvement pour ces assises de la paix".

Abonnez-vous au journal "LE SAINT-LAURENT"
Prix : $1.00 par année.

VRAI PROFILAGE AÉRODYNAMIQUE PLUS LA SÛRETÉ DE L'ACIER SOLIDE



TOUT LE MONDE admire la beauté du Chevrolet 1936—le seul auto à bas prix possédant les fameuses carrosseries aérodynamiques Fisher.

Mais les automobilistes expérimentés font remarquer une autre chose, plus importante encore que la bonne apparence, et que Chevrolet est le seul à offrir dans sa classe de prix. C'est la *sûreté* du toit-tourelle en acier solide.

De fait, ce toit-tourelle vous donne une protection sans égale au-dessus de la tête, tout en permettant un profilage complet de l'auto. C'est que le toit-tourelle est embouti tout d'un morceau, à même une seule feuille d'acier solide. Il n'y a pas de tissu ni de treillis métallique, comme dans les anciennes carrosseries, pour gâter la beauté de sa douce surface brillante.

Assurez-vous que votre prochain auto est sûr "de haut en bas". Et cela veut naturellement dire: choisissez un Chevrolet à toit-tourelle. "Le seul auto complet à bas prix". Mode de paiements à tempérament General Motors — paiements mensuels adaptés à votre bourse.

Prix depuis $736 (Coupé à 2 places—série régulière)

Modèles Master de luxe depuis $864

Livrés à l'usine, Oshawa, Ont., taxes du gouvernement, fret et licence extra.

Le seul auto complet à bas prix
FREINS HYDRAULIQUES PERFECTIONNÉS . . . CARROSSERIES FISHER A TOIT-TOURELLE . . . MOTEUR A SOUPAPES EN TÊTE . . . VENTILATION FISHER SANS COURANTS D'AIR . . . GENOUX MÉCANIQUES (sur les modèles Master de luxe) . . . GLACE DE SÉCURITÉ DANS TOUTES LES FENÊTRES

CHEVROLET

GM GENERAL MOTORS PRODUCTS

C-776F

ROBERT TETU RIVIERE-DU-LOUP

Enthousiastes assemblées libérales dans le comté

Dimanche dernier, M. Léon Casgrain, candidat libéral, accompagné de plusieurs orateurs, a adressé la parole à St-Hubert, St-Clément et Cacouna. — Auditeurs nombreux, attentifs et enthousiastes aux trois endroits.

Dimanche dernier, M. Léon Casgrain, C. R., candidat libéral dans le comté de Rivière-du-Loup, a tenu des assemblées aux trois endroits suivants : St-Hubert, St-Clément et Cacouna. Partout, M. Casgrain et les orateurs qui l'accompagnaient ont été très bien reçus, longuement acclamés et attentivement écoutés.

A St-Hubert, l'assemblée eut lieu à l'issue de la grand'messe et elle était présidée par M. Freddy Massé, le maire de la paroisse, qui présenta les orateurs dans l'ordre suivant : M. Henri Lizotte, E. E. D., de St-Eloi, Mtre Alexandre Michaud, C. R., de Rivière-du-Loup et Mtre Léon Casgrain, C. R.

Dans une courte allocution, M. H. Lizotte démontra que le programme de l'hon. M. Godbout était essentiellement agricole et que voter contre Godbout et ses candidats ce serait pour le cultivateur voter contre ses propres intérêts. En terminant, l'orateur lança un vibran appel à la jeunesse et fit l'éloge de MM. Godbout et Casgrain.

L'orateur suivant, Mtre Alex. Michaud, C. R., déclara que M. Casgrain avait fait honneur à ses électeurs comme Orateur suppléant de l'Assemblée Législative et président du Comité des comptes publics. M. Michaud ajoute que le Premier Ministre Godbeut, ses ministres et ses candidats se présentent devant l'électorat de la Province avec la seule étiquette qu'on leur a toujours connue et reconnue, celle de libéraux, francs libéraux, libéraux tout court, tandis que, du côté des conservateurs ce sont les mêmes gens et les mêmes figures, mais sous des couleurs et sous des masques différents. Avant de reprendre son siège, M. Michaud donne lecture du programme agricole de M. Duplessis et le met en regard de celui de M. Godbout et il assure à ses auditeurs que la principale cause du malaise actuel de la classe agricole, non seulement dans notre Province, mais dans tout le Canada, a été la mauvaise administration du gouvernement Bennett de 1930 à 1935, parce qu'en fermant nos portes aux produits étrangers, le haut tarif conservateur du temps a fermé en même temps les meilleurs marchés et les principaux débouchés que nos cultivateurs avaient pour écouler leurs produits.

Le dernier orateur fut M. Léon Casgrain, candidat du gouvernement Godbout dans la présente campagne. Il remercie d'abord ses électeurs de St-Hubert de lui avoir donné en novembre dernier une majorité de 144 voix et il remercie aussi les deux orateurs qui l'ont précédé. M. Casgrain assure ensuite à ses auditeurs que tout en respectant l'opinion des autres, il lutterait encore cette année et comme de coutume courageusement et jusqu'au bout et il leur demande, avant de donner leur vote, de bien considérer les quatre questions suivantes auxquelles il répond lui-même avec sa clarté et son énergie habituelles : 1o.—Quelle est la valeur des candidats en présence? 2o.—Quels sont les chefs des partis en présence? 3o.—Quelles sont les méthodes employées par ces candidats et ces chefs? 4o.—Quel est le programme de chaque parti?

A St-Clément, l'assemblée eut lieu à deux heures, heure solaire, devant l'école paroissiale et elle était présidée par M. Jos. April, maire, qui présenta les orateurs dans l'ordre suivant : Mtre Marc Stein, avocat, organisateur-en-chef de la Jeunesse Libérale du Comté de Rivière-du-Loup, M. Lucien Dubé, directeur de la Jeunesse Libérale Provinciale et secrétaire de la J. L. du Comté de Rivière-du-Loup, Mtre L.-P. Lizotte, C. R., maire de Rivière-du-Loup, M. Henri Lizotte, E. E. D., et M. Léon Casgrain, C. R.

Après que MM. Stein et Dubé eurent félicité et remercié les jeunes libéraux de St-Clément d'avoir aidé à donner à M. Casgrain, en novembre dernier, une majorité de 109 voix dans cette paroisse, M. L.-P. Lizotte, C. R., fit part à l'assemblée de l'enthousiasme général qui se manifestait dans toute la Province en faveur du jeune chef libéral, en faveur de ses jeunes ministres et en faveur de son programme rajeuni, très nouveau et très libéral pour les cultivateurs, les ouvriers et la jeunesse. Il explique pourquoi et comment le divorce tant prédit s'était accompli et il affirme que le vieux parti conservateur a définitivement perdu toute emprise dans la Province, puisqu'il en est rendu à s'appeler de tous les noms et à s'affubler de toutes les couleurs pour essayer de capter les votes et la confiance de l'électorat. M. Duplessis, dit-il, est un conservateur pure laine qui hier s'affublait du titre d'actionniste et aujourd'hui de nationaliste pour demain s'appeler unioniste et se couvrir du drapeau tricolore afin de ne pas se faire voir à l'électorat tel qu'il est réellement. En terminant, M. Lizotte recommande à ses auditeurs de peser les choses tranquillement et froidement afin de découvrir où est la vérité et où sont les garanties pour l'avenir.

L'orateur suivant fut M. Henri Lizotte, E. E. D., qui déclara que l'histoire était une éternelle recommençeuse et que pour le parti conservateur dans la Province de Québec le fait de changer de couleurs aussi souvent ne faisait que le rendre de plus en plus pareil. Il admet ensuite que les libéraux voulaient des réformes mais non une revolution, de la justice et non des injustices.

Le dernier orateur fut M. Casgrain qui remercia les électeurs de St-Clément de lui avoir donné en novembre dernier 109 voix de majorité sur son adversaire et qui leur demanda s'il avait démérité de leur confiance depuis novembre. Il leur demanda, avant de donner leur vote le 17 août, de considérer la valeur des candidats en présence, des chefs, des méthodes employées et des programmes présentés.

A Cacouna, l'assemblée eut lieu à l'issue des vêpres et réunit une très grande foule dans la salle publique. Les présidents de l'assemblée étaient MM. Emile Lebel, maire du village et J.-B. Dionne, maire de la paroisse, qui présentèrent les orateurs dans l'ordre suivant : Le Dr Henri Provencher, dentiste, président de la Jeunesse Libérale du Comté de Rivière-du-Loup, Mtre Alex. Michaud, C. R., Mtre L.-P. Lizotte, C. R. et M. Léon Casgrain, C. R.

Le Dr Provencher déclara que les électeurs du Comté de Rivière-du-Loup se devaient d'appuyer de toutes leurs forces un enfant du Comté et un cultivateur comme M. Godbout qui n'a pas recherché les honneurs qui lui sont échus. Mtre Alex. Michaud fit un bel éloge de M. Godbout et de son candidat officiel, M. Casgrain. Mtre L.-P. Lizotte fit un appel à toutes les bonnes volontés en faveur de celui qui est prêt à donner tout son temps et son talent comme Premier Ministre pour ramener la prospérité dans sa Province. Le dernier orateur, M. Casgrain, exposa clairement la politique que le Gouvernement entend suivre à l'égard des cultivateurs du Québec.

COMMUNIQUE.



Salon de Beauté
"BETTY MEA"
279 Lafontaine, Rivière-du-Loup

SPECIALITES :
PERMANENTS
de tout genre, Naturel ou Pine Apple, AVEC machine 'Duchess'
ONDULATIONS
Marcel Croquignole dit Komol, à l'eau, Marcel.
COUPE DE CHEVEUX
Manicure, Shampoo et Traitement à l'huile.
Massage avec les fameux produits BELCANO.

Cordiale bienvenue à tous.
Alphena SOUCY
279 Lafontaine, Rivière-du-Loup
TELEPHONE : 127

A LA SEMAINE SOCIALE DE VERSAILLES

La Commission des Semaines sociales du Canada sera représentée à la Semaine sociale de Versailles par M. André Laurendeau, actuellement en séjour d'études à Paris. D'autres canadiens assisteront à ces assises, entre autres le R. P. Dunn, S. J., aumônier général-adjoint de l'A. C. J. C., et le R. P. Eustache Gagnon, C. S. C., ancien professeur de philosophie au Collège de Saint-Laurent qui vient de partir pour un séjour assez prolongé en Europe.

Remerciements pour sympathies

La famille Frs. Lévesque, de St-Epiphane, La famille Félix Tardif, de St-Hubert remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion du décès de Mme Félix Tardif, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, sympathies, visites ou assistance aux funérailles.

A tous un cordial merci.

Le plus grand succès radiophonique: LE ROMAN D'UNE ORPHELINE
A l'Hôtel de Ville,
Les 4 et 5 août.

MESSAGE DU PREMIER MINISTRE

A l'occasion du centenaire du premier chemin de fer Canadien célébré en fin de semaine, l'hon. M. L. Mackenzie King, premier ministre du Canada a communiqué à la presse le message suivant. On lira aussi plus loin un message de l'hon. M. C.-D. Howe, ministre du transport.

L'Hon. M. L. MACKENZIE KING

"A l'occasion du centième anniversaire de l'inauguration, au Canada, du transport par rail, je désire offrir mes plus chaudes félicitations aux hauts fonctionnaires et employés du Réseau Canadien National dont le réseau englobe la ligne sur laquelle circula le premier train, et j'adresse un cordial salut à tous ceux dont la fonction est de donner au pays un service de chemin de fer sûr et efficace. Durant le siècle écoulé depuis la course du premier train entre Laprairie et St-Jean, le chemin de fer à vapeur a joué un rôle essentiel dans la formation et le développement du Dominion.

"Je désire profiter de l'occasion de ce centenaire pour offrir au Canadien National et à tous les chemins de fer canadiens, mes meilleurs voeux pour que l'occasion de toujours servir le pays leur soit offerte et pour qu'ils soient prospères au cours des années qui viennent".

Signé : L. Mackenzie KING,
premier ministre.

De son côté l'hon. M. C.-D. Howe, ministre du transport, nous communique le message suivant :

"La célébration du centenaire du premier chemin de fer canadien, événement de portée historique pour une importante section du Réseau Canadien National, offre l'occasion de passer rapidement en revue le développement et le progrès des chemins de fer dans tout le pays.

"Ce progrès fut d'abord lent. Ce n'est que dix ans après la construction du premier chemin de fer entre Laprairie et St-Jean qu'on décida de prolonger le rail et de porter le 16 à 54 milles le parcours total de la voie ferrée au Canada. Ce n'est qu'en 1851 que ce parcours excéda 100 milles. En 1875 le total était de 4,864 milles et au commencement de ce siècle, de 17,657 milles.

"Dans la suite, de l'avis unanime, on construisit trop de chemins de fer. A l'heure actuelle il y a au Canada 48,000 milles de voie simple, dont 22,000 appartiennent au Réseau Canadien National. Dans le même ordre d'idées l'unique locomotive du premier chemin de fer a été remplacée par plus de 8,000 locomotives d'un modèle et d'une taille qu'on ne pouvait même pas imaginer il y a un siècle, locomotives qui sont encore en plein stage d'évolution et de perfectionnement. Durant la même période les deux premières voitures à voyageurs sont devenues 7,000 voitures agencées pour le voyage de nuit comme de jour et les quelques fourgons à marchandises du début sont devenus environ 200,000.

"Le développement des chemins de fer au Canada, pendant un siècle, a donc été extraordinaire ainsi que le développement des autres services ferroviaires. Les capitaux investis dans tous les chemins de fer canadiens représentent aujourd'hui près de 4 milliards et demi, alors que leurs recettes brutes s'élèvent à plus de 300 millions et leurs frais d'exploitation à 261 millions. De cette dernière somme $164,000,000 servent à rémunérer environ 150000 employés, ce qui donne une idée des sommes contribuées par le chemin de fer au bien-être économique du pays.

"Le développement du chemin de fer a eu d'autres effets. Sans le chemin de fer qui a permis de fédérer nos provinces accrochées les unes aux autres, le Dominion n'aurait pu progresser comme nation, notre commerce n'aurait pu s'étendre comme il l'a fait, les grandes prairies de l'Ouest n'auraient pu être colonisées et développées comme elles l'ont été. C'est pourquoi, bien que les chemins de fer aient coûté et continuent à couter gros au pays, la vérité oblige à dire que le pays doit encore beaucoup au chemin de fer et qu'il n'est que juste de profiter de l'anniversaire de son centenaire pour reconnaître cette dette.

"La suprématie des chemins de fer n'a pas été mise en doute avant ces toutes dernières années. La première menace date d'il y a environ 40 ans quand commença le service de tramways interurbain. Certaines personnes crurent alors que l'électricité remplacerait vite la vapeur comme agent de transport pour le commerce du pays. Ce ne fut pas le cas, non faute d'électricité suffisante, mais parce que la mise au point du moteur à combustion interne et la venue de l'automobile créèrent un nouveau mode de transport qui a supplanté en grande partie les voies électriques et, grâce au vaste réseau de routes carrossables, menace aujourd'hui la suprématie du chemin de fer pour le transport des voyageurs et des marchandises.

"Les possibilités de ce nouveau système de transport ne furent pas toutes comprises au début, ni appréciées avant ces dernières années alors que le chemin de fer dut disputer à l'automobile un trafic qu'il était pratiquement seul à transporter auparavant.

"Dans ce domaine du transport comme dans tous les autres ce sera à la fin la survivance du plus apte, du plus commode. C'est pourquoi au stage d'évolution et d'adaptation que nous traversons, le chemin de fer doit tenir compte de la tendance et prévoir l'avenir s'il ne veut pas voir diminuer graduellement son influence dans un domaine qu'il a pu considérer, pendant des années, comme son domaine propre. Il faut admettre que l'automobile, l'autobus et le camion vivront jusqu'au jour où ils seront peut-être eux-mêmes remplacés par un mode de transport plus moderne. Ce que l'avenir réserve à l'automobile et au chemin de fer, seul le temps nous le révèlera. L'adaptation à ces changements se fait plutôt lentement et plusieurs années peuvent s'écouler avant que le changement s'opère complètement. Lorsque ce temps sera venu on se rendra probablement compte que la voiture à moteur est le meilleur mode de transport dans un certain domaine et que dans un autre domaine le chemin de fer est encore sans rival. Et dans un troisième domaine, allié du chemin de fer plutôt que de l'auto, l'avion aura aussi sa place marquée. Enfin, et si borné que soit son champ d'action, la route d'eau continuera à transporter des produits saisonniers pour qui le temps est un facteur secondaire.

"Voilà ce vers quoi nous nous acheminons au moment où nous célébrons le centenaire du chemin de fer au Canada. A l'heure actuelle le contrôle et la règlementation de ces divers modes de transport manquent d'uniformité. Ceci est dû en partie aux conflits de juridiction et au manque d'entente entre les gouvernements, ainsi qu'à l'absence de pouvoirs législatifs là où il n'y a pas de conflits de juridiction. Tenant compte de ces faits et dans un premier effort pour ramener l'ordre dans le chaos du transport, l'Etat a constitué un ministère du transport dont j'ai l'honneur d'être le premier ministre. J'espère que nous pourrons accomplir quelque chose de concret, faire un pas en avant, et que longtemps avant que soit célébré le second centenaire des chemins de fer canadiens la politique poursuivie de nos jours à l'égard du transport se révélera féconde et aidera à l'établissement d'un nouvel ordre de choses qui remplacera graduellement l'ancien dans le domaine du transport.

(Signé) C.-D. HOWE,
Ministre du Transport.

La troisième course internationale en canot

Depuis quelques années, un événement sportif d'un caractère tout à fait particulier se déroule, au mois d'août, dans la vallée du Saint-Maurice : c'est une course en canot, disputée par étapes de longueurs inégales sur une distance totale de 125 milles, entre La Tuque et Trois-Rivières. Celle du mois d'août prochain aura lieu les 21, 22 et 23 août.

L'idée d'une course en canot sur la rivière Saint-Maurice fut lancée pour la première fois en 1934, lors de la célébration du tricentenaire des Trois-Rivières, pour rappeler le souvenir des missionnaires, des explorateurs et des coureurs des bois qui, dès le début de la colonie française en Nouvelle-France, utilisaient cette rivière au cours de leurs voyages dans l'intérieur du pays.

Bien que limitée aux seuls concurrents de la vallée du Saint-Maurice, la course de 1934 remporta un si vif succès qu'il fut décidé sur le champ d'en faire un événement annuel, qui s'ajouterait aux attraits déjà si puissants de la Mauricie pour attirer les visiteurs et les inciter à prolonger leur séjour dans cette région pittoresque de la Province.

En 1935, la deuxième course fut ouverte aux concurrents de toute la Province, et elle remporta encore un éclatant succès. Ces deux premières courses étaient courues en deux étapes. La Tuque-Grand'Mère et Grand'Mère-Trois-Rivières, et la distance totale était d'environ 115 milles.

La course du mois d'août prochain sera internationale, c'est à dire ouverte aux concurrents de toute l'Amérique du Nord. Elle sera disputée sur une distance totale de 125 milles, y compris les portages, et sera divisée en trois étapes: La Tuque-Grand-Mère, 85 milles; Grand'Mère-Shawinigan Falls, 15 milles en comptant le tour des iles situées en face de cette dernière ville; et Shawinigan Falls-Trois-Rivières, 25 milles.

Cette course en canot sur la rivière Saint-Maurice constitue une très rude épreuve d'endurance et d'habileté, car les concurrents doivent faire plusieurs portages, sauter des rapides et affronter les multiples dangers que présente la descente d'une des plus puissantes rivières de la Province.

L'un des plus grands attraits de cette course se trouve dans le fait que les spectateurs peuvent suivre les concurrents depuis le départ de La Tuque jusqu'à l'arrivée aux T.-Rivières. En effet, grâce à la route provinciale No. 19, qui longe la rivière Saint-Maurice sur presque toute sa longueur, un automobiliste peut suivre toute la course sans descendre de son véhicule. Il a en même temps l'avantage de visiter l'une des régions les plus pittoresques de toute la Province.

La course du mois d'août prochain est organisée par le Club de Canotage Radisson, qui a ses quartiers-généraux aux Trois-Rivières, au numéro 936, rue Saint-Pierre. Les officiers de ce club fourniront des renseignements aux intéressés, particulièrement en ce qui a trait à l'inscription des concurrents et aux règlements de la course.

Le "Saint-Laurent" est la propriété de ALPHONSE PARE et est imprimé au numéro 234, rue Lafontaine.



FUTURS MARIÉS

Vous désirez, n'est-pas être chic le jour de votre mariage? Rien de plus facile si vous venez acheter vos toilettes à notre magasin, nous sommes spécialisés dans ces lignes.

Quelque soit la personne, c'est-à-dire la corpulence de la personne, qu'elle soit grande ou grosse, mince ou courte, notre département de confection sur mesures (modèles exclusifs) est à la disposition des plus difficiles pour Robes, Manteaux, Habits ou paletots.

(AUCUNE CHARGE ADDITIONNELLE POUR COMMANDES SUR MESURES SPECIALES)

SATISFACTION ASSUREE.

Magasin Toulch Inc.
LE PREMIER PRES DE LA STATION
RUE LAFONTAINE, RIVIERE-DU-LOUP.

LA PRESSE CATHOLIQUE ET LES JESUITES

La "Civilta cattolica" publie, à l'occasion de l'Exposition du Vatican, un important article du R. P. Mondrone sur "L'Exposition de la presse catholique et la Compagnie de Jésus". Sans parler du passé, qui n'est certes pas sans gloire, le nombre des périodiques publiés par les Jésuites a toujours été en augmentant depuis l'année 1850, où fut fondée la Civilità cattolica. L'auteur de l'article a pu établir avec exactitude que le nombre des périodiques de la Compagnie est de 1,112, publiés en 50 langues, ayant un tirage de 144,206,769 exemplaires et comptant 13,340,060 abonnés.

Sur ces revues, 26 sont de culture générale, 125 traitant des études scientifiques, 77 nous parlent des missions, 596 sont des revues soit de piété, soit de propagande, et enfin 261 sont l'organe des colleges. Parmi les revues de langue française, il faut signaler : Les Etudes (Paris); Recherches de science religieuse (Paris); Archives de philosophie (Toulouse); Revue d'ascétique et de mystique (Toulouse); Revue des Communautés religieuses (Paris); Nouvelle Revue théologique (Louvain); Revue des auteurs et des livres (Louvain); Fichier scolaire (Lyon); Dossiers de l'Action populaire (Paris); En Famille (Chine); Revue catholique (Chine); etc., etc...

Et dans le domaine scientifique, sans oublier les Universités, qui leur sont confiées il faut noter qu'ils dirigent 21 Observatoires, dont 8 aux Etats-Unis.

ABBE P. HOURAT.
"La Vie Catholique".

ECOLE DE FORMATION SOCIALE

L'Ecole de formation sociale de Vaudreuil aura lieu cette année du 2 au 8 août. Ceux qui désireraient y participer sont priés d'adresser leur demande au Secrétariat de l'Ecole Sociale Populaire, 1961, rue Rachel Est, Montréal.

FELIX SAVARD

85, rue Lafontaine (Ancien poste W. Bélanger)

Successeur de la maison J. A. et J. F. Savard et W. Bélanger, établie depuis cinquante ans.

OPTICIEN - BIJOUTIER - HORLOGER

Examen de la vue exécuté à l'aide d'instruments les plus modernes.

Aussi assortiment complet de Bijoux, Joncs, Bagues de fiançailles, Etc., Etc.

UNE VISITE EST SOLLICITÉE.

VOYEZ NOTRE DÉMONSTRATION D'ANTIDÉRAPAGE



C'est intéressant! L'ovale de caoutchouc Goodyear est exactement de la dimension de la partie d'un pneu ballon de 5.25-17 qui est en contact avec la route, quand le pneu est correctement gonflé et qu'il porte une charge normale. Remarquez que le côté uni de l'ovale glisse sur la vitre humide, mais le côté de la semelle All-Weather adhère quand vous tentez de le faire glisser. Venez à notre magasin pour voir et faire vous-même cette expérience.

PREUVE DE L'EMPREINTE

Les empreintes de pneus en usage sur des autos de votre propre localité prouvent que les Goodyear, même après un service long et dur sur des autos modernes, sont encore bons, sûrs, et leur semelle est encore épaisse.

PREUVE "SUPERTWIST"

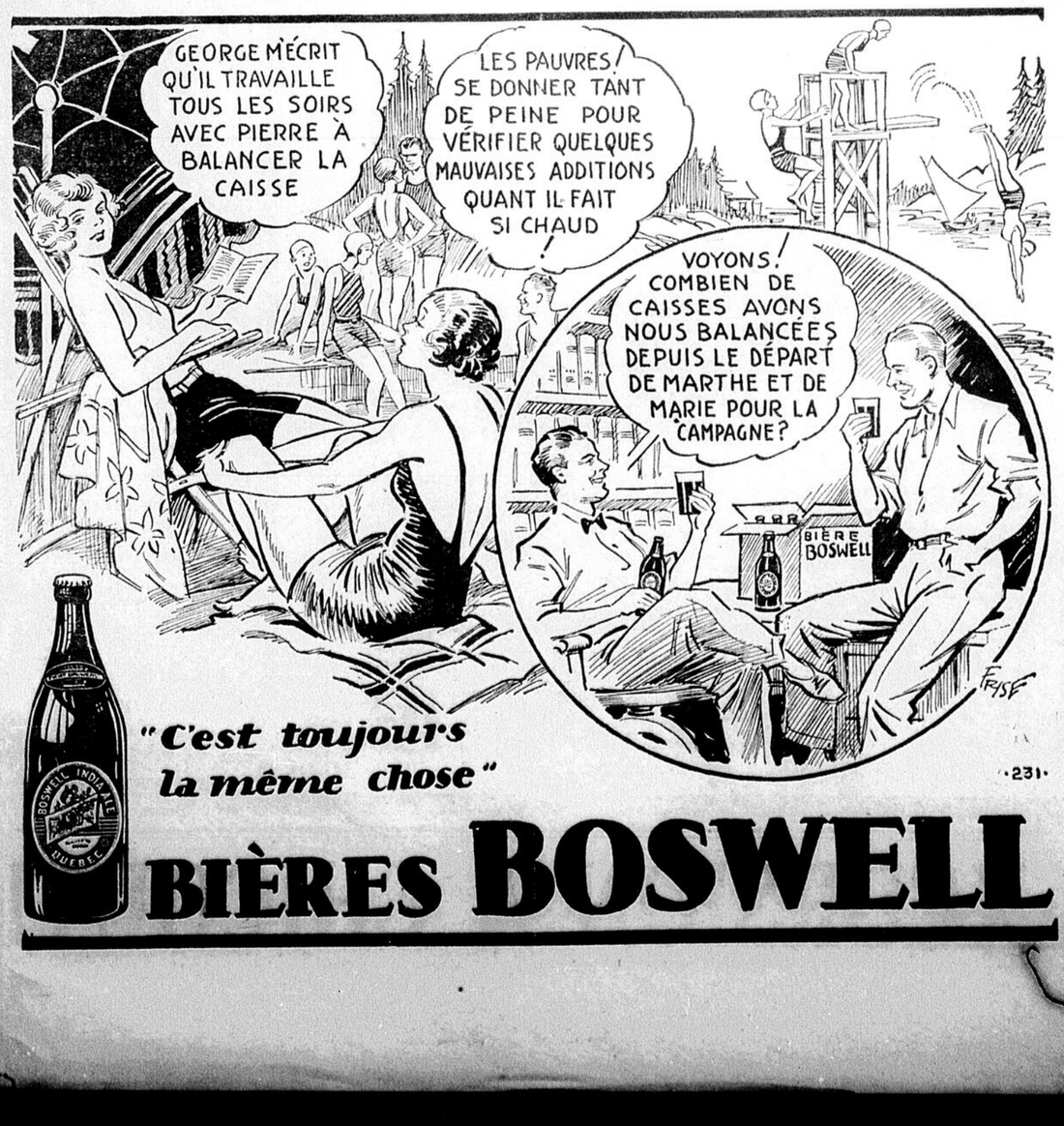
Nous tendrons, sur une machine à étirer, une corde "Supertwist" et une corde comme on en emploie dans les pneus ordinaires. Vous serez surpris de voir ce qui arrive. Venez voir cela.

GOODYEAR

J. H. TREMBLAY
28 Chemin Témiscouata
RIVIERE-DU-LOUP
Téléphone 4923

H. PROULX
31 rue Fraser
RIVIERE-DU-LOUP
Téléphone 76

J. G. LEFRANCOIS, Enr.
7 Lévis
RIVIERE-DU-LOUP
Téléphone 107



"C'est toujours la même chose"

·231·

BIÈRES BOSWELL

NOUVELLES LOCALES

—M. l'abbé Gonzague Chouinard, de Québec, a passé quelques jours à la Rivière-du-Loup.

—M. Armand Aubry, de Montréal, est à la Rivière-du-Loup pour une quinzaine. Il est venu rejoindre madame Aubry et ses enfants actuellement en visite chez M. et madame Charles Delisle.

—M. et madame Lucien Pettigrew, de Montréal, passent la belle saison à la Rivière-du-Loup les invités de M. et madame J.-B. Soucy.

—M. et madame William Riverin et M. Léon Riverin, de Chicoutimi, étaient en visite au début de la semaine chez M. Louis-Philippe Bernier.

—M. Lucien Dubé, de Rivière-du-Loup, partira ce soir pour Sherbrooke où il assistera à la Troisième Convention de la Jeunesse Libérale Provinciale, comme directeur et délégué de la J. L. du comté de Rivière-du-Loup.

—Madame Wilbrod Ouellet passe quelque temps à Montréal, en visite chez des parents.

—M. N.-H. Delisle, de Lévis, a passé la fin de semaine à la Rivière-du-Loup, en visite chez des parents.

—M. et madame Pierre Chassé et leurs trois enfants, Antoinette, Marcelle et Maurice, de Los Angeles, Californie, M. et madame Henri Thivierge et leur fils, Lucien, de Giffard, madame E. Martel et ses trois enfants, Suzelle, Maurice et Philippe, madame Jos. Grouix et sa fillette, Paulette, MM. Jos. Chassé et Maurice Chassé, de Montréal, font un séjour à la Rivière-du-Loup, les invités de M. Alphonse Chassé, de la rue Du Rocher.

—Mesdemoiselles Marie et Louise Stein, Marie Cimon, de notre ville, et Lucile Blais, d'Ottawa, sont parties, mardi dernier, pour un voyage en automobile en Gaspésie.

—M. Arthur Lacombe et sa fille, mademoiselle Claire Lacombe, de Montréal, ainsi que mademoiselle Gisèle Trudel, sont en visite chez M. Edgar Lacombe.

—A la retraite des religieuses qui vient de se terminer au couvent du Bon-Pasteur on remarquait Soeur Marie de St-Léa, de l'hospice de Lyster et Soeur Marie de Ste-Gertrude de la Trinité, du couvent de St-Pamphile. Ces deux religieuses sont les filles de madame Oscar Roussel, de cette ville.

—Madame Raoul Caouette, de Montréal, en visite chez sa mère, madame Joseph Deschamps de cette ville.

—On annonce pour le 9 août, une excursion à Chicoutimi, par le vapeur Rivière-du-Loup.

—Mademoiselle Simonne Larocque, de Trois-Pistoles, est depuis quelque temps l'invitée de sa cousine, madame Achille Chénard, de Saint-Ludger.

—Madame Raoul Caouette, de Montréal et madame Joseph Deschamps et ses enfants, de cette ville, ont passé quelque temps à Notre-Dame de l'Isle-Verte, en visite chez des parents.

—Grande réduction chez madame Alonzo Plourde, dans toutes les lignes d'été. Une visite vous convaincra.

—Mademoiselle Berthe Fraser et M. Lionel Paradis sont en visite chez des parents à Notre-Dame de l'Isle-Verte pour une semaine.

—M. Jos. Deschênes, de St-Guy, était de passage en ville, par affaires, au début de la semaine.

—Madame Frank Morin, de Lawrence, Mass., a visité sa mère, madame Louis Laplante, de St-Honoré, ainsi que ses frères et soeurs. Elle s'est rendue aussi chez M. Chs. Martin, de St-Epiphane. Madame Morin fait une tournée dans le comté en visitant ses parents et amis. En retournant chez elle, elle fera un arrêt à Lewiston, Me.

—A la fin d août... pensez-y.... on vous prépare une surprise... petits comédiens en herbe... danse sur pointe... operette par nos meilleurs artistes locaux... nous en reparlerons.

—Qui sera l'heureux gagnant au tirage de $30.00 mercredi soir prochain, au Princesse?...

Ne manquez pas de voir le plus grand succès radiophonique :

Convaincue maintenant

Mlle Francis Pavlovic de New-York, N. Y., écrit : "Je recommande le Novoro du Dr Pierre à tous mes amis parce que je suis maintenant convaincue que c'est un bon remède. J'étais sujette aux dérangements de l'estomac et aux maux de tête mais depuis que je prends le Novoro du Dr Pierre je me sens parfaitement bien". Des milliers de personnes ont fait la même expérience. Le Novoro du Dr Pierre est un remède qui a fait ses preuves. Il tonifie l'estomac, règle les intestins augmente le plux urinaire, élimine les matières nocives du système et aide la nature à rétablir l'harmonie d'une bonne santé. Le Novoro du Dr Pierre ne se trouve pas dans les pharmacies, il peut seulement être obtenu chez les agents locaux autorisés. Pour renseignements écrire à Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

Course de Garçons

A SAINT-LUDGER

LUNDI, le 27 JUILLET

A 8 HEURES DU SOIR

Procurez-vous des billets qui donneront droit au tirage d'un dollar.

Rendez-vous en foule au garage J.-S. Proulx, à St-Ludger, pour acclamer le vainqueur du marathon.

FELICITATIONS

Mlle Marguerite Boulet, a obtenu son brevet de 5ème année avec la note distinction.

Nos félicitations à l'élève et à sa dévouée maitresse, Soeur Ste-Cégile.

HEUREUSE GAGNANTE

Mlle Gisèle Lacombe, de St-Ludger a été l'heureuse gagnante du $50.00 au Théâtre Princesse, samedi dernier. Nos félicitations.

Prochain mariage

On annonce pour le 4 août, le mariage de Mlle Jeannette De Courcy, fille de M. et Mme Joseph De Courcy, de Ste-Anne de la Pocatière, avec M. Emile Caouette, fils de Mme Napoléon Caouette, de Rivière-du-Loup, Station.

Service anniversaire

Mercredi, le 29 juillet, à 7 heures, à l'église de St-Patrice, sera chanté le service anniversaire de Dame Chs. Fortin.

Parents et amis invités.

Traitement de la peau

Mlle Agate Frigon, experte en traitement de la peau sera à la FRASERVILLE DRUG pour rencontrer toute personne qui aimerait avoir des consultations à ce sujet.

Service à la Pharmacie du 27 juillet au 8 août. Réservez votre appointement en appelant au No 123.

Consultations gratuites.

10 — 1 fs p. p.

Tél. 156

Dr V. Dubé

Chirurgien - Dentiste

35, rue Lafontaine

Rivière-du-Loup, Station.

LES JÉCISTES EN VACANCES

Enfin les jécistes sont en vacances. En vacances, chez eux, mais non en vacances totalement, car jamais un jéciste ne doit se reposer. Quand il voit l'oeuvre néfaste du communiste s'implanter même chez les siens, il ne peut rester coi. De l'action, toujours de l'action.

Il y en a plusieurs, ici, à Rivière-du-Loup, peut-être en avez-vous coudoyé quelques-uns depuis trois semaines. Béret avec insigne, cravate bleue, sourire aux lèvres: voilà à quoi vous les reconnaîtrez extérieurement. Le sourire est si rare aujourd'hui que l'on aime à en rencontrer qui aient la conscience assez tranquille pour sourire à la vie, à leurs amis et même à leurs ennemis.

Et, me direz-vous, est-ce que tous entrent dans ce mouvement? Je vous répondrai simplement que tous les étudiants peuvent en faire partie pourvu qu'ils soient décidés à ne faire que leur devoir mais tout leur devoir. Dans des articles subséquents nous parlerons de l'organisation de la J. E. C. et comment elle est en mouvement se rattachant à la véritable Action Catholique. Il y a aussi la J. O. C. pour les ouvriers, la J. A. C. pour les agriculteurs et la J. S. C. pour les écoliers.

Les jeunes doivent se convaincre que la génération actuelle n'est pas ce qu'elle devrait être. On fuit son devoir, on fuit l'Eglise, on fuit en un mot le Christ-Roi pour s'attacher aux futilités du siècle.

La jeunesse, si elle veut tuer le communisme doit être avant tout et essentiellement catholique, c'est-à-dire vivre la vie même du Christ. Est-ce si difficile que cela. Point du tout. Demandez à ceux qui font partie de ces mouvements d'Action Catholique s'ils aiment leur vie d'étudiant catholique. Je défie n'importe qui de m'apporter une réponse négative.

Un étudiant, quel qu'il soit et quelle que soit son intention de vocation future doit s'inculquer l'esprit catholique et ne pas craindre de se sacrifier, afin d'être prêt pour les luttes de demain. Elles seront terribles, ces luttes, tout comme celle de saint Michel avec Lucifer, mais nous gagnerons comme l'archange a vaincu Satan.

La J. E. C. pour se faire connaître s'imprime un journal ou chaque étudiant peut envoyer son mot. C'est un journal mensuel de 16 pages au prix modique de 5 sous. Je demanderais à tous de se faire un devoir de se le procurer, afin de bien connaître ce mouvement de J. E. C. Si vous êtes contre, vous vous convaincrez que vous devez l'encourager; si vous êtes pour, vous serez heureux de contribuer à l'oeuvre rédemptrice du Christ-Roi.

J. Wilfrid MICHAUD, étudiant
C. P. 242 St-Frs.-Xavier.

Service anniversaire

Le service anniversaire de M. Cyrias Malenfant, de St-Arsène, sera chanté lundi le 27 juillet à 8.30 heures (heure solaire).

Parents et amis sont priés d'y assister.

CROQUET

Dans le "Saint-Laurent" du 9 juillet, le club de croquet Rivière-Verte, champion 1935 a lancé un défi à tous les clubs de croquet du district.

Le club de croquet "Le Montagnard" a accepté le défi. La rencontre avait été cédulée pour dimanche le 19 juillet à 2 heures p. m. A la dernière minute une dépêche téléphonique nous avertit de ne pas monter jouer : les joueurs étaient absents.

Qu'on eut ces champions? Ont-ils eu peur? C'est ce que nous aimerions bien savoir?

LE CLUB DE CROQUET
"LE MONTAGNARD".

Réponse à "Que signifie cette déclaration"

Je soussigné déclare publiquement que je n'ai jamais écrit au Front Populaire mais que j'ai écrit moi-même à l'association ouvrière nationale de Québec leur faisant quelques suggestions dans l'intérêt de notre association. Je me charge de donner à tous mes membres entière explication dans ma prochaine assemblée qui aura lieu à la salle des Forestiers Indépendants, vendredi le 24 juillet à 8.30 heures p. m. Tous les sans travail de Rivière-du-Loup sont cordialement invités à y assister. Plusieurs questions très importantes seront discutées.

Le travail que j'ai fait n'est nullement dans le but de travailler contre nos idées religieuses, encore moins contre le clergé.

OVILA LEGARE,
Président de l'Association.

Soirée Dramatique et Musicale

A SAINT-ARSENE

Sous le distingué patronage de M. le curé Eustache Santerre, dimanche le 2 août.

Dimanche, le 2 août, le Cercle Dramatique de St-Arsène interprétera deux comédies intitulées: "Quand on conspire" et "Clovis fait des vers".

Ces deux pièces, d'Anthony Mars, sont d'un haut comique.

Que tous ceux qui aiment à rire de bon coeur se rendent à notre soirée, préparée avec soin depuis assez longtemps.

Notre Cercle Dramatique, qui cultive le beau et le bien saura, encore une fois, intéresser et satisfaire les amateurs du bon théâtre.

Nous comptons sur la présence de nombreux amis qui, ces années dernières, nous ont encouragés et honorés de leur présence.

Les détails du programme seront donnés la semaine prochaine.

Portes ouvertes à 7 heures (heure avancée). Lever du rideau à 7.30 heures, (heure avancée).

Prix d'entrée : Sièges réservés 35c
Admission générale: 25c.

Cordiale bienvenue aux distingués visiteurs.

Le Secrétaire du Cercle.

M. DONAT ROY DANS LE DEUIL

M. et madame Donat Roy, de St-Pascal, viennent d'être cruellement éprouvés par la mort de leur fille ainée, Mlle Rolande Roy, décédée samedi dernier. Elle était âgée de 14 ans.

Ses funérailles ont eu lieu à St-Pascal, mardi le 21 courant, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Elle laisse pour la pleurer, outre ses parents, deux soeurs, Ritha et Denise et un frère, Gaston.

Le "Saint-Laurent" prie la famille en deuil de bien vouloir accepter ses plus vives sympathies.

St-Arsène

En visite chez MM. Joseph Chénard et José Pelletier, Mgr F. Pelletier, de Québec.

Qui est l'heureux gagnant ?

La coutellerie tirée au sort, samedi dernier, au magasin de chaussures T. Gamache, a été gagnée par le numéro 317160. Le porteur de ce numéro voudra bien venir réclamer cette coutellerie à mon magasin.

N'oubliez pas que pour chaque achat de 50c à mon magasin vous avez droit à un billet qui vous permet de prendre part à un tirage dont le prochain aura lieu samedi le 22 août Les personnes qui ont déja des billets sont priées de les conserver car ils serviront pour le prochain tirage.

Je profite de l'occasion pour vous inviter à venir visiter mon assortiment de chaussures. Vous y trouverez le *choix*, la *qualité* et des *bas prix*.

T. GAMACHE,
Marchand de Chaussures,
37 Lafontaine Tél. 4202 R.-du-L. Sta.

AU PRINCESSE

L'une des plus belles évocations des jours sombres de la Révolution française que l'on puisse voir est bien le film "Sous la Terreur", qui prendra l'affiche samedi.

On ne sait pas assez que, durant cette période troublée, se manifestèrent de beaux traits d'héroisme, de foi et d'abnégation. Il y eut des hommes courageux, prêts à défendre les nobles injustement opprimés. C'est une anecdote de la grande histoire que ce film nous livre, et il le fait avec une conviction, une force et une puissance qui étonnent les spectateurs.

Les vedettes de ce beau film sont Henri Rollan, Marie Bell, de la Comédie Française, et piusieurs centaines d'autres acteurs. Les foules sont nombreuses, les scènes imposantes. La mort de Marat, par exemple, est une saisissante reconstitution. Ce n'est pas un film historique, mais une émouvante histoire en marge de l'histoire.

En présentant, mercredi, le 29 prochain, au Princesse, "Valse Royale" avec Henri Garat et Renée St-Cyr la direction de ce coquet établissement répond sans doute à un secret désir de la clientèle. En effet "Valse Royale" est un film qu'il faut avoir vu et pour plusieurs raisons. Il y a d'abord les vedettes qui ne manquent jamais de nous donner de très jolies choses. Puis il y a la musique, les chansons, l'intrigue et bref, l'ensemble brillant du film lui-même. "Valse Royale" mérite la réputation qu'on lui a faite. C'est une histoire finement contée, située dans un décor évocateur et interprétée par des acteurs dont l'art est hautement appréciée.

On raconte dans "Valse Royale" l'idylle d'un beau cavalier du roi avec la fille d'un humble pâtissier. C'est l'amour dans un tour de valse mais comme c'est l'habitude les tourtereaux auront bien du mal à goûter le bonheur dans un beau mariage. Cela donne au public l'occasion d'assister à des scènes de belle tenue et à un dialogue extrêmement spirituel. Garat plus élégant et plus charmeur que jamais, tient la vedette avec autorité et avec une prestance réellement royale. Renée St-Cyr est piquante, mutine, espiègle et décidée. Le reste de la distribution est à l'avenant.

Chronique de la Crèche

UN POURVOYEUR

C'est un jeune et brillant praticien qui fait de la médecine intelligente et payante à 300 milles de la vieille capitale. Il fut tout simplement externe à notre clinique de péliatrie; mais l'aspect social de notre oeuvre, dès ce temps-là, l'avait saisi... saisi au point qu'il s'était promis d'aider, de coopérer, de collaborer, de seconder, pas tant de ses deniers que de sa propagande personnelle.

Et dans son milieu, notre oeuvre de placement rayonne et progresse.

Il avait vu de ses yeux la pitoyable misère de l'abandon en masse; il avait lu, pour analyser et mieux comprendre cette misère, des *Dialogues de la Crèche;* naguère encore ne lisait-il pas pour s'entretenir, dit-il, dans ses bonnes dispositions, les *Récits de la Crèche?* Aussi se déclare-t-il, dans un langage qui sent un peu l'américain, cent pour cent avec nous.

x x x

C'est ce qui fait qu'ayant laissé à Québec sa bonne maman et une gentille promise, le Docteur vienne périodiquement, chroniquement, y faire son tour.

Eh bien, on dirait qu'il a fait voeu de n'y point venir sans nous apporter ce que nous appelons une *commande.*

Il arrive, voit la soeur dispensatrice, lui expose les désiderata, voire les exigences, les conditions *sine qua non* du couple candidat à l'adoption, il apporte même la recommandation de M. le Curé; car il marche la main dans la main avec son pasteur.

Notre brave ami sait, d'une part, que nous sommes absolument démunis de filles de plus de 15 mois, mais que par contre nous souffrons d'une pléthore de garçons, et il s'efforce de diriger le placement à la rencontre de nos besoins et de nos petits nécessiteux du sexe fort.

Pour le reste, nous tâchons de satisfaire toutes les exigences.

Faut-il une rousse, nous l'avons; faut-il un brun à teint sombre, nous l'avons; une blonde frisée ou défrisée, un garçon qui marche et mange comme tout le monde, nous avons tout cela et bien d'autres types encore.

Nous soumettons à l'ambassadeur des couples lointains, avec leur fiche de santé, les sujets qui nous paraissent le mieux répondre aux désirs et spécifications.

Il accepte ou rejette jusqu'à ce qu'on tombe d'accord.

Marchés conclus, les bonnes soeurs le comblent de compliments, de gratitude et de voeux de bon établissement.

—As! si tous les médecins étaient comme vous, Docteur! Vous comprenez si parfaitement notre oeuvre! Ça fait presque la vingtaine que vous placez en trois ans. Revenez encore. Bienvenue toujours! Nos respects à Madame votre mère et nos meilleurs voeux à Mlle X.

Le brave docteur attend toujours cette allusion pour partir. Alors il s'épanouit, saute dans sa voiture et vole vers sa bien-aimée.

x x x

Mais comme il est dans son vrai rôle, ce médecin de campagne, pourvoyeur de santé, oui, pourvoyeur d'enfants, oui, mais pourvoyeur aussi de bonheur domestique!

Médecin de campagne, médecin de famille, médecin confident, médecin conseiller, médecin bienfaiteur!

Confrères du docteur X., qui n'y avez pas encore pensé, voyez un peu ce que vous pourriez faire autour de vous pour le soulagement de l'incommensurable malheur et pour le bonheur de tant de ménages sans enfants et pour l'animation de tant de cages sans oiseaux.

—Docteur, placez-nous donc deux ou trois enfants... Nous vous prédisons, en retour, deux ou trois grandes bénédictions.

V. GERMAIN, ptre.

AUMONES : Des visiteurs, $20.-40; par courrier ,$11.50. Pour fondation de berceaux, $87.00.

ADOPTIONS : 7 en ce mois, 139 depuis janvier.

AVIS

Prière de ne pas oublier la vente de l'ameublement et de la balance de stock du magasin de Thé et Café, au No 307½, rue Lafontaine, immeuble Thibault, pour le 28 juillet courant, à 2.30 heures de l'après-midi.

P.-E. MARTIN, H. C. S.
10 — 1 fs p.

Fille de table demandée

On demande une jeune fille pour servir les tables dans un hôtel. S'adresser au

PORTAGE INN
Notre-Dame du Portage.
10 — 1 fs p. p. Tél. 7067

AVIS

Je ne suis pas responsable d'aucune dette contractée en mon nom soit par mon épouse ou par qui que ce soit.

FRANCOIS COTE,
Village de Cacouna.
10 — 2 fs p.

Maison à louer

Maison à louer, située au No 78, rue St-André. Electricité et eau courante dans la maison. Grand terrain. Très central Pour visiter écrivez-moi et j'irai moi-même vous montrer la maison. S'adresser à

P. LAVERY,
3, rue St-Hubert, Québec.
10 — 4 fs p.

St-Hubert

Le 21 juillet, M. Jean-Baptiste Labrie, fils de M. et Mme Ernest Labrie unissait sa destinée à Mlle Marie-Anne Beaulieu, fille de M. et Mme Adélard Beaulieu.

Le même jour, M. Robert Côté, de St-Cyprien unissait sa destinée à Mlle Simonne Labrie, fille de M. et Mme Ernest Labrie.

Le 22 juillet, M. Zénon Ouellet, fils de M. et Mme Joseph Ouellet, unissait sa destinée à Mlle Amanda Pelletier, fille de M. Polycarpe Pelletier décédé et de Mme Pelletier.

Le même jour, M. Jean-Baptiste Caron, fis de M. Joseph Caron, décédé et de Mme Caron unissait sa destinée à Mlle Emélia Cimon, fille de M. et Mme Etienne Cimon.

Nous souhaitons beaucoup de bonheur à ces nouveaux époux.

Divers.— Mlles Yolande et Anita Lessard, de Rivière-du-Loup ont passé quelques jours chez Mme Ernest Hudon.

En visite chez M. Freddy Massé, cette semaine et la semaine dernière, Mlles Elodie et Maria Roy, de l'Isle-Verte; M. Gérard Massé, de Montréal, M. Harmel Laurent Massé, de Trois-Pistoles.

M. le curé Langlois, de St-Honoré de passage à St-Hubert, mardi dernier.

M. Joachim Dumont et sa soeur, Alfréda, de Cabano, en visite chez M. Vital Beaulieu, dimanche dernier.

M. et Mme Thomas Beaulieu, M. et Mme Jos. Beaulieu et leurs enfants Florian et Robert, de Salem, Mass., en visite chez M. Alfred Beaulieu, la semaine dernière.

Mme Leblanc ainsi que son fils, Robert, de Montréal, en visite chez M. le Dr et Mme Martineau.

Hiram Saindon
St-Arsène.

Sucre granulé Lantic, 100 lbs	5.00
Par 10 livres	.50c
Blé d'Inde rond, Ontario 98s	$1.45
Blé d'Inde Africain 98s	1.55
Blé d'Inde cassé 98s	1.55
Blé d'Inde moulu 98s	1.55
Moulée de bettes	1.40
Tabac en feuille (bon)	.15
Melasse W I B, le gallon	.23
Melasse W I B, au baril de 45 à 50 gallons	.20
Miroir en feuille, toutes grandeurs.	
Moulures à cadre, de toutes sortes.	
Huile à Centrifuge, la pinte	20c
Huile à harnais, la meilleure	75
HUILES POUR AUTOS	
Polarine, le gallon	55c
Marvelube, le gallon	.75
Mobiloil, le gallon	1.10
Clôture de broche, 5 fils	2.75
6 fils	3.15
7 fils, No. 15	3.20
7 fils No. 9	3.55
8 fils	4.35
Clôture à poulailler 18 fils	4.60
20 fils	5.20
22 fils	5.80
Chaux, baril de 200 lbs	1 50
Ciment	65c
Brique "Citadelle" le cent	2.50
Huile à mouches gallon 160 oz	$1.35
Arséniate de chaux la lb	8¼c
Corde lieuse "650" la lb	9¾c
Bois de chauffage de toutes sortes.	

TEL. 325 C. P. 6

DOCTEUR Z. VEZINA

DES HOPITAUX DE PARIS

SPECIALISTE

YEUX, NEZ, GORGE, OREILLES

Appareils Electriques de spécialité.

165 rue Lafontaine RIVIERE-DU-LOUP

NOTAIRE

J. OSCAR LEVESQUE

RUE DE LA COUR (BLAIS)

RIVIERE-DU-LOUP, Que.

SYNDIC LICENCIÉ

GEORGES COTE, N. P.

Spécialité : Règlements entre débiteurs et créanciers.

20 rue de la Cour - Rivière-du-Loup.

Tél. { BUREAU: 86 / Résidence: 175 — Résidence: 10 rue Du Rocher

L. N. LAVOIE Enr.

ASSURANCES GENERALES

65 rue LAFONTAINE, - RIVIERE-DU-LOUP.

Tél. 3034

Dr J. E. Pelletier

SPÉCIALISTE

YEUX, OREILLES, NEZ, GORGE

Ex-résident du "Eye and Ear Hospital" de Pittsburgh Pa.

331 rue Lafontaine, Rivière-du-Loup.

AVEZ-VOUS ESSAYÉ LE



PAIN de TOTO

Il est fait avec les farines

REGAL, FLEUR DE LIS et DAILY BREAD

Notre pain est délicieux, faites-en l'essai si vous ne l'avez déjà fait.

J. D. PROULX Enr.

Boulanger et Marchand de fleur

TEL. 210 RIVIERE-DU-LOUP.

LOUIS PRATTE

Courtier en Assurances et Obligations

Immeuble de La Banque Provinciale

319 Lafontaine

ASSURANCES

Feu; Vie; Accident-maladie; Automobile, etc, etc.

Représentant de divers groupes de Compagnies.

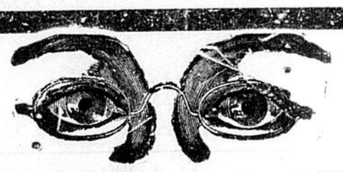
OBLIGATIONS

Dominion & Provinces;

Corporations municipales et scolaires, etc., etc.

Représentant de L. G. BEAUBIEN & Cie, Limitée

Courtiers en Valeurs de Placements.



EXAMEN de la VUE

à l'électricité.

Pour tout trouble de la vue consultez le

SPECIALISTE PELLETIER O. D.

Opticien, Optométriste Diplômé de l'A.O.O.P.Q. affiliée à l'Université de Montréal et du Optical Institute of Canada.

SALON D'OPTIQUE MODERNE

muni d'instruments nouveaux, d'une

PRECISION ABSOLUE.

LABORATOIRE D'OPTIQUE

Ici, les verres de toutes formes sont taillés immédiatement.

Economie de temps et d'argent.



Aux FUTURS MARIES

Alliances Bagues de fiançailles, au BAS PRIX que vous voulez payer.

POUR CADEAUX:

Bijoux, Montres et Horloges modernes, Argenterie, Coutellerie. Beau choix d'articles en cuir, en marbre, etc., à très bas prix.

REPARATIONS

de montres, etc., par un Horloger Expert, ex-élève du Canadian Horological Institute.

OUVRAGE GARANTI.

Le Grand Magasin de Bijouterie, Lunetterie et Cadeaux

J. H. PELLETIER

327, rue Lafontaine (Voisin du Château Grandville) Tél. 3034

2 REPRESENTATIONS Tous les soirs 7.30 heures et 9 heures.

THEATRE PRINCESSE

Changement de programme le mercredi et le samedi

AUJOURD'HUI JUSQU'A VENDREDI SOIR

Grace MOORE **"THE KING STEPS OUT"**

avec le film officiel JOE LOUIS vs MAX SCHMELING

Commençant samedi jusqu'à mardi soir

Le film le plus complet jamais réalisé en marge du plus grand drame de l'histoire mondiale: La Révolution Française.

MARIE BELL et HENRI ROLLAN *dans*

"SOUS LA TERREUR"

avec SIMONE BOURDAY, ROLLA NORMAN, ALCOVER

Un admirable trait d'héroisme . . . alors que la guillotine tranchait des têtes !

TIRAGE:- $10.00 à gagner samedi soir à 9 heures.

Commençant mercredi le 29 juillet, pour 3 jours

GRAND SPECIAL !

Un chaste baiser au rythme d'une valse d'amour.

HENRI GARAT et RENEE ST-CYR *dans*

"VALSE ROYALE"

Les intrigues de la cour de Munich à l'époque où les princes épousaient les bergères.

LE RESTAURANT RIV.-DU-LOUP

EN FACE DE L'HOTEL DE VILLE - surnommé "Le Petit Café du Coin"

Est le meilleur endroit pour un excellent repas, bien servi, à prix modéré.

A votre prochain voyage en ville, venez vous en convaincre.

POUR VOTRE DESSERT, MADAME,

La Crème à la Glace 'Royal'

sera toujours appréciée de vos invités.

Nous en avons constamment au restaurant, en brique, à la chopine ou à la pinte.

Naissance à St-Modeste

M. et Mme Joseph Chouinard, née Yvonne Saindon, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 19 juillet et baptisé le 20, sous les prénoms de Delphis, Ludger. Parrain: M. Ludger Saindon; marraine : Mlle Clara Saindon, oncle et tante de l'enfant. Porteuse : Mlle Thérèse Roy, cousine de l'enfant.

EXCURSION A CHICOUTIMI PAR LE VAPEUR RIVIERE-DU-LOUP LE 9 AOUT

Combien d'abonnés ferez-vous ce mois-ci à votre journal ?

Le Saint-Laurent

Prix de l'abonnement à notre journal pour un an.
Canada $1.00
Etats-Unis .. $1.50

LA VERITE SUR LA ROUTE TRANS-CANADA

Dans le Comté de Témiscouata

Un peu dans les journaux et beaucoup dans les petites réunions, on discute encore le dernier changement du tracé de la route Trans-Canadienne. Le sujet en vaut la peine, aussi. Il est même, pour nous, de première importance.

Si, au moins, dans la discussion, les défaitistes, dont le devoir très clair était de prendre nos intérêts et qui ne l'ont pas fait, gardaient, dans la défense de leur conduite inexplicable, le respect de la vérité, le mal serait moins grand.

Mais, aujourd'hui, crier sur les hustings et colporter de porte en porte, pour tromper l'électeur et gagner un partisan, que le tracé de la route Trans-Canada n'est pas CHANGE. Dire au Témiscouata de dormir tranquille, que la route passera sûrement des bornes du N.-B. à Rivière-du-Loup, c'est afficher l'ignorance au moins, ou ne pas reculer devant une petite canaillerie!

On peut se faire l'avocat d'une mauvaise cause sans sortir pourtant des limites de la vérité, si on est droit.

La vérité, nous allons vous l'exposer brièvement, la VRAIE VERITE de la situation actuelle de cette question, avec les documents officiels qui l'appuient. Ce sera la réponse aux exploiteurs de la crédulité publique, et faire tomber les masques.

LE COMTE DE TEMISCOUATA A PERDU LA ROUTE TRANS-CANADA

En voici les preuves, à vous, mes amis, d'établir les responsabilités :

Voici d'abord copie d'un rapport d'un comité de l'Honorable Conseil Exécutif, en date du 3 juin, 1936, approuvé par le lieutenant-gouverneur le 4 juin 1936 :

1630; Concernant la modification du tracé de la Route Trans-Canada:

L'Honorable Ministre de la Voirie, dans un mémoire en date du 3 juin recommande :

"Que le tracé de la Route Trans-Canada, établi par l'arrêté ministériel No. 2510, en date du 2 octobre 1931, modifie par l'arrêté ministériel No 524, en date du 15 mars 1933, soit de nouveau modifié pour remplacer la partie de la route No 2, comprise entre la frontière du Nouveau-Brunswick, jusqu'à la Rivière-du-Loup, par la partie de la route No 6, comprise entre Matapédia et Ste-Flavie, et la route No 10, à partir de Ste-Flavie jusqu'à la Rivière-du-Loup.

CERTIFIE: A. MORISSETTE,
Greffier Conseil Exécutif.

Dès que les journaux nous apprirent cette nouvelle, que le tracé de la Route Trans-Canada était changé à notre désavantage, nous avons publié dans le "Saint-Laurent" une note à ce sujet demandant à tous les intéressés de protester. Pour notre part, nous l'avons fait dès le 8 juin, à qui de droit. Lisez attentivement la réponse reçue :

Québec, 25 juin 1936.

Dr Louis-Félix Dubé,
Notre-Dame du Lac, Témiscouata.

Cher monsieur,

Je réponds à votre lettre du 8 courant. J'apprécie vos protestations, mais je puis vous assurer qu'avant de recommander, comme ministre de la Voirie, le changement de traité de la route Trans-Canada, j'avais étudié le problème mûrement. J'ai cru devoir agir dans l'intérêt général et je ne crois pas aujourd'hui avoir à me repentir de la décision que j'ai prise.

Inutile de vous dire que je respecte votre opinion et que j'admets que sur toute question il y a différents aspects qui doivent être considérés. Cependant, même en éliminant ma personnalité comme député de Bonaventure, il m'était impossible de ne pas prendre en considération les protestations fortement formulées par les députés, les municipalités et les électeurs du bas de la province, qui étaient en faveur du changement de tracé.

J'espère que vous comprendrez ma position.

Votre tout dévoué,
P.-E. COTE,
Ministre de la Voirie.

Avant de proposer le changement, Monsieur le Ministre Côté nous dit qu'il a étudié mûrement le problème. Possible, mais il ne devait pas oublier, en cette MURE étude, que le premier tracé n'avait pas été fait à la légère, ni que ceux qui en étaient responsables agissaient aussi DANS L'INTERET GENERAL!

Monsieur le Ministre aime à faire sonner l'argument: "DE FORTES PROTESTATIONS DES DEPUTES, DES MUNICIPALITES ET DE LA POPULATION DU BAS DE LA PROVINCE QUI ETAIENT EN FAVEUR DU CHANGEMENT DU TRACE".

Pourquoi ne pas être franc, M. Côté, et surtout complet, et nous dire que le dossier de la route Trans-Canada comprend AUSSI de nombreuses résolutions des Conseils Municipaux du Temiscouata, des requêtes aussi, demandant que la route suivie le tracé original? Ces documents sont-ils disparus? Ou regardez-vous la voix du Témiscouata comme quantité négligeable?

En outre, Monsieur le Ministre, dans sa lettre au "Devoir" en date du 7 courant, est à côté de la vérité sur le nombre de villages et sur le chiffre de la population. Il ignore volontairement de dire que, par le premier tracé, la route doit forcément traverser la ville de Rivière-du-Loup, et que, par le second, elle y touche à peine!

Voulez-vous savoir encore mieux comment on vous berne, gens du Témiscouata? Ecoutez :

Les "Débats de la Chambre des Communes", le 15 juin 1936, nous apprennent qu'AVANT même l'arrêté de l'Honorable Conseil Exécutif, le 3 juin dernier, AVANT même qu'on rendit public le changement du tracé, le gouvernement de Québec avait demandé au fédéral des argents pour travaux sur la route Trans-Canada. Il avait demandé $75,583.41 pour travaux entre Rivière-du-Loup et Cacouna. Au Bic, $4,000.00, etc.

Voyez-vous, citoyens du Témiscouata, que l'on se fichait de vous? Comprenez-vous que l'affaire était arrangée d'avance, sur votre dos, pour enrayer, si possible, le coup de balai qui s'en vient dans le bas du fleuve?

Continuons, si vous le voulez, à arracher des masques!

A côté des corps publics demandant le changement du tracé de la route trans-canadienne, et, agissant dans l'ombre, nous trouvons trois personnages habiles à courtiser l'électeur du Témiscouata et qui, en même temps, lui damaient bêtement le pion.

L'ENNEMI NO 1.— Monsieur J.-A. BRILLANT, de Rimouski, grand argentier de la division du Bas St-Laurent et généreux distributeur de fonds aux colons des terres faites, dans le Témiscouata et autres lieux. Pendant qu'aux élections de novembre dernier, et sans l'ombre d'influence indue, il distribuait à gauche et à droite et à poignée les chèques du Régime et conduisait une cabale monnayée sur le dos de la Province, il manoeuvrait contre vos meilleurs intérêts, gens du Témiscouata. Pendant que pas ses mamours argentées il achetait votre fidélité au PARTI, il travaillait, par la plume de V8 ou de V12 à Rimouski, à détourner les 3 ou 4 millions de travail que veut dire, chez nous, le passage de la route trans-canadienne!

Electeurs du Témiscouata, vous êtes-vous bien rendu compte, l'automne dernier, et vous rendez-vous compte encore aujourd'hui que ce Monsieur Brillant a un grand intérêt à ce que je ne représente pas notre comté à Québec? Il me sait un peu là pour défendre nos droits sur le tracé de cette route, et pour d'autres droits aussi, sans oublier les taux du courant électrique.

L'ENNEMI NO 2.— M. JULES LIZOTTE, préfet du Comté de Témiscouata, gros organisateur du régime qui sombre dans la crotte, et très habile à jouer deux jeux. Il est le second personnage à rouler ses AMIS. Il ne vous a jamais dit évidemment, libéraux du Témiscouata, qu'il travaillait contre vous au sujet de la route Trans-Canada!

Et M. LIZOTTE, dans une lettre datée du 6 avril dernier, écrit ceci: "JE NE CRAINS PAS DE DIRE QUE, PERSONNELLEMENT, JE SUIS EN FAVEUR DU TRACE DU BAS DU FLEUVE ET MATAPEDIA; JE N'AI JAMAIS HESITE A LE DIRE EN N'IMPORTE QUELLE CIRCONSTANCE..."

Or, avez-vous jamais entendu M. Lizotte définir son attitude, en ses nombreux discours, dans notre comté, lors des élections de novembre 1935? IL N'A JAMAIS HESITE à ne pas parler de la question! n'est-ce pas? Au fonds, je ne fais pas un crime à M. Lizotte de travailler dans SON intérêt.

L'ENNEMI NO 3.— Monsieur J.-A. BEAULIEU, ex-député, qui, pour le moins, a joué un rôle bien étrange en cette affaire.

D'abord pourquoi le trouvons-nous, lui, le député de Témiscouata, avec une délégation des députés du Bas St-Laurent, le 1er avril 1936, demandant à l'honorable Ministre de la Voirie que le tracé de la route Trans-Canada soit détourné vers la Vallée de la Matapédia?

La preuve, mais non la raison d'être de sa démarche, est dans cette MISE AU POINT que M. le député envoyait au "Saint-Laurent", le 4 avril 1936:

"LE SAINT-LAURENT",
4 avril 1936
MISE AU POINT

Le premier avril dernier, une délégation se présentait au bureau de l'Honorable F.-E. Côté, Ministre de la Voirie, au sujet de la route T.-Canada. Cette délégation se composait de MM. Joseph Dufour, Matapédia; Dr J.-A. Bergeron, Matane; Thomas Côté, Gaspé-Nord; Alexandre Chouinard, Gaspé-Sud; Dr J.-E. Moreau, Rimouski; Léon Casgrain, Rivière-du-Loup; et J.-A. BEAULIEU, Témiscouata, lesquels, représentaient chacun son comté respectif.

Quoi qu'en disent certaines gens, l'honorable Ministre de la Voirie a soutenu que, tel que convenu depuis longtemps, la route Trans-Canada sera Rivière-du-Loup, Edmundston. La Gaspésie aura une route Provinciale, laissant aux touristes le choix du trajet qui leur plaira d'avantage.

Votre humble,
J.-A. BEAULIEU,
Député de Témiscouata.

Dans cette première et peut-être plus franche MISE AU POINT, remarquez bien l'expression: AU SUJET DE LA ROUTE TRANS-CANADA! C'est à retenir. Et nous n'avons jamais compris pourquoi, Monsieur l'ex-député sentit le besoin, la semaine suivante, de faire une seconde MISE AU POINT. La voici, dans toute sa candeur:

"L ESAINT-LAURENT",
16 avril 1936.
MISE AU POINT

Rivière-Bleue, le 13 avril 1936.

Etant donné que des resolutions de protestations me sont adressées, sur la manière dont j'ai agi au sujet de la route Trans-Canada.

Je dirai à tous les électeurs bien pensants de mon comté, qu'après avoir fait passer des résolutions dans la plupart des conseils ruraux de mon comté et une résolution toute spéciale du Conseil du Comté de Témiscouata en date du 11 mars dernier dont une copie a été transmise à l'Honorable ministre de la Voirie, la réponse reçue est que, lorsque la route Trans-Canada se fera, elle passera par Rivière-du-Loup, Notre-Dame du Lac, St-Jacques, Edmundston.

Mes amis, les confrères, m'ont demandé de bien vouloir les accompagner pour appuyer plus fortement une demande pour leur route Provinciale de Rivière-du-Loup, passant par la Vallée.

Je me suis fait un plaisir de les accompagner parce que cette demande n'est pas opposée à la construction à faire dans mon comté.

Je ne crois pas froisser personne en permettant aux électeurs du Bas de la Province de bénéficier des mêmes avantages que nous.

J'ai accompagné cette délégation dans le but de surveiller les intérêts de mon comté et je suis convaincu que j'ai fait mon devoir et tel que convenu, la dite route Trans-Canada passera dans mon comté de Témiscouata.

Votre humble,
J.-A. BEAULIEU,
Député de Témiscouata.

A comparer la première MISE AU POINT avec la seconde MISE AU POINT de Monsieur l'ex-député, qui ne se sentira un peu perplexe? Dans la première, il nous affirme qu'il est allé, peut-être de bonne foi, mettre l'épaule à l'épaule des députés qui veulent la route par la Matapédia, la route T.-Canada. Et, dans la seconde des dites MISES AU POINT, Monsieur Beaulieu "est allé appuyer plus fortement une demande pour leur route Provinciale de Rivière-du-Loup, en passant par la Vallée!"

Il y a quelque part quelqu'un qui louche ou qui louvoie! Est-ce vous, ou moi, citoyens du Témiscouata?

Non, nous voulons bien croire que, peut-être, la naive candeur de M. Beaulieu lui a fait faire un faux pas en cette affaire, mais nous ne pouvons admettre qu'il prenne tous ses électeurs pour des imbéciles, ou des aveugles! Il ne nous fera pas croire, non plus, que ses MISES AU POINT, comme ses déclarations publiques posthumes, ne frisent la mauvaise foi, ou pire.

Venir, par exemple, nous affirmer par écrit et nous crier sur les hustings que la route Trans-Canada doit traverser le Témiscouata, "TEL QUE CONVENU", quand l'Arrêté Ministériel nous crève les yeux, c'est par trop de sans-gêne. On peut avoir du "toupet", mais pas à ce point-là, devant du monde!

Nous avons voulu montrer, citoyens du Témiscouata, comment, et par qui nous avons perdu la route Trans-Canadienne, en vous donnant les documents authentiques qui le prouvent. Nous avons l'espoir que, maintenant, on cessera de vous tromper sur cette question. Gardez ces documents, ils vous serviront à l'occasion. Il est des gens pour qui tout devient légitime dans le but électoral, même les pires accrocs à la vérité. Pourvu que le PARTI soit sauvé et que la crèche demeure ouverte! Au diable le reste!

Ce que représente de perte pour nous, pauvres gens du Témiscouata, la perte de la route trans-canadienne, c'est bien difficile à évaluer à l'heure actuelle. On dit que les ingénieurs du Gouvernement Fédéral ont évalué le travail à faire et à refaire, à travers le Témiscouata, à plus de TROIS MILLIONS de dollars!

Qui peut apprécier, aujourd'hui, la valeur des expropriations nécessaires au redressement de cette route? Et la perte de l'annonce officielle de notre belle région, annonce qui nous a toujours oubliés jusqu'ici! Qui peut apprécier la perte du tourisme à nos hôtels, à nos chalets, à nos campements de pêche ou de chasse, durant la belle saison?

L'industrie du tourisme va nous échapper, juste à l'heure où notre industrie forestière accentue son déclin! Que va-t-il rester pour faire marcher l'agriculture au Témiscouata isolé?

Heureusement, Ottawa n'a pas dit son dernier mot encore et n'a pas encore approuvé l'arrêté ministériel du 3 juin 1936. Tant que ce ne sera pas fait, nous ne nous croiserons pas les bras, soyez-en assurés, et apprêtez-vous à seconder nos efforts.

En attendant, lecteurs, gardez ces documents en mains. Relisez-les; ils vous diront quoi répondre aux tristes farceurs qui voudront vous berner de mots, comme on l'a fait, en un passé encore tout récent.

LOUIS-FELIX DUBE.

Notre-Dame du Lac, 20 juillet 1936.

P. S.— Dimanche, le 19 courant, l'ex-député aurait dit à St-Juste du Lac, que le tracé de la route Trans-Canada était changé depuis six ans et que le Dr Dubé le savait.

Or, j'ai publié, dernièrement, dans le "Saint-Laurent", la lettre que voici :

Québec, 16 février 1932.

Dr L.-F. Dubé,
Notre-Dame du Lac.

Cher monsieur,

Je reçois votre lettre du 15 courant. Un ordre en conseil a été passé l'automne dernier (1931) pour fixer la route Trans-Canada par Rivière-du-Loup et Edmundston. Jusqu'à présent, cette question est réglée, etc.

Veuillez me croire,
Votre tout dévoué,
J.-E. PERRAULT,
Ministre de la Voirie.

Ceci, et mon dossier d'actes, dans le comté prouve : 1o. que je travaillais pour mes concitoyens bien avant que le candidat libéral actuel fut résident parmi nous.

2o. Que le dit candidat libéral fait des déclarations qui sont le contraire de la vérité.

Je laisse aux électeurs de St-Juste du Lac le soin de juger par eux-mêmes. — L.-F. D.

Ste-Rita

Naissances.— Le 14 juillet, M. et Mme Eugène Desjardins, née Alexina Gagnon, une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Cécile. Parrain et marraine : M. et Mme Adélard Rioux, de St-Jean de Dieu, oncle et tante de l'enfant.

Le 15 juillet, M. et Mme Siméon Lebel, née Alda Ouellet, un fils baptisé sous le prénom de Martin. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Ouellet, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mlle Albertine Ouellet, tante de l'enfant.

M. et Mme Camille Bossé, née Adélia Bélisle, une fille baptisée sous le prénom de Angéline. Parrain et marraine : M. et Mme Joseph Bélisle, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme André Pelletier, née Thérèse Gauvin, un fils baptisé sous les prénoms de Jean-Marc. Parrain et marraine: M. et Mme Elisée Gauvin, de St-Clément, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mlle Julienne Gauvin, tante de l'enfant.

Le 20 juillet, M. et Mme Louis Desjardins, née Laura Lafrance, un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Jérôme, Emilien. Parrain et marraine : M. et Mme Joseph Pelletier, oncle et tante de l'enfant.

Mariage.— Le 1er juillet a été béni le mariage de Mlle Eugénie Lepage avec M. Edmond Côté, de St-Paul de la Croix.

Mercredi le 8 juillet, Mlle Maria Lévesque unissait sa destinée à M. Polycarpe Rioux, de Ste-Rita.

Nos voeux de bonheur aux nouveaux époux.

Divers.— Mlle Julienne Gauvin, de St-Clément, est en promenade chez sa soeur, Mme André Pelletier.

M. Joseph April, de St-Eloi, était de passage parmi nous, dimanche dernier.

FAVEURS SIGNALEES

Remerciements au Bienheureux Gemma pour faveur obtenue avec promesse de faire publier.
MICHELLE.

Remerciements à Gérard Raymond pour plusieurs guérisons obtenues par son intercession.
Mme J.-G. L.

—Pour vos impressions de toutes sortes, adressez-vous à l'Imprimerie du "SAINT-LAURENT", de Rivière-du-Loup. Vous aurez entière satisfaction et à de très bas prix.

Abonnez-vous au "Saint-Laurent" $1.00 par année.

ASSEMBLÉES DE L'UNION NATIONALE DANS TÉMISCOUATA

SAINT-ELZEAR

Dimanche, le 19 courant, après la messe, le candidat de l'Union Nationale, M. le Dr Dubé, accompagné des docteurs Beaulieu, Raymond, Latulippe, Pelletier et de M. Lebel, adressèrent la parole, deux heures durant, à la foule de colons de notre paroisse.

M. le Dr Dubé nous expliqua la nécessité de l'U. de la population de notre province. Il critiqua cet esprit de parti qui nous a coûté si cher en pertes de toutes sortes et aux prix épouvantable de plus de 3 millions payé au journal "Le Soleil" ces dix dernières années.

Il n'eut pas de peine à prouver que la politique de colonisation du gouvernement Taschereau-Godbout nous a coûté plus de 10 millions en trois mois, avec les résultats que les colons connaissent.

Il critiqua en détails le nouveau programme du gouvernement. Prime sur le beurre camouflé pour l'hiver, et qui sera touché par le "trust" du lait des villes; prime sur le parc, à condition qu'il pèse tant de livres; primes sur les porcheries, alors que les colons habitent des taudis; primes sur les abattoirs, alors que le colon n'a pas d'écurie et pas d'animaux à vendre; secours directs pour le colon alors que l'on coupe le bois de son lot, sa seule récolte d'hiver pour lui permettre de vivre.

Le Dr Dubé fut vivement applaudi et on ne lui cacha pas nos sympathies pour lui et pour Maurice Duplessis.

Le Dr Emile Pelletier fit un bel appel à la jeunesse de notre paroisse, lui conseillant de se joindre au mouvement de l'Union Nationale pour revendiquer nos droits depuis si longtemps méconnus.

Le Dr Beaulieu dévoila le scandale de Bériau-la-plaque; celui de Guibeault qui donnait des primes pour construire des barges à tout le monde de la Gaspésie. Il rappela toutes les promesses que le député sortant leur avait fait l'automne dernier et qu'il n'avait pas dû remplir si on en juge par la manière dont il fut reçu ici, l'autre jour.

On ne trompe pas indéfiniment les colons, dit-il, et c'est pourquoi nous vous recommandons fermement de ne plus croire à ces promesses d'élection.

Le Dr Latulippe fut l'orateur suivant. Il fit un appel pressant en faveur de l'honnêteté des élections. Il dévoila, au milieu d'applaudissements, les scandales du comité des comptes publics, ou Antoine Taschereau se servait des intérêts des deniers publics; il fit le portrait de Charles Lanctôt qui recevait son salaire de la province et celui des employés; il parle du scandaleux Vautrin qui dépensait $11,325 en voyages alors que les canadiens de sa race crevaient de faim dans la forêt.

M. Lebel, jeune étudiant de St-Louis du Ha! Ha! fit un bel éloge de la race canadienne, son énergie, son endurance et sa valeur. Conseille aux colons de s'enrôler sous la bannière de Maurice Duplessis, représenté ici par le candidat, le Dr Dubé.

M. le Dr Raymond présenta les orateurs et il recommanda aux colons de St-Elzéar d'appuyer le candidat de l'Union Nationale qui est un homme capable de prendre leur intérêt et de revendiquer leurs droits au parlement de Québec.

Belle assemblée et les colons ne ménagèrent pas leur approbation au candidat qui sera à Québec pour appuyer Maurice Duplessis, l'homme intègre qui a fait sombrer le gouvernement Taschereau-Godbout.

ST-JEAN DE LA LANDE FRONTIERES

Dans l'après-midi les orateurs allèrent adresser la parole à un groupe de colons de St-Jean de la Lande.

LES ETROITS

Le même soir, les mêmes orateurs adressèrent la parole devant les cultivateurs, les ouvriers et les colons de la paroisse Les Etroits.

Cette assemblée, une des plus enthousiastes vue, au dire des spectateurs mêmes, où les orateurs dévoilèrent tous les scandales du gouvernement qui vient de culbuter sous les coups répétés de M. Maurice Duplessis intéressa vivement l'auditoire.

Encore ici ce que l'on entend, c'est le même cri de promesses de toutes sortes, faites de porte en porte.

La population en a vécu assez longtemps de promesses. Il est temps que l'Union Nationale prenne les rênes du pouvoir pour accomplir des faits.

Le candidat de l'Union Nationale, le Dr Dubé aura l'appui sincère des électeurs de nos paroisses.

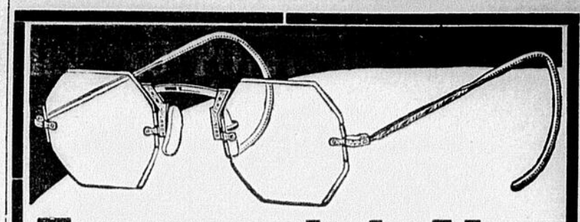
L'UNION NATIONALE DE TEMISCOUATA.

Remerciements pour sympathies

Madame Jean-Baptiste Duguay, de St-Arsène et les autres membres de la famille de feu M. Jean-Baptiste Duguay remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des témoignages de sympathies dans leur cruelle épreuve.

CACOUNA

Mlle Lilie Smith, de Sayabec, passe ses vacances à Cacouna chez sa tante, Mlle Yvonne Thibault.



Examen de la Vue
PAR UN
Spécialiste, Bachelier en Optométrie
H. BELANGER
diplômé de l'Université de Montréal et gagnant de la médaille du Lieutenant-Gouverneur, est maintenant installé à notre magasin.
SALON D'OPTIQUE
équipé avec les instruments les plus modernes.

Nous venons de recevoir un très grand assortiment de joncs et bagues de fiançailles à des prix pour toutes les bourses.

Vous ne pourrez faire erreur en venant au magasin de

A. SAVARD
BIJOUTIER
Porte voisine de la Commission des Liqueurs.

Pour nos petites Clarisses

Cette année, comme les années passées, je dois faire appel à la générosité de la population de la ville et des comtés voisins, en faveur des Soeurs Clarisses.

Il s'agit de payer le bois pour le chauffage du monastère, durant l'hiver 1936-37.

Déjà, j'ai reçu l'aumône d'un certain nombre, qui se souviennent particulièrement. Entre autres aumônes, je reçois fidèlement, celle d'un curé d'un canton de colonisation, qui me fait parvenir un dollar "afin que cela m'aide", dit-il.

C'est en effet un bon moyen : Donner pour recevoir.

Celui qui comprend la charité de cette façon ne sera peut-être jamais "un riche", mais il est sûr d'avoir toujours quelqu'argent pour pouvoir en donner.

Je compte donc sur la charité de tous, car j'aurai $250.00 à payer.

Merci à l'avance à tous ceux qui donneront l'aumône du bois, aux dévoués quêteux, qui vous tenderont la main pour les Soeurs et à ceux qui feront parvenir leur obole au soussigné.

Dr CHS-HENRI DUMAIS

Aux anciens élèves du Collège St-Patrice

Les autorités du Collège Saint-Patrice prient les anciens élèves qui comptent dans leur parenté ou leurs connaissances, un prêtre ou un religieux qui aurait fréquenté les classes du Collège depuis sa fondation, de bien vouloir faire parvenir ces noms et adresses au Frère Directeur. Indiquer si possible l'année.

Naissance à St-Antonin

M. et Mme Léo Fortin font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 20 et baptisé le 21, sous les prénoms de Joseph, Gérard, Marcel. Parrain : M. Eugène Fortin; marraine: Mlle Simonne Fortin, frère et soeur de l'enfant. Porteuse : Mlle Rolande Fortin, soeur de l'enfant.

A L'HOTEL DE VILLE
LES 4 ET 5 AOUT
LE ROMAN d'une ORPHELINE
Drame en 5 actes.
Par la troupe Barry-Duquesne.

Abonnez-vous au "Saint-Laurent", le journal qui vous met au courant de tout ce qui se passe dans le comté. Prix: $1.00

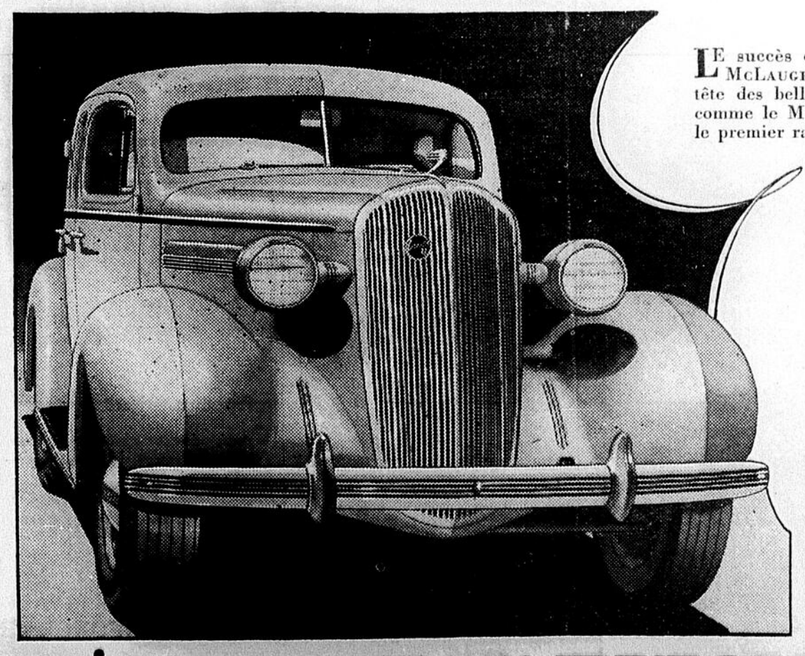
Magasin E. BRETON
DEPARTEMENT D'EPICERIES
Extra Spécial pour jusqu'au 31 juillet

Biscuits chocolat "Vogue" de Viau. 2 lbs	.25	Pâtes alimentaires "Régal" Macaroni, Spaghetti, Vermicelle, bte de 5 lbs	.32
Blé-d'Inde "Allouette" 2 btes pour	.19	Moutarde gros pot 32 oz pour	.17
Biscuits au Soda 1è qualité. 2 lbs pour	.25	Allumettes, le paquet de 3 btes pour	.22
Cocoa Pure 'Blue Ribbon' la livre	.17	Nettoyeur "Babbits" la bte	.05

Profitez de notre vente Mi-Eté sur la vaisselle, verrerie, aluminium, coutellerie et articles pour la maison.

6 tasses et 6 soucoupes pour	.49	1 lessiveuse galvanisée pour	1.05
3 bols à café pour	.20	2 chaudières galvanisées de 8 et 11 pintes impériales pour	.55
6 verres à l'eau pour	.25	2 vadrouilles à épousseter et pour laver. Les deux pour	.69
6 couteaux à lames inoxydables pour	.85	1 marmite à confiture, en aluminium, 16 chopines impériales pour	.79
6 cuillers à soupe pour	.35		

Rien d'aussi convaincant que la QUALITÉ!



LE succès engendre le succès; et le beau McLAUGHLIN-BUICK de cette année est en tête des belles voitures, dans les ventes, tout comme le McLAUGHLIN-BUICK a toujours tenu le premier rang depuis vingt-sept ans.

Les gens n'achètent pas le McLAUGHLIN-BUICK simplement parce qu'il est en tête des ventes. Ils achètent cet auto parce qu'il tient la tête de la *qualité*.

Tout le monde connaît et respecte la qualité McLAUGHLIN-BUICK. C'est aussi votre cas.

Mais vous ne connaîtrez pas toute l'histoire avant d'avoir conduit le McLAUGHLIN-BUICK 1936 —avant d'avoir essayé vous-même ses nouveaux freins hydrauliques "tiptoe", le fameux roulement flottant de ses genoux mécaniques, sa puissante et émouvante performance.

Goûtez une telle promenade aujourd'hui. Le mode de paiements à tempérament General Motors vous offre des paiements mensuels adaptés à votre bourse.

$1185 *et plus, sur livraison à l'usine, Oshawa, Ont., taxes du gouvernement, fret et licence, extra.*
(Coupé à 2 places —Série 44)

McLAUGHLIN-BUICK

ROBERT TETU
DISTRIBUTEUR POUR LE DISTRICT
RUE IBERVILLE
Téléphone 60
RIVIERE-DU-LOUP.

FUNERAILLES DE M. THOMAS CHASSE

A CABANO

Nous donnons ci-dessous le compte-rendu des offrandes de messes, bouquets spirituels, sympathies, qui ont été octroyées à la famille du vénérable octogénaire, feu Thomas Chassé.

Il laisse pour pleurer sa perte, six filles et un fils : Mme Aimé Lévesque (Sophie), du Lac Long; Mme Vve André Damours (Hélène), de East Lake; Mme Valen McLean (Mayrance) de Cabano; Mme Jack Barthelot (Denise), de Cabano; Madame F. R. Leclerc (Alma), de Waterloo, P. Q., Mlle Kate Chassé, de Cabano; M. Joseph-L. Chassé.

Il laisse également de nombreux petits enfants et arrières petits enfants. Il a vu aussi la quatrième génération.

Offrande de messes : Famille Maurice Tardif, Se-Rose du Dégelé; M. Albert Lévesque, Québec; Famille Thomas Chassé, Cabano.

Bouquets spirituels : Famille Aimé Lévesque, Lac Long; Wilbrod Imbeau, Cabano; Jack Berthelot, Cabano; Mlle Jeanne-Alice Leblanc.

Sympathies : Familles Hubert Rossignol, J.-E. Bélanger, Oméril Laplante, Willie Strong, Benjamin Savard, Euphémie Guérette, J.-R. Lévesque, maire du village; Octave Landry, Joseph Mignault, maire de la paroisse; John Aubé, Hippolyte Lafrance, Georges-E. Bérubé, Dorile Paquet, Joseph Bérubé, Omer Pelletier, Albert Guérette, Ernest Côté, hôtellier; Elzéar Dionne, Dr et Mme Edmée Latulippe, Paul Ornstein, Adrien Rossignol, Arthur Gagnon, William Ouellet, Jos. Bélanger, Ls. Pelletier (Leblanc); Alfred Courtois, Henri Dionne, Gérard Tremblay, Alfred Bélanger, Eugène Pelletier, Mme Vve Martial Tardif et ses enfants; M. et Mme Denis Violette, Antonio Leblanc, Mlle Lauretie Michaud, Gisèle Rossignol, Adéla Ouellet, Ida Caron, Mlles Jeanne et Alice Leblanc, Stella Guérette, Eva et Lily Latulippe, M. Wilie Plourde, Arthur Boutot, tous de Cabano; M. Oscar St-Jean, de Montréal; M. Albert Lévesque, de Québec; M. Honoré Beaulieu, M. et Mme Henri Ouellet, Mlle Thérèse Proulx, Marguerite Hudon, de Rivière-du-Loup; M. et Mme Augus McLean, Mlle Berthe Lévesque, de Edmundston; M. et Mme Alphée Lévesque, Louis Sirois, de Rivière-Bleue; Mlle Gladys Thomas, de Kénogami; Alida et Marie Boucher, Notre-Dame du Lac; Jeanne Ouellet, de St-Juste; Eva St-Pierre, St-Eusèbe; Rose-Yvonne Beaulieu, St-Honoré; M. P.-E. Boucher, Chemin du Lac.

La famille Thomas Chassé remercie bien sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie dans leur cruelle épreuve soit par offrande de messes, bouquets spirituels, visites à la maison mortuaire ou assistance aux funérailles.



10c. POURQUOI PAYER PLUS ?

Le meilleur de tous les attrape-mouches Propre, rapide, sûr et peu coûteux. Demandez-le chez votre Pharmacien, votre Epicier ou votre Marchand Général.

The WILSON FLY PAD CO., Hamilton, Ont.

CABANO

Mort subite.— Ainsi que plusieurs journaux l'ont annoncé la semaine dernière, un de nos concitoyens est décédé subitement à l'hôtel de la Chesnay, M. J.-A. Cawthorn, agent de la Métropolitaine Insurance Co., à l'âge de 44 ans. Le défunt a été exposé à la demeure de M. Jos.-L. Chassé.

Il laisse pour pleurer sa perte, une soeur, Mme J.-O. Paiement, de Montréal et son beau-frère, M. J.-O. aiement, plusieurs neveux et nièces et compte de nombreux amis à Cabano et à Rivière-du-Loup.

Tributs floraux : Une couronne de fleurs par les constables Lafleur et Turgeon; une gerbe offerte par M. Jos.-P. Bérubé.

Offrande des messes : Mlle Kate Chassé, de Cabano; M. Levasseur, g. m. d., hôpital de Rivière-du-Loup; M. Jos. Poitras, de Cap St-Ignace; M. et Mlle Pauline Belle, de Rivière-du-Loup; Dr Henri Provencher, de Rivière-du-Loup; Famille S. Belle, de Rivière-du-Loup; M. Geo.-E. Langlais, de Rivière-du-Loup.

Messes privilégiées : M. Ernest Côté, hôtelier, de Cabano; M. et Mme Lauréat Lavoie, de Rivière-du-Loup.

Bouquets spirituels : Léon-Albert Robitaille, Cabano; Famille de M. et Mme Jos. Robitaille, Cabano; Mlle Hélène Lévesque, Lac Long.

Télégramme : M. et Mme J.-H. Demontigny, Joliette.

Sympathies : Les constables Lafleur et Turgeon, Familles Hubert Rossignol, Mlles Eva et Lily Latulippe, M. et Mme Willie Strong, Denis Violette, Wilbrod Imbeau, Dr et Mme J. A. Fortin, Dr et Mme E. Latulippe, Famille Thomas Chassé, Mlle Kate Chassé, M. Ernest Côté, hôtelier; M. et Mme Ferdinand Blanchette, Eugène Pelletier, Arthur Bergeron, Familles Pelletier et Leblanc, tous de Cabano; Les Révérendes Soeurs de l'Hôpital de Rivière-du-Loup; Mlle Levasseur, g. m., Dr Henri Provencher, M. Georges et Mlle Pauline Belle, Famille de M. et Mme S. Belle, M. Georges Langlais, M. et Mme Lauréat Lavoie, M. et Mme Henri Hébert, Her. Ouellet, Famille Ernest Lévesque, tous de Rivière-du-Loup; M. et Mme J.-H. Demontigny, de Joliette; M. Jos. Poitras, de Cap St-Ignace; M. J. Lévesque, maire de Cabano; M. Geo. Bérubé, Mme Vve Alex. St-Onge, M. et Mme Walter Strong, Louis Vallée, Paul Ornstein, Erven Thomas, Famille Thomas Chassé, Valen McLean, Aimé Lévesque, Lac Long; M. et Mme Alphée Lévesque, de Rivière-Bleue; Alex. Michaud, de Rivière-du-Loup; J.-F. Pouliot, M. P., Rivière-du-Loup; Mlle Clarinthe Paradis, de Rivière-du-Loup; M. Arthur Boutot, de Cabano; J.-A.-Robert Beaulieu, de Notre-Dame; M. et Mme Onésphore Paradis, Cabano; Famille Jack Barthelot, de Cabano; M. et Mme Elph. Dionne, Alfred Bélanger, Albert Guérette, Famille H. Lafrance, M. et Mme Abel Nadeau, Mme Arthur Dubé et ses enfants, Famille Jules Lebel, Famille John Aubé, M. et Mme F.-R. Leclerc, de Waterloo; Famille de Mme Elp. Guérette, de Cabano; M. et Mme Jos. Bélanger, Mlle Ida Caron, ainsi que plusieurs personnes dont les noms nous échappent.

Mlle Kate Chassé, de Cabano, remercie sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné leurs sympathies, soit par offrandes de messes, tributs floraux, visites à la maison mortuaire, bouquets spirituels, télégrammes, etc., etc.

St-Simon

Mariages.— Dernièrement, M. l'abbé J.-R. Charest a célébré le mariage de Mlle Rosanna Bélanger, fille de M. et Mme Pierre Bélanger, avec M. Armand Rioux, fils de M. et Mme Félix Rioux, de St-Mathieu.

M. l'abbé Joseph Gauvin, curé de St-Mathieu conféra le sacrement de mariage à Mlle Rose D'Auteuil, fille de M. Adélard D'Auteuil avec M. Joseph Bélanger, fils de M. et Mme Théodore Bélanger.

Récemment eut lieu à St-Simon, le mariage de Mlle Estelle fille de M. et Mme Isaie Mercier, avec M. Philippe Tremblay, de Ste-Luce.

Aux nouveaux mariés nous souhaitons bonheur et santé.

Notes.— MM. les abbés sont absents de la paroisse pour faire leur retraite. Ils furent remplacés le dimanche, par M. l'abbé Jean-Baptiste Caron.

M. l'abbé Jean-Baptiste Gauvin était de passage ici.

Mme Joseph Thibault, de Ste-Cécile du Bic était en promenade avec ses enfants, Yvette, Roland et Roger, chez son père, M. Thomas Belle-Isles.

M. Olivier Pelletier et sa famille, de Lewiston, était de passage chez M. Théodore Bélanger.

Mlle Gabrielle Nicole en voyage à Québec, en fin de semaine, auprès de sa mère, à l'Hôtel-Dieu.

M. Philippe St-Laurent, de St-Moïse de passage à St-Simon et à St-Mathieu en visite chez des amis.

Mme Emile Théberge, de Montréal avec ses filles, Germaine, Denise, nous arrivent pour les vacances.

M. Charles Gaudreault, de Luceville était de passage ici.

M. Cyrille Lévesque, de Mont-Joli visite ses parents, Joseph-Désire Lévesque.

M. l'abbé Bernard Fortin, curé de l'Alverne ainsi que sa mère, Mme Pierre Fortin et ses deux soeurs, visitèrent la famille de M. M.-C. Jean.

Mlle Cécile Rioux, de Montréal, est dans sa famille, M. Georges Rioux.

ST-MODESTE, STATION

Visiteurs de Putnam, Connecticut : M. et Mme Jean-Baptiste Nadeau, née Delphine Dumont; M. et Mme Jules Dumont, née Cédulie Nadeau; M. et Mme Albert Nadeau, née Alice Castonguay et leur bébé, Alice; M. et Mme Ernest Labonté, née Rose Nadeau, tous de Putnam, Connecticut, ont passé une quinaine à visiter leurs parents du Canada. Ils ont visité St-Léandre, comté de Matane où demeure Mme Louis Desrosiers, fille de M. et Mme Jean-Baptiste Nadeau et aussi plusieurs petites filles et petits fils, et plusieurs autres parents et amis.

Ils ont aussi visité des parents à St-Hubert, Témiscouata, entr'autre un frère de Mme Jean-Baptiste Nadeau, M. Dieudonné Dumont qu'elle n'avait pas revu depuis 52 ans. Imaginons-nous après ce laps de temps quelle joie ils ont éprouvés de se revoir.

Durant leur séjour à St-Modeste, ils étaient les hôtes de M. et Mme Paul Castonguay et de Mme Vve Jos. Dumont qui les accompagnât dans leur voyage à St-Hubert.

Mme Albert Nadeau, accompagnée de son époux et leur bébé, a visité ses frères, soeurs et amis. Enfin tous ses parents de St-Modeste et sa soeur et beau-frère, du Vieux Chemin du Lac, M. et Mme Villemaire Dupont.

Le 10 juillet, ils repartirent pour Putnam, Conn., en auto, tous enchantés de leur voyage parmi nous, nous laissons le doux espoir d'un revoir à l'an prochain.

Mlle Léona Therriault, d'Arvida, a passé une quinzaine chez sa soeur, Mme Joseph Brillant, fils. Elle a visité aussi des parents et amis, à Cacouna, St-Hubert et Cabano. Enchantée de son voyage, le 11 juillet, elle retourna à Arvida accompagnée de M. et Mme Joseph Brillant, fils et leur fillette, Carmen. Ils ont profité de l'excursion sur le vapeur "Rivière-du-Loup". M. et Mme Brillant furent les hôtes de M. et Mme Adrien Cimon, d'Arvida, soeur de Mme Brillant. Ils sont revenus enchantés de leur voyage.

Au début de juillet, Mlle Annette Darisse, de Cacouna, était en visite che sa cousine, Mme Jos. Brillant, fils.

Mlles Crescence et Fernande Dionne et leur jeune frère, de St-Arsène étaient en visite chez M. Octave Dionne, le 9 juillet.

Le 12 juillet, M. et Mme Thomas Landry et leurs enfants, Réjeanne, Robert et Roger et M. et Mme Adélard Bastille, de Rivière-Verte, sont allés visiter MM. Lucien et Jos. Bastille, de Cabano, le frère et le père de Mme Landry et de M. Adélard Bastille.

Mme Charles Ducasse de Cacouna a passé une huitaine avec son bébé, chez sa soeur, Mme Léo Gendron.

Mlle Cécile Beaulieu, en promenade pour trois semaines, à Edmundston, N.-B., où elle doit visiter sa soeur et beau-frère, M. et Mme Armand Dionne. Elle visitera aussi des parents et amis à Ste-Rose et à St-Jean de La Lande.

Mlles Yvette Pelletier et Jeannette Dumont, en promenade pour une dizaine de pours dans le Nouveau-Brunswick, où elles visiteront des oncles et tantes, cousins et cousines à Baker Brook, N. B. et une tante et un oncle à Rivière-Verte, M. et Mme Nérée Voisine.

Mlle Yvette Pelletier visitera aussi ses soeurs et beaux-frères et Mlle Jeannette Dumont, ses cousins et cousines, M. et Mme Adélard Dionne et M. et Mme Pierre Pelletier, d'Edmundston, N. B.

Pour vos impressions de toutes sortes, adressez-vous à l'Imprimerie "LE SAINT-LAURENT", 234, Lafontaine, Rivière-du-Loup.

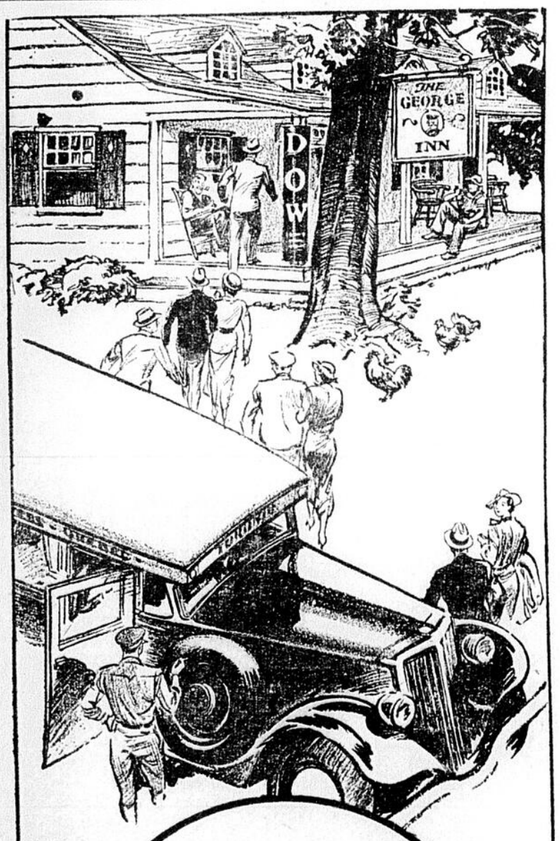
GRATIS



Magnifique service de vaisselle de 135 morceaux en semi porcelaine anglaise valeur de $30.00 donné gratis avec le THE ou CAFE MIKADO

demandez-le à votre fournisseur

Thé noir garanti Ceylan et Indien
Café garanti pur.



CA VAUT UNE BIÈRE Dow OLD STOCK

FONDÉE IL Y A 146 ANS

D-24-37

EN ÊTES-VOUS À COURTISER LA MALADIE ?

La Constipation* est un Malaise qui Conduit à des Troubles plus Sérieux

Vous êtes peut-être mal en train, durant des jours et des semaines, pas assez malade pour vous mettre au lit, mais dans un état de marasme. Il se peut que ces troubles proviennent de votre régime. Une alimentation mal équilibrée affecte les forces physiques.

Les mets dépourvus de "matières inassimilables" provoquent la constipation ordinaire. La négligence prolongée de cet état cause des malaises, des maux de tête, la perte de l'appétit et la nervosité.

Protégez-vous contre la constipation* ordinaire. Que vos repas soient amplement fournis de "matières inassimilables". Le Son Kellogg's ALL-BRAN contient en abondance des "matières inassimilables" efficaces. Il absorbe l'humidité de l'organisme, se forme en masse molle qui nettoie doucement le système.

Deux cuillerées à soupe par jour suffisent ordinairement. Prenez-en plus souvent dans les cas obstinés. Le Son Kellogg's ALL-BRAN se sert comme céréale ou cuisiné dans des muffins, petits pains, etc. Consommé régulièrement, il régularise.

Le Son Kellogg's ALL-BRAN est garanti par la Compagnie Kellogg. Vendu dans toutes les épiceries. Fabriqué par Kellogg, à London, Ont.

*La constipation due au défaut de "matières inassimilables".

Petites Annonces

Salon Vaillancourt

L.-P. Vaillancourt, prop.

ATTENTION!

M. Vaillancourt a le plaisir d'annoncer aux dames et demoiselles qu'il aura à leur disposition un service d'automobile pour aller les chercher et les ramener quand elles pourront se réunir six ensembles, pour se faire donner des permanents de $3.00 chacun. Ce service commencera lundi le 20 juillet. Limites à 50 milles de la ville. Voyage absolument gratis.

Prière d'avertir deux jours à l'avance.

SALON VAILLANCOURT
217, rue Lafontaine Tél. 4674
Rivière-du-Loup.
9 — 4 fs p.

Magasin à louer

Grand magasin, situé sur la rue Témiscouata, près du pont, à louer à prix modéré. Possession immédiate.

S'adresser au
GARAGE REGIONAL
J.-S. Proulx, prop.
St-Ludger, Rivière-du-Loup.
9 — 4 fs p. p

A VENDRE

Des débentures de "Montreal Tramways" de 1955, à 5%.

S'adresser à CASIER "B",
"Le Saint-Laurent",
Rivière-du-Loup.
7 — 4 fs p. p.

Arthur Bernard

Entrepreneur - Couvreur



Licencié pour installation de PARATONNERRES

Ainsi que tout le matériel nécessaire pour ces installations,

Avant de donner vos contrats pour couverture, informez-vous de mes prix qui rencontrent toujours la compétition.

Boite Postale 132 Tél. 114

RIVIERE-DU-LOUP

BLAISE FOURNIER B.A., LL. B.

AVOCAT - PROCUREUR

EDIFICE BANQUE PROVINCIALE

319 Lafontaine

Bureau à Notre-Dame-du-Lac tous les samedis

CHEMIN DE FER TEMISCOUATA

HORAIRE No. 92

EN FORCE LE 27 AVRIL 1936

*No 1 Passager					*No 2 Passager
6.30 A. M.	Dép.	Riv. du Loup, Qué.	Arr.		3.00 P. M.
10.20 A. M.	Arr.	Edmundston, N. B	Dép.		11 20 A. M.
*No 3 Mixte					*No 4 Mixte
11.30 A. M.	Dép.	Edmundston, N. B.	Arr.		2.50 A. M.
1.25 P. M.	Arr.	Connors	N. B.	Dép.	8.00 A. M.

Heure du Méridien de l'Est.

*Service quotidien, excepté le dimanche.

Pour plus amples informations, prospectus, etc., s'adresser à

C. A. STEWART,
Gérant.

Réparation

Nous réparons tous les meubles en général ainsi que les matelas à ressorts et les sommiers. Réparons aussi des hamacs, chaises de vérandas et tous autres articles de ce genre.

Adressez-vous en toute sûreté à
J. O. NADEAU
Rue St-Magloire Tél. 4162
Nous allons chercher et retournons les effets à domicile gratuitement.
7 — 4 fs p. p.

Terre à vendre

Plusieurs belles terres à vendre dans le village de St-Hubert et les alentours; aussi le long du Chemin Taché dans St-Cyprien et St-Jean de Dieu et le long du Chemin du Lac Témiscouata. Plusieurs de ces terres sont avec roulant, à vendre à sacrifice.

Pour prix et conditions s'adresser à ALFRED SAINDON, Saint-Modeste, qui s'engage à conduire gratuitement les acheteurs sérieux.
15 — 52

Maison à vendre

L'ancienne propriété de feu le shérif J. O. Girard, rue Pelletier, à vendre à de très bonnes conditions. Magnifique endroit pour résidence privée. Pour plus de renseignements, s'adresser à M. Léo Girard, 299 St-Olivier, Québec.
7-4 f. p. p.

Wagons à vendre

J'ai en mains, une quantité de wagons de seconde main de toutes les dimensions ainsi que quantité de wagons neufs double et simple à prix modérés. Comme la quantité commence à diminuer, il est bon de venir à bonne heure faire votre choix.

J'ai aussi engin neuf à très bas prix, deux arrache-patates neufs à $75.00. Le tout à un prix ridicule. Il est bon de se hâter car cette vente ne peut durer plus qu'un mois ou deux.

Aussi en mains une quantité de roues pouvant s'utiliser à divers usages.

Edmond RIOUX,
St-Arsène,
6-2 mois. Co. Témis. Qué.

Terre à vendre

Belle terre à vendre, située au 4 nord de St-Juste du Lac, avec grange, hangar et maison bien finie. A vendre à conditions bien avantageuses. S'adresser à
Nazaire LEVESQUE
Le Jeune, Co. Tém.

Faites de l'argent

dans vos temps de loisirs. Apprenez à faire vos chocolats et bonbons de toutes sortes, dans votre cuisine. Avec la première leçon, nous fournissons gratis les premiers outillages et matériaux. Cours par correspondance.

Institut de Confiserie Enr.
4401 Bordeaux, Montréal.
9 — 3 fs p.

A L'HOTEL DE VILLE
LES 4 ET 5 AOUT
LE ROMAN d'une ORPHELINE
Drame en 5 actes.
Par la troupe Barry-Duquesne.

TEL: Bureau 139 Résidence 208

LÉO BÉRUBÉ
AVOCAT

Bureau : 5 de la Cour
Résidence : 4 Domaine

RIVIERE-DU-LOUP

Dr ULRIC BLIER
MEDECIN - CHIRURGIEN
ex-interne des hôpitaux.

142, rue Lafontaine
Rivière-du-Loup, Centre.

Bureau : 11 à 12 a. m.
1 à 3 p. m.
7 à 8 p. m.

Téléphone : 212.

Montreal Life Insurance Co.
"LA COMPAGNIE AMICALE"

PAUL THIBAULT
Gérant du district
de l'Islet à Matane.

Bureau : 65, rue Lafontaine.
RIVIERE-DU-LOUP, P. Q.
Tél. : 44
Tél. Privé : 172.

Pour une meilleure protection assurez-vous dans
LA MERCANTILE
COMPAGNIE D'ASSURANCE
CONTRE LE FEU
BUREAU-CHEF : ST-HYACINTHE

Pour toutes informations, s'adresser à
PH. BALLARD
AGENT GÉNÉRAL
Tél. 2324 Château Grandville
333 rue Lafontaine
RIVIERE-DU-LOUP.

J. CARMELIEN DUBÉ
HORLOGER-BIJOUTIER

33½, Lafontaine,
RIVIERE-DU-LOUP, STA.
Entre la Pharmacie Beaulieu et L.-P. Dubé, épicier-licencié.

Inspecteur des montres du C. N. R.

Taxi pour les Etats-Unis

M. Arthur Dumais, de Lewiston, annonce aux personnes qui désireraient faire le voyage tous les lundis en taxi, aux villes suivantes. Lewiston, Auburn, Augustha, Waterville, dans l'Etat du Maine sont priées de s'adresser à
Omer LABONTE,
15, rue Amyot,
Rivière-du-Loup, Centre.
10 — 10 fs p.

Fleurs Fleurs

Fleurs artificielles et naturelles, en tout temps de l'année. Bouquets de mariée, Couronnes Mortuaires, Décorations de toutes sortes, etc. Prix spéciaux, satisfaction assurée.

Marie-Louise PAQUET,
Fleuriste,
Tél. 3993 18, rue Lévis.
52 — j. n. o.

Bureau à louer

Bon bureau chauffé à louer au No. 18, rue de la Cour.
Pour conditions s'adresser à
M. Horace CIMON, avocat,
18, rue de la Cour,
Rivière-du-Loup.

G. E. MOREL

VALET DE SERVICE
54. rue Saint-André.

Nettoyage de manteaux, pantalons, chapeaux blancs, etc.
Teinture de toutes sortes.
Réparation et pressage d'habits, etc.
Nettoyage de gants 10c
Nettoyage de cravates . . . 05c
3 — 13 fs p. p.

Argent à prêter

Vous trouverez à prêter votre argent en vous adressant à J. OSCAR LEVESQUE, notaire, 18 rue de la Cour, Rivière-du-Loup.

Pour un travail bien fait adressez-vous à l'Imprimerie "LE SAINT-LAURENT".

Dr D. SAINDON
Chirurgie et Laboratoire à l'Hôpital

BUREAU:-
136 RUE LAFONTAINE
RIVIERE-DU-LOUP, CENTRE.
TEL. 145

J. L. MARIER, Enr.
COMMERCANT DE BOIS
de chauffage, peaux vertes, et agence de toutes sortes.
Rue Chouinard
RIV.-DU-LOUP, Station
Tél. 380

DOUCET & GENDRON Enr.
COURTIERS D'ASSURANCE
Incendie - Garantie - Vie - Accidents
1 rue de la Cour, Rivière-du-Loup.
TEL. 56

CARTES D'AFFAIRES

Dr Antonio Paradis
CHIRURGIE
Rayon X à l'Hôpital
Bureau à 2 heures P. M.
Tous les jours
Dimanche excepté.
RIV.-DU-LOUP, Centre
Tél. 158

Casgrain, Lizotte & Stein
AVOCATS et PROCUREURS
7, rue de la Cour,
RIVIERE-DU-LOUP
Léon Casgrain, C. R. M. P. P.
L. P. Lizotte, C. R.
Marc Stein.

Dr J. O. Benoit
MEDECIN — CHIRURGIEN
29 rue Lafontaine
RIV.-DU-LOUP, Station
Opérations à l'Hôpital
Bureau : 2 à 5 heures p. m.
6 à 8 heures p. m.

LEON PARADIS
AVOCAT et PROCUREUR
2 rue de la Cour
Rue de l'église
RIVIERE-DU-LOUP

Dr Alphonse Couturier
MEDECIN — CHIRURGIEN
Bureau : Chemin Témiscouata
Bureau:- 11 à 12 A.M.
2 à 4 P.M.
6½ à 8 "
TEL. 4103
ST-LUDGER

J.-François Pouliot, M.P.
AVOCAT
Bureau en face de l'église
RIVIERE-DU-LOUP

LUCIEN BEDARD, B.A., L.L.L.
NOTAIRE
Casier Postal 190
4, rue de la Cour
RIVIERE-DU-LOUP
Téléphone 3

HORACE CIMON
AVOCAT
16, rue de l'église
RIVIERE-DU-LOUP
Téléphone No 2652

Dr J. André Lessard
Del. 141
CHIRURGIEN DENTISTE
106 LA FONTAINE
Rivière-du-Loup

Alex. Michaud, C. R.
AVOCAT
Bureau :
EDIFICE BELLE
4, rue de la Cour
RIVIERE-DU-LOUP

Dr LUC LEBEL
MEDECIN — CHIRURGIEN
78½ rue Saint-André
RIVIERE-DU-LOUP
STATION
TELEPHONE 54

Dr H. Provencher
CHIRURGIEN-DENTISTE
Bureau:-
162, rue Lafontaine.
RIVIERE-DU-LOUP,
CENTRE.

B. P. 122 Tél. : 3034
Dr L. Pelletier
CHIRURGIEN-DENTISTE
331, rue Lafontaine
RIVIERE-DU-LOUP.

J. E. Alexis Dumais
— COURTIER —
75, rue Témiscouata,
ST-LUDGER RIV.-DU-LOUP
Achat et ventes d'obligations Municipales — Scolaires et de Fabriques
TELEPHONE 4124

Tél. : 3633 C. Postal 86
G. R. ANCTIL
ASSURANCES
Successeur de JOS.-N. ANCTIL
Rivière-du-Loup, Station.
97, Témiscouata.

Camions "INTERNATIONAL"
vendus par
HIRAM SAINDON
St-Arsène
Co. Témiscouata.

Casier Postal: 7 *Telephone* {*Bureau* : 226 *Résidence*: 4733
DAVID E. RIOUX
AVOCAT ET PROCUREUR
65, rue Lafontaine, - Edifice Levasseur,
RIVIERE-DU-LOUP, STATION.

J. B. LAVOIE L. L. L.
AVOCAT
RIVIERE-DU-LOUP
BUREAU 20 RUE BLAIS
RESIDENCE 20 RUE IBERVILLE

S. P. DUGAL
NOTAIRE
5, Rue de la Cour, Téléphone : 140,
RIVIERE-DU-LOUP

Pourquoi nous n'irons pas à Genève

UN ARTICLE DE L'HEBDOMADAIRE DOMINICAIN "SEPT".

Il doit se tenir à Genève, au début de septembre, un grand congrès international pour la Paix, auquel participeront des jeunes de toutes les tendances politiques ou religieuses. Venant à une heure critique où la paix du monde est plus que jamais en danger, où le temps nous fait chichement défaut pour fonder l'organisation internationale nécessaire à l'équilibre du monde, ce congrès avait intéressé la jeunesse catholique et, notamment, Pax Romana, organisation internationale d'étudiants caholiques. Ce groupement, qui a toutes mes sympathies et qui le sait bien, m'avait demandé de le représenter à Genève et d'y parler au nom des jeunes catholiques du monde entier.

Or, il y a quelques semaines, nous avons appris que Mgr Besson, évêque de Fribourg, Lausanne et Genève, déconseillait formellement à ses diocésains de prendre part au Congrès. Du coup, Pax Romana retirait son adhésion et, délégué par elle, je me voyais dans l'obligation de suivre son exemple. La J. O. C., et la Fédération Française des Etudiants Catholiques, qui avaient collaboré aux travaux préparatoires, se dégageaient pareillement.

Nous ne quittons pas le congrès parce que nous nous désintéressons égoïstement de la paix du monde. Nous estimons, au contraire, qu'il importe de redoubler d'efforts en vu de cette fin éminemment respectable et que, dans la phalange de ceux qui, malgré tous les obstacles et tous les risques, travaillent pour la paix, la place des catholiques est au premier rang. Notre amour de la paix, nous l'avons déjà prouvé par des actes; nous le prouverons encore.

Nous ne sommes point mus par une volonté sectaire de ne point collaborer avec ceux qui ne partagent pas notre foi ou qui, du moins, ne le partagent pas entièrement et dans toutes ses conséquences.

Mais, il faut bien le dire(dans beaucoup de pays, la ligne générale du congrès a subi une déviation rapide et fort grave. Les comités préparatoires ont été envahis par des jeunes appartenant aux mouvements d'extrême-gauche et, notamment, au parti communiste. De ce congrès, ils ont fait leur chose, la suite du Congrès de Bruxelles, qui, au vu et au su de tous, fut dominé par les éléments socialistes et communistes.

Or, si nous voulons la paix, si nous acceptons la collaboration pour la paix avec des protestants, des orthodoxes ou des incroyants, nous ne pouvons admettre l'équivoque d'une compromission politique. Nous ne pouvons accepter d'apparaître comme à la remorque des mouvements d'inspiration bolchévique. Marc Scherer a dit ici même qu'une collaboration pour la paix avec les communistes était une impossibilité et qu'à la vouloir pratiquer, on se laisserait prendre à la griserie des mots. Nous ne serons pas dupes.

Et c'est pourquoi, bien qu'il nous en coûte de décevoir quelques hommes loyaux, parfaitement innocents des interventions communistes, bien que nous prévoyions que, par ignorance ou par duplicité, certains nous feront grief de notre abstention, nous n'irons pas à Genève.

Joseph FOLLIET.

"Sept", 3 juillet 1936.



Ce que Fume le Sage/

Cigares

WHITE OWL

Deux FORMATS "INVINCIBLE" & "STREAMLINE"

5¢

Une juste protestation de l'Internationale des Syndicats Chrétiens

Genève, 25 juin. — Les délégués et conseillers techniques ouvriers appartenant à l'Internationale des syndicats chrétiens et participants à la Conférence internationale du travail ont décidé d'adresser au président une protestation contre l'admission des délégués ouvriers soviétiques à la conférence. A l'appui de leur thèse ils invoquent le fait que dans l'URSS il n'existe aucune organisation syndicale représentative de la classe ouvrière et que les délégués ouvriers soviétiques ne sont par conséquent que des représentants de leur gouvernement.

ST-ALEXANDRE

ECHO... LOINTAIN

Pour qui n'a pas eu le plaisir d'assister à la distribution des prix à notre Couvent de Saint-Alexandre, nous rapportons ici les faibles échos de cette fête tant aimée de la "gent écolière".

L'éclat de cette réunion fut rehaussé par la distinguée présence de M. l'abbé J.-E. Castonguay, curé de la paroisse et de son digne auxiliaire, M. l'abbé A. Bilodeau, ainsi que des nombreux et généreux amis de l'éducation; présence bien chère à tous et qui fait monter aux joues "des écolières", un léger incarnat, tandis que sur toutes les figures rayonne une vraie fierté.

Il serait trop long d'énumérer ici la liste de tous les prix. Qu'il nous suffise de savoir que plus de soixante-dix dons furent faits lesquels ont été partagés entre les quatre classes que dirigent les très dévouées Soeurs de la Charité. Et, permettez-moi de noter, en passant, que pour sa part, M. le Curé de la paroisse a fourni, bien discrètement le joli nombre de "onze prix". Donc à ce généreux donateur et à tous les autres bienfaiteurs, nous disons le meilleur merci.

Cours Préparatoire : 1er prix, Mlle Christianne Voyer.

Première Année: 1er prix, M. Jean Caron.

Deuxième Année : 1er prix, Mlle Thérèse Sirois.

Troisième Année : Prix d'excellence, Mlle Philomène Beaulieu.

Quatrième Année : Prix d'excellence, Mlle Marie-Laure Soucy.

Cinquième Année : Prix d'excellence, Mlle Gemma Dumont.

Sixième Année : Prix d'excellence, Mlle Evangéline Chénard.

PRIX DE MUSIQUE

Dix-sept élèves apprennent la musique; toutes furent largement récompensées.

Un prix d'honneur, don de M. le Curé fut gagné par Mlle Mercédès Tremblay.

Un second prix d'honneur, don de Mère Supérieure fut mérité par Mlle Laurette Chamard.

Voici les noms des autres musiciennes : Mlles Madeleine Marquis, Lucienne Deschênes, Angélina Desjardins, Gisèle Soucy, Rita Beaulieu, Mariette Bouchard, Bibiane Gauthier, Yolande Lévesque, Laurette Houde, Lucille Paradis, Colette Lévesque, Françoise Dumont, Thérèse Dumont, Rachel Dumont et M. Albert Deschênes.

PENSIONNAT

Des Certificats d'Honneur furent décernés aux Elèves qui avaient conservé la note Grande Distinction "toute l'année" : Mlles Yvette Beaupré, Marie-Berthe Ouellet, Cédile Beaulieu, Yvette Cloutier, Madeleine Harvey, Anne-Marie Aubut, Mercédès Tremblay et Marie-Laure Bérubé.

Un certain nombre d'autres prix fut décerné pour le bon langage, l'ordre, la politesse, la tenue, etc...

A L'ACADEMIE

Prix d'Excellence : Mlles Fernande Dumont et Mariette Bouchard.

Un prix d'honneur, don de M. le Curé, tiré au sort pour application, gagné par Mlle Juliette Voyer; 2è prix d'honneur, don de M. le Vicaire, fut décerné à Mlle Fernande Dumont qui a conservé le plus grand nombre "d'étoiles d'or" au cours de l'année scolaire.

Les prix d'instruction religieuse furent mérités par Mlles Rita Bernier et Eva Landry.

Celui de littérature par Mlle Fernande Dumont.

Deux prix d'honneur, dons de l'honorable E.-L. Patenaude, lieutenant-gouverneur de la province de Québec furent décernés à Mlles Gilberte Sirois et Fernande Dumont pour succès en Histoire du Canada.

Mlles Rita Bernier et Madeleine Marquis remportèrent les prix de Géographie.

Prix d'arithmétique gagné par Mlles Marie-Berthe Ouellet et Mariette Bouchard.

Le prix de pédagogie théorique fut mérité par Mlle Yvette Beaupré.

Un grand nombre d'autres prix furent distribués; Il serait trop long de les énumérer tous.

Mentions honorables données par la Très Révérende Mère Saint-Robert, supérieure générale des Soeurs de la Charité de Québec, aux élèves qui ont réussi au grand concours de fin d'année donné à toutes les maisons d'éducation de son Institut :

Mlles Mariette Bouchard, Fernande Dumont, Marie-Berthe Ouellet, Yvette Beaupré, Rita Bernier, Rita Bouchard, Madeleine Marquis, Aurore Dumont, Eva Landry, Thérèse Dolbec et Yvette Cloutier.

Un Certificat d'Etudes Primaires fut accordé à deux Elèves qui ont terminé le Cours Moyen de l'Enseignement Primaire de l'Université Laval et subi les examens requis par les règlements universitaires.

Avec Distinction : Mlle Madeleine Marquis.

Grande distinction : Mlle Aurore Dumont.

Une médaille d'honneur fut remise à ces deux élèves pour succès dans ces examens.

La distribution des prix fut entremêlée de chant, de musique et de déclamations, ce qui intéressa fort les assistants et ajouta beaucoup à la beauté de cette fête scolaire.

Mlle Fernande Dumont, élève finissante dans une magnifique adresse, a exprimé les remerciements de tous, puis au nom de ses compagnes et au sien a fait de touchants adieux à son Alma Mater.

Puis le mot de la fin fut dit par M. le Curé, qui, dans une courte, mais très pratique allocution, donna les conseils appropriés aux finissantes et aux plus jeunes et résuma en disant : "Il n'y a jamais de vacances pour le devoir".

Toutes les élèves n'ont pu être nommées en particulier. Nous n'avons donné que les premières de chaque cours. Cependant "chacune a eu sa part, et toutes l'ont eue abondante".

CERTIFICATS D EPROMOTION

Pour la 1ère année : MM. Rosaire Picard, Roger Couturier; Mesdemoiselles Christianne Voyer, Lucienne Dumont.

Pour la 2ème année : MM. Jean-Louis Caron, Paul-Eugène Ouellet, Bertrand Couturier.

Pour la 3ème année : Mlles Thérèse Sirois, Madeleine Bélanger, Thérèse Bérubé, Rolande Dumont, Etiennette Lévesque, MM. Marius Lévesque et Jean-Louis Guérette.

Pour la 4ème année : Mlles Philomène Beaulieu, Gisèle Dufour, Colette Lévesque, Laurette Houde et M. Paul-Eugène Chénard.

Pour la 5ème année : Mlles Marie-Laure Soucy, Rose-Aline Dumont, Lucienne Deschênes, Madeleine St-Pierre, Thérèse Dumont, Héléna Chénard, Laurence Voyer, Marie-Paule Soucy, Bibiane Gauthier, Yolande Lévesque et M. Albert Deschênes.

Pour la 6ème année : Mlles Françoise Dumont, Lucille Nadeau, Rébecca Sirois, Gemma Dumont, Georgette Bérubé, Anne-Marie Deschênes, Rita Beaulieu, Cécile Bérubé, Yvonne Ouellet, Thérèse Lévesque, Rita Bérubé.

Pour la 7ème année : Mlles Evangéline Chénard, Ernestine Bérubé, Anne-Marie Aubut, Gisèle Soucy, Cécile Beaulieu, Rachel Marquis.

Pour la 8ème année : Mlles Gilberte Sirois, Mercédès Tremblay, Aurore Dumont Madeleine Marquis, Judith Voyer, Rita Bouchard et Yvette Cloutier.

Pour la 9ème année du Cours Complémentaire : Mlles Fernande Dumont, Rita Bernier, Yvette Beaupré, Marie-Berthe Ouellet, Mariette Bouchard.

TRIBUNE LIBRE

MISE AU POINT A M. ALBERT RIOUX

A une assemblée conservatrice tenue à Baie du Febvre le 12 juillet dernier, l'un des orateurs, Monsieur Albert Rioux, ex-candidat battu dans le comté de Matapédia, a déclaré que "dans un rassemblement à Trois-Pistoles récemment, Monsieur Godbout, (en parlant de l'Honorable Premier Ministre) avait été obligé de sortir par une fenêtre".

Les soussignés, citoyens de Rimouski, qui étaient tous présents à l'assemblée des Trois-Pistoles, déclarant que l'affirmation de Monsieur Rioux est fausse, mensongère et faite dans le but évident de tromper l'électorat de cette Province. Tous qui étaient présents à cette assemblée ont pu se rendre compte que l'assemblée de Trois-Pistoles a été un véritable triomphe pour le premier Ministre; il est vrai que des individus à la solde de l'opposition avaient organisé une petite bande pour faire du chahut, mais leurs cris étaient couverts par les acclamations quasi unanimes de la foule, et la sortie du Premier Ministre par la porte principale de la salle a été saluée par un délire d'applaudissements.

Nous laissons aux électeurs du comté de Montcalm le soin de juger du sérieux et de la sincérité de M. Albert Rioux. Il n'est pas étonnant que M. Rioux ait perdu son dépôt à l'élection de 1931 dans le comté de Matapédia, s'il a l'habitude de faire de la politicaillerie aussi basse et aussi sale. Les soussignés seraient désireux d'entendre Monsieur Rioux répéter les mêmes paroles sur les tréteaux politiques des comtés de Rimouski et de Rivière-du-Loup.

SIGNE :

ALBERT D'ANJOU,
HENRI-A. MARTIN,
ANTONIO D'ANJOU,
ARTHUR GENDREAU,
LUCIEN SASSEVILLE.

Rimouski, le 17 juillet 1936.

COPIE CERTIFIEE,
Avocat, Secrétaire de l'Association de la Jeunesse Libérale.

HEURE DES MAREES

(Heure Avancée)

MOIS DE JUILLET

	A.M.	P.M.
23—Jeudi	6.39	7.07
24—Vendredi	7.19	7.50
25—Samedi	8.00	8.33
26—Dimanche	8.43	9.23
27—Lundi	9.38	10.21
28—Mardi	10.43	11.26
29—Mercredi	12.00	12.33
30—Jeudi	1.09	1.31
31—Vendredi	1.53	2.05

Abonnez-vous au journal "Le Saint-Laurent" $1.00 par année

NOTRE MÉDECIN VOUS DIRAIT :



"Vous n'êtes pas aussi malade que vous le croyez. Cette fatigue continuelle, ces étourdissements, ces douleurs dans les reins, ne sont que les symptômes d'une maladie: l'ANEMIE. En enrichissant votre sang avec les bonnes PILULES ROUGES, vous ferez disparaître l'ANEMIE avec tous ses symptômes. Cependant, je vous conseille de ne pas retarder votre traitement; plus vous attendrez, plus il vous sera difficile et coûteux de vous soigner."

Notre médecin est spécialisé dans les maladies féminines et pratique depuis plus de 40 ans, ses conseils sont précieux.

Quelques extraits de milliers de témoignages que nous avons dans nos filières et qui sont à votre disposition pour vérification; nous en garantissons l'authenticité.

"Depuis des mois que je me sentais faible.... des douleurs internes qui persistaient ne manquaient pas de m'inquiéter... Le médecin de la Cie Chimique FRANCO Américaine me recommanda de me tonifier... J'ai pris les PILULES ROUGES et après trois mois je me portais très bien..."

"Epuisée par la famille, le surmenage, j'étais d'une extrême faiblesse... bien des journées j'étais incapable de prendre soin de ma famille... des douleurs dans le dos m'étouffaient. Je consultai le médecin de la Cie Chimique FRANCO Américaine; je commençai à prendre les PILULES ROUGES; elles m'ont si bien rétablie que je n'ai pas été obligée de prendre un seul remède depuis 15 ans..."

CONSULTATIONS MEDICALES PERSONNELLES chez le Médecin de "LA FRANCO" au No 1570, rue S.-Denis, Montréal.

Pilules Rouges, partout ou par la poste: 50c la boite ou 3, $1.25.

TONIFIEZ-VOUS AVEC LES BONNES

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1570, rue S.-Denis, Montréal

Chronique de la Crèche

SOIS NOTRE ENFANT!

C'EST MONSIEUR LE CURE!...

Les religieuses, dans leur humilité, ne veulent rien retenir des hommages qu'on rend à leur travail; elles reportent sur les bonnes le mérite des soins de chaque jour et se déclarent entièrement redevables à messieurs les curés de la province ecclésiastique des nombreux placements qu'elles ont faits.

Il est vrai qu'elles ont eu raison de compter sur les pasteurs des âmes — en si étroit contact, chez nous, avec leurs ouailles — pour suggérer, surtout aux ménages sans enfants, l'adoption d'un délaissé.

Chaque année, parmi tant d'autres qui affluent dans les presbytères, une modeste lettre circulaire sollicite de messieurs les curés leur part de propagande.

Cette propagande consiste à dire, soit au prône de la messe paroissiale, soit en conversation, les titres de l'oeuvre à la charité des fidèles; elle consiste plus encore à provoquer la visite de cet intéressant asile; on suscite ainsi des bienfaiteurs qui donnent de l'argent et, en moindre nombre, bien entendu, des bienfaiteurs qui adoptent un enfant.

C'est ainsi que de Gaspé, de Rimouski, du Lac Saint-Jean, des T.-Rivières, de Nicolet et du diocèse même de Québec, chaque semaine, quatre ou cinq ménages sans enfant sollicitent comme un privilège d'élever, pour l'amour du bon Dieu, le pauvre être que ses parents ont abandonné au seuil de la vie et qui, de sa couchette blanche, en souriant, fait d'avance joie à un bonheur qu'il a l'air de pressentir.

"C'est monsieur le curé qui nous envoie... c'est monsieur le curé qui nous a dit de vous écrire..." Les visites, les lettres commencent toujours par l'une de ces phrases. Merci donc et bien vivement à tous les pasteurs qui nous envoient des parents adoptifs.

Merci à messieurs les médecins qui souvent trouvent l'occasion de suggérer pareil acte de charité.

Merci aux religieuses elles-mêmes qui secondent de leur influence rayonnante cet effort de sympathie et de générosité

V. GERMAIN, ptre.

ADOPTIONS : 18 en ce mois; 150 depuis janvier.

AUMONES : Par courrier, $6.25; des visiteurs, $18.50; fondation d'un berceau, $100.00; legs testamentaire d'une dame patronnesse, $500.00.

N. B.—Aucun enfant n'est placé sans que les parents adoptifs soient recommandés par leur curé.

Evitez la grève des Bank-notes... En faisant de la PUBLICITE

MISE AU POINT

St-Jean-de-Dieu

L'Union Nationale de St-Jean de Dieu tient à apporter la mise au point suivante relativement à l'article paru dans votre journal sous la signature de "Franchise" en date du 16 juillet dernier.

Comme toute la population de chez nous connait très bien les faits ce démenti s'adresse plutôt aux lecteurs du journal "Le Saint-Laurent", dans le but de corriger l'impression que l'article de Franchise a pu laisser dans leur esprit, faisant croire aux populations des villages qui nous environnent que les électeurs de St-Jean de Dieu n'ont aucun esprit nationaliste, n'éprouvant aucune réaction à la vue des scandales révélés lors de la dernière session de la Législature de Québec.

Pour réfuter la question de l'assistance présente à l'assemblée tenue par l'Union Nationale, nous dirons que, à la partie de balle au camp jouée sur le terrain même ou eurent lieu les discours, la collection s'éleva à près de $50.00, ce qui, à dix sous représente 500 personnes;

2o.—Une partie de l'assistance présente à St-Eloi ou se jouait une autre partie avec le Trois-Pistoles, se dirigea immédiatement après celle-ci, vers St-Jean de Dieu.

3o.—La quantité d'automobiles massées aux abords du terrain de jeu devrait être un cruel démenti à celui qui signe Franchise et n'en montre pas beaucoup.

Peut-être Franchise a-t-elle voulu décrire en anticipation l'assemblée qui fut tenue par M. Léon Casgrain et les autres orateurs quelques jours plus tard, non sur le même terrain, car la comparaison aurait été trop facile à faire, mais sur un autre terrain, qui, par hasard se trouvait situé tout près du cimetière, est-ce ce voisinage, Franchise, qui tint l'assistance si peu démonstrative?

Quant à présenter les orateurs dans le même article, sous le qualificatif d'Hommes d'Etat, nous ne croyons pas que ce terme puisse s'appliquer au premier orateur venu, n'étant pas, ou n'ayant jamais siégé en un parlement: quant au seul personnage présent susceptible de lui appliquer ce nom, il n'y avait d'autre que Mtre Léon Casgrain, mais après le stage de ce dernier à la présidence du Comité des Comptes Publics, je ne crois pas que les électeurs de Rivière-du-Loup soient prêts à lui coller cette étiquette.

Franchise atteint au summum de la cocasserie en terminant son article ainsi : "Donc, nous espérons qu'à l'avenir, nationaux comme libéraux, la franchise sera votre devise sur les rapports des assemblées, etc".

Après s'être montré d'une partisannerie achevée, l'on voit M. ou Mlle Franchise, s'élever au-dessus des lignes de partis, pour atteindre à la dignité d'un directeur de conscience et terminer son article par un des plus beaux mots de la langue française en s'en faisant un manteau anonyme : FRANCHISE. Comme cocasserie c'est le "Bouquet" comme l'on dit chez-nous.

L'UNION NATIONALE
DE ST-JEAN DE DIEU
G.-JOS. GAGNON,
Assistant organisateur.

St-Jean de Dieu, 20 juillet 1936.



LES REINS

Seuls, les reins peuvent purifier le sang et débarrasser le système des impuretés toxiques qui engendrent les douloureuses et graves affections, comme le rhumatisme et le lumbago. Les reins reviennent vite à leur fonction normale grâce à l'usage du traitement éprouvé par le temps que sont les

Pilules du Dr Chase

Pour les Reins et le Foie



Cette RÉELLE SAVEUR *de* HOLLANDE

40 ONCES, $2.65

En vente au Canada depuis plus de 100 ans.

GIN de KUYPER

FLACON PLAT, 85¢ — 26 ONCES, $1.90

Distillateurs, Rotterdam, Hollande. Maison fondée en 1695. 148F

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON.



BIJOUTERIE

Je viens d'ouvrir ma bijouterie, il y a déjà quelques jours, au numéro

33½ LAFONTAINE

Entre la Pharmacie Beaulieu et L. P. Dubé, épicier-licencié

Je suis heureux d'offrir à la population de Rivière-du-Loup et des environs, mes services d'horloger. J'aurai toujours en mains un assortiment de bijouteries, d'horlogeries, d'argenteries et de verreries, etc., de premier choix, à des prix bien raisonnables.

Je ferai les réparations de toutes sortes avec les soins qu'exigera le travail présenté, afin d'assurer entière satisfaction.

Je sollicite votre encouragement et une visite vous convaincra de ce que je viens de vous offrir.

J. Carmilien Dubé

HORLOGER - BIJOUTIER

33½ LAFONTAINE - RIVIERE-DU-LOUP.

INSPECTEUR DES MONTRES DU C. N. R.

ANGÉLINE GUILLOU

ROMAN CANADIEN

— *PAR* —

JOSEPH LALLIER

No 12

VII

Angéline n'avait pas été sans être l'objet de l'attention des jeunes gens du village depuis son retour sur la Côte, mais surtout depuis qu'elle se mêlait plus souvent aux autres dans leurs réunions. Douée d'un caractère naturellement jovial, le naturel reprenait le dessus à mesure que le temps faisait son oeuvre, chassant graduellement sa mélancolie. Jean-Baptiste Benoît entr'autres, qui se piquait d'être le plus beau gas du bourg, tenait habituellement le haut du pavé quand il s'agissait de faire la cour aux demoiselles; mais il se sentait toujours mal à l'aise quand il se trouvait en présence d'Angéline. Quoiqu'il fût naturellement spirituel, il semblait perdre ses bons mots. Ses compagnons se moquaient de lui, en lui disant qu'il avait le trac, et qu'il était pris au coeur. Il se défendait du mieux qu'il le pouvait, sans cependant oser l'avouer ni le nier, de crainte que la jeune fille ne réponde pas à ses avances et d'être ensuite l'objet des railleries de ses compagnons.

Une occasion fortuite se présenta cependant d'ouvrir son coeur à celle qui avait été la compagne de son enfance et qui avait semblé lui témoigner plus d'attention qu'aux autres jeunes gens.

Un jour qu'Angéline arrosait amoureusement son petit jardin de fleurs qu'elle avait réussi, à force de transplantation et de soins minutieux, à rendre attrayant, au grand étonnement des vieux habitants qui n'en pouvaient croire leurs yeux en voyant un si bel étalage de fleurs en plein air, passa Jean-Baptiste coiffé d'un chapeau à la mode des pêcheurs, s'en allant à sa barque pour y préparer ses agrès de pêche pour le lendemain. Arrivé près de la demeure des Guillou, il s'arrêta près de la jeune fille. Comme elle avait le dos tourné il l'observait en silence. Les forces faillirent lui manquer quand elle se retourna de son côté.

—Bonjour... Angéline, fit-il d'un air gauche.

—Bonjour, Jean-Baptiste! Quel bon vent t'amène si matin de ce côté?

—Je viens gréer pour la pêche.

—Pars-tu ce matin?

—Non, mais le temps s'annonce beau pour demain et je veux être prêt. Il ne faut pas perdre l'occasion de reprendre le temps perdu, maintenant que le capitaine Vigneault nous a délivrés des marsouins. Il faut... que... je commence à songer à mon avenir aussi, dit-il d'un air hésitant.

—En effet, Jean-Baptiste, il est temps d'y penser. Songerais-tu à te marier bientôt?

Jean-Baptiste faillit s'évanouir à cette question inattendue.

—"Si", Mademoiselle Angéline, mais il faut commencer par trouver.

—Ça ne doit pas être Baptiste Benoît qui est en peine de trouver femme! Tu as la réputation d'être un bon travailleur! On dit même dans le village que tu dames le pion aux vieux pêcheurs, ce qui n'est pas à ton désavantage!

—Vous savez ça? reprit-il d'un air joyeux.

—Mais, tout le monde le sait! C'est un secret de polichinelle. N'est-ce pas vrai que tu as rapporté l'autre jour, à toi seul, deux quintaux de morues dans une seule journée?

—Qui a dit cela, Mademoiselle?

—Mais c'est mon père qui m'a dit cela en louant ta vaillance et ton adresse.

—En effet, Mademoiselle, j'aime le travail! Surtout quand ça réussit. Mais je vous avoue que l'année dernière c'était pas mal décourageant de partir pour la pêche aux petites heures et, rendu au large, de se trouver en face d'un banc de marsouins; mais cette année on y va le coeur plus gai.

—Le capitaine nous a sauvé la vie, dit Angéline; avec les idées de Monsieur le Curé qui a toujours un tour nouveau dans son sac.

—Il paraît, Angéline, que tu n'es pas tout à fait étrangère au succès du capitaine, puisque le curé dit que c'est Notre-Dame de la Garde qui l'a inspiré et que c'est toi qui a inspiré Notre-Dame de la Garde.

Angéline, s'apercevant que ce pauvre Jean-Baptiste parlait sans trop se rendre compte de ce qu'il disait, éclata de son franc rire qui désarmait immédiatement ceux qui tentaient de lui faire la cour. Elle continua tout de même la conversation.

—Mais tu es tout bêtne, Jean-Baptiste! aurais-tu quelque chose de grave à me confier?

—Oui, Angéline, il y a que je suis amoureux.

—Eh bien! fais ta déclaration d'amour quand tu rencontreras celle que tu aimes. Tu n'as pas l'habitude d'être gêné?

—C'est justement ce que je voulais faire, Angéline, mais dans d'autres circonstances que celle-ci. En disant cela, il faisait tourner son chapeau sur son index avec une telle rapidité que le vent l'emporta de l'autre côté de la clôture et l'envoya choir aux pieds d'Angéline.

Voyant l'embarras de son amoureux et ne voulant pas trop le chagriner, elle lui dit avec bonté :

—Je te comprends; mais je regrette beaucoup, mon cher Jean-Baptiste, de ne pouvoir répondre à tes sentiments malgré toute la considération que je puisse avoir pour toi qui as été le compagnon de mon enfance. Je ne suis pas encore décidée à me marier et peut-être ne me marierai-je jamais?

A ce moment, le capitaine Vigneault passa outre près d'Angéline qu'il salua respectueusement. Les joues d'Angéline se colorèrent en lui rendant son salut.

Jean-Baptiste, qui jusque-là regardait bas, leva soudainement la vue et saisit sur les joues d'Angéline l'émotion qui s'était emparée d'elle au passage de Jacques.

—Peut-être préfèrerais-tu un monsieur comme le capitaine Vigneault? dit Jean-Baptiste d'un air résigné. Je comprends qu'une jeune fille instruite comme toi peut viser plus haut qu'un pauvre petit gas de la Rivière-au-Tonnerre.

—Je suis encore libre, fut la simple réponse d'Angéline, qui se sentait embarrassée à son tour, à la question de Jean-Baptiste.

—Eh bien, sans rancune! dit Jean-Baptiste, et je te demande comme faveur de tenir cette conversation secrète.

—Compte sur moi. Je te comprends, mais je suis peinée de ne pouvoir répondre à ton amour. Je n'ai pas l'intention de me marier, pour le présent du moins.

Jean-Baptiste ramassa son chapeau, puis continua tête baissée son chemin vers son embarcation.

VIII

—Fidèle au rendez-vous et toujours prête à braver la mort? dit le capitaine Vigneault à la garde-malade, comme il venait pour remplir la promesse qu'il lui avait faite de la mener à sa prochaine envolée.

—Avec un pilote tel que vous, répondit à point Antoinette Dupuis, on peut tout braver.

—Je dois d'abord vous dire que j'ai demandé l'autorisation du curé.

—Et il l'a permis?

—A vos risques!

Plusieurs personnes, au nombre desquelles étaient les quatre commères, s'étaient réunies sur la grève pour être témoins du départ du capitaine et de sa compagne.

—Avions pas "fret" aux yeux la petite "garde" pour embarquer dans c't'oiseau-là avec un garçon? dit Varsovie Sainfoin.

—A va voir que c'étions pas un cométique, répliqua Marguerite Brindamour, et que si a prenions une pirouette, a prendrions un bain de quatre sous.

—Taisez-vous donc! dit Catherine Mélanson, si a vous entend a voudra pas partir et on va manquer le plaisir de la voir prendre une douche.

—Ma "foais" tant pis; si a se "nouaat" ça ne sera toujours pas de notre faute.

—Tiens, la v'là en l'air, dit Catherine Mélanson. Je l'avions entendu lâcher un cri quand la mitrailleuse a parti. Mais regarde-moi-la donc, c'est elle qui tire sur les marsouins! C'est bien assez pour attirer la malédiction sur la place. Monsieur le Curé ne doit pas être au courant.

—Moi, dit Joséphine Leblanc, j'commençions à être vieille, j'me mêlions plus de rien. J'comprenions plus le monde. C'est peut-être parce que j'étions pas assez instruite. Mes parents auraient bien dû m'envoyer au couvent comme la petite reine à Guillou.

—Bien sûr, dit Varsovie, que si j'avions été instruite j'aurions fait quelque chose de bien. Avec ça que j'étions jolie dans notre jeune temps.

—Ma foi, ça paraît plus, dit Joséphine Leblanc entre ses dents.

—Mais, tiens les voilà déjà revenus. J'gagions qu'elle a déjà mal au coeur.

Angéline, qui avait eu connaissance de tout, était restée bien tranquille à la maison.

Antoinette ne fut pas lente à venir lui raconter son expérience et lui dire comme le capitaine avait été charmant à son égard.

—Veux-tu que je lui demande pour t'amener? dit Antoinette enthousiasmée. Je suis certaine qu'il ne me refusera pas cette faveur.

—Je n'en doute pas, répondit Angéline; mais le capitaine est un homme sérieux et je craindrais vraiment de l'importuner; d'ailleurs, je ne tiens pas à contrarier mon père qui ne verrait pas d'un bon oeil une telle démarche de ta part et encore moins de la mienne.

—En tout cas, s'il m'invite de nouveau, je ne serai pas lente à accepter.

—Je crois que tu n'as rien à te reprocher à ce sujet, répondit Angéline avec une petite pointe de malice.

Le capitaine était retourné immédiatement à son ouvrage et ne pensait plus à cette pauvre Antoinette; mais, elle, ne cessait de parler de Jacques, comme si elle eût fait une conquête dont elle eût pu d'ailleurs s'enorgueillir à juste titre.

IX

Trois semaines s'étaient déjà écoulées, depuis que Jacques avait commencé ses fructueuses opérations, et tous les jours lui apportaient de nouveaux succès.

A une assemblée du conseil du village, tenue sous la présidence de Pierre Guillou, une résolution de remerciement avait été adressée au ministère qui avait sustenté l'entreprise, et on décida en même temps de faire une petite fête intime au capitaine. Il fut décidé que le maire donnerait le souper chez lui, et que l'on continuerait la fête à la maison d'école.

Le petit salon propret des Guillou s'ouvrit pour la première fois depuis la mort de Madame Guillou. Précédemment au deuil qui avait frappé la famille, il ne s'ouvrait qu'à la visite du curé, du député ou de quelque personnage de marque.

"Entrez, entrez, le toit ne vous tombera pas sur la tête!"

C'était la bienvenue invariable que Pierre Guillou adressait à ses hôtes. Le capitaine Vigneault fut un peu surpris de cette bienvenue, mais il n'en laissa rien paraître. Les housses furent enlevées des meubles, et Angéline fit de son mieux, mettant à profit les leçons d'enseignement ménager qu'elle avait reçues au couvent de Sillery, pour être à la hauteur de la position que sa qualité de mairesse lui imposait.

Le succès couronna entièrement ses efforts si on en juge par les compliments que ne manquèrent pas de lui adresser le curé, le capitaine et les autres convives. La morue restaurée dans ses droits avait été apprêtée à toutes les sauces et y fut appréciée à sa juste valeur.

Après le souper, on se rendit à la maison d'école où toute la population était invitée. En sa qualité de mairesse, Angéline lut une adresse au capitaine et elle s'acquitta de sa tâche avec tant de grâce qu'il en fut charmé et lui jeta en réponse ses plus belles fleurs de rhétorique.

Antoinette Dupuis goûta moins ces compliments que ses sensations en aéroplane; mais elle fut assez intelligente pour n'en rien laisser paraître.

Après la cérémonie, Jacques réclama l'honneur de reconduire Angéline chez elle et lui fit part de ses intentions de lui rendre visite le dimanche suivant.

X

Une activité fébrile régnait dans la petite anse en face du village. La construction du hangar de l'hydravion terminée, on s'était mis avec entrain à l'ouvrage pour réparer les chaloupes et les barques qui avaient été avariées par la tempête, ce qu'on avait négligé au milieu du découragement qui s'était emparé des pêcheurs, victimes de ce désastre et de la pénurie de morue l'année précédente. Les pêcheurs qui avaient été plus prévoyants avaient repris leur tâche quotidienne et revenaient chaque soir chargés de morues. Tout était comme autrefois, et cette année de disette ne leur apparaissait plus maintenant que comme un rêve, mais un rêve qu'ils ne voulaient pas faire de nouveau.

(à suivre)

L'OEUVRE DU LIVRE FRANÇAIS

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal mène de front de multiples oeuvres, toutes importantes au point de vue national, économique et social. Mais au nombre de ces oeuvres, il y en a une en particulier, à cause de son importance nationale, sur laquelle nous voulons aujourd'hui attirer l'attention du public: c'est l'*Oeuvre du livre français*.

Fondée vers 1919, cette oeuvre a aidé et est appelée à aider davantage la survivance de la race canadienne-française, notamment dans les groupes éloignés du Québec.

Le but de cette oeuvre est de répandre et d'encourager la bonne lecture française, comme moyen de culture intellectuelle et de formation religieuse, pour perpétuer chez les nôtres nos belles traditions nationales et chrétiennes. Chaque année, nous envoyons des milliers de volumes, de revues de toutes sortes, de brochures et de livres classiques; d'abord aux institutions de bienfaisance et d'enseignement de Montréal et de la banlieue, telles que refuges, hospices, orphelinats, hôpitaux, bibliothèques d'associations de jeunesse, écoles et section de notre Soc. nationale et ensuite aux Associations d'Education canadiennes-françaises des provinces de l'Ouest, aux Acadiens des centres éloignés des Provinces Maritimes et de l'Ile du Prince-Edouard. Nous en expédions aussi aux évêques-missionnaires et à quelques missions éloignées des chefs-lieux des associations de l'ouest susmentionnées.

C'est ainsi que depuis la fondation de cette oeuvre des centaines de mille imprimés de tous genres ont été répandus non seulement dans la province de Québec, mais aussi dans toutes les autres provinces du Canada. Nous constatons l'importance et l'intérêt que suscitent l'*Oeuvre du livre français* par les centaines de lettres de remerciements et d'appréciation que le secrétariat reçoit de la part d'évêques et de Pères Missionnaires, de présidents et de secrétaires d'Associations canadiennes-françaises des autres provinces et des directeurs et directrices de collèges, de couvent et d'écoles.

Le 30 juin dernier, le secrétariat expédiait quarante caisses de livres, revues, brochures, etc., aux trois provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta. Ces caisses contenaient 891 volumes profanes, 395 volumes religieux, 219 livres de messes, 130 brochures, 11,900 revues religieuses, 1,315 revues françaises, 975 exemplaires de l'*Oiseau bleu* et 560 programmes de la Saint-Jean-Baptiste, formant un total de 16,385 imprimés.

A part cet envoi le secrétariat a fait parvenir en différents temps, seulement depuis le mois de janvier dernier, aux institutions de Montréal énumérées plus haut : 46 caisses de livres et imprimés de toutes sortes. Ces expéditions comprenaient 558 volumes profanes, 91 volumes religieux, 712 brochures, 25 livres de piété, 5,423 revues religieuses, 505 revues diverses, 4,850 numéros de l'*Oiseau bleu* 1,000 programmes de la Société, 1,175 journaux et 760 livres classiques, donnant un total de 15,100 imprimés; ce qui forme pour l'ouest et la région de Montréal un grand total de 31,485 volumes, revues, brochures, etc...

Ce beau résultat a été obtenu grâce à la générosité de notre population et à celle des communautés religieuses, des sections de notre Société et des Associations nationales de Montréal et de différentes villes de la province de Québec. Aussi est-ce un agréable devoir pour le président général et ses collègues de la *Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal* de remercier publiquement ces généreux donateurs. Il leur fait plaisir de transmettre leurs chaleureux remerciements aux bienfaiteurs suivants qui ont envoyé au secrétariat général de nombreuses caisses de livres et d'imprimés : les RR. PP. Franciscains, rue Dorchester ouest, 40 boîtes; la Société Saint-Jean-Baptiste de Drummondville, 2 caisses contenant au-delà de 500 volumes; la Société Saint-Jean-Baptiste de St-Hyacinthe, 18 boîtes; les sections St-Jean-Baptiste de la Nativité d'Hochelaga, 2' boîtes et Notre-Dame du Perpétuel Secours, 15 boîtes.

Nous sommes heureux de mentionner ici les noms de quelques-uns des collaborateurs de l'*Oeuvre du livre français* qui, l'an dernier, ont expédié à la Société des quantités de plusieurs caisses de volumes et de revues : l'Imprimerie du Messager Canadien, les RR. SS. de Sainte-Croix des Ecoles Marie de Saint-Pascal Baylon et de Sainte-Marguerite d'Ahuntsic la Librairie Granger Frères (limitée), les Editions Albert Lévesque, l'Externat classique des RR. PP. de Sainte-Croix de Maisonneuve, l'Association catholique des Voyageurs de commerce du Canada, section Mont-Royal, les Chevaliers de Carillon, de Drummondville, l'Action paroissiale de l'Immaculée-Conception, etc., etc. A tous ces généreux bienfaiteurs de l'*Oeuvre du livre français*, au nom de nos minorités françaises de l'Ouest et des provinces maritimes, au nom des bénéficiaires des institutions de la métropole et de la banlieue et au nom de la *Société Saint-Jean-Baptiste de Montreal*, le Conseil général réitère l'expression de sa profonde gratitude.

L'importance de cette oeuvre au point de vue national et français est illimitée. Elle doit donc vivre, grandir et se développer de plus en plus non seulement par l'entremise de notre Société nationale de Montréal mais encore par la collaboration de toutes les associations canadiennes-françaises du Dominion. A l'exemple de la Nativité d'Hochelage, de Notre-Dame du Perpétuel Secours, du Sacré-Coeur, de Saint-Jean-Berchmans, de Saint-Enfant-Jésus de Maisonneuve, de Saint-Pierre-aux-Liens et de Saint-Vital, chaque paroisse, avec une bonne organisation, peut recueillir facilement des milliers de livres et d'imprimés de toutes sortes. Cette cueillette pourra d'abord servir à la fondation de bibliothèques paroissiales ou régionales et le surplus de ces volumes et revues non utilisés serait reçu avec reconnaissance au siège social de la Société qui en fera la distribution à bon escient.

Nous continuerons à envoyer chercher à domicile, à Montréal, les livres et imprimés que l'on destine à l'*Oeuvre du livre français* et que l'on ne pourrait pas faire transporter directement au Monument national. Pour renseignements, prière de téléphoner au Secrétariat, PLateau 1131.

Le Conseil général ne saurait laisser passer cette occasion de transmettre ses remerciements aux maisons Granger Frères (limitée), Dupuis Frères (limitée) et Duchesneau (limitée) qui ont bien voulu se charger du camionnage, à titre gracieux, de ces boîtes et colis.

DEMONSTRATION

DES 57

"VARIETES "HEINZ"

A L'EPICERIE

EMILE OUELLET

Rivière-du-Loup, Centre.

Toutes les Dames de la ville sont cordialement invitées à venir faire une visite.

REDUCTION SPECIALE A CETTE OCCASION.

Un achat de 6 articles "Heinz" vous donne droit au tirage d'un panier contenant $3.50 de produits "Heinz".

Un magnifique livre de récette donné gratuitement avec l'achat de 12 articles "Heinz".

CONSEILS PRATIQUES A METTRE A PROFIT

Thomas Jefferson était un homme pratique et un bon moraliste. Connaissez-vous les dix conseils qu'il a laissés? Les voici, et retenez-les bien :

1. Ne renvoyez jamais à demain ce que vous pouvez faire aujourd'hui.
2. Ne dépensez jamais votre argent avant de l'avoir gagné.
3. N'achetez rien d'inutile sous prétexte que c'est bon marché.
4. Ne regrettez jamais de n'avoir pas assez mangé.
5. Le travail fait de bon coeur ne fatigue jamais.
6. Ne recourez pas à autrui pour faire ce que vous pouvez faire vous-même.
7. La vanité et l'orgueil nous coûtent plus cher que la faim et la soif.
8. Commencez les choses par le commencement.
9. Gardez-vous des soucis et des peines qui ne sont que dans votre imagination et qui n'arrivent jamais.
10. Comptez jusqu'à dix avant de parler quand vous êtes mécontent, et jusqu'à cent quand vous êtes en colère.

Si vous suivez ces conseils, vous deviendrez forte, honnêtes, de bonne humeur et de bonne santé, et peut-être riches.

Evitez la grève des Bank-notes... En faisant de la PUBLICITE

FUNERAILLES DE Dame ZEPHIRIN BOUCHER

A NOTRE DAME DU PORTAGE

La mort toujours à la recherche de victimes vient d'enlever à l'affection des siens une mère bien-aimée.

Mercredi le 8 juillet, s'éteignait paisiblement dans le Seigneur, après une longue maladie soufferte avec résignation, Dame Lucie Morin, épouse de feu Zéphirin Boucher. Elle était âgée de 80 ans et 6 mois.

Elle laisse pour pleurer sa perte, huit enfants: Dame Adélard Bélanger, née R.-Anna, Chemin du Lac; Arthur, Mme Etienne Savard, née Alice, de Montréal; Achille, de St-Alexandre; Emile, de Notre-Dame du Portage; Mme L.-Etienne Michaud, née M.-Louise, Yvonne et Roméo, ainsi qu'un grand nombre de neveux et nièces.

Le service fut chanté par M. l'abbé E. Pelletier, curé de la paroisse. Au choeur: M. l'abbé Pelletier, de Rivière-du-Loup.

La bannière des Dames de Ste-Anne était portée par MM. Joseph Laforest et Albert Michaud. Les rubans par Mmes Théophile Pelletier, Alphée Michaud, Herménégilde Bélanger, Napoléon Lévesque.

La dépouille mortelle était portée par MM. Emile et Ernest Lévesque, Florien et Pierre Boucher. La croix par M. Jules Nadeau, tous neveux de la défunte.

Un grand nombre de parents et d'amis assistaient aux funérailles.

Bouquets spirituels : Famille Achille Boucher, St-Alexandre; Famille Veuve Louis Léveillé, Portage; Famille Pierre Boucher, Portage; Mlles Alberta Dionne et Fernande Lebel, Portage; Mme Charles Morin, Portage; Mlles Elmina et Julia Boucher, Montréal; Mme et Mlle Pierre Savard, Rivière-du-Loup; Famille François Boucher, St-André; Famille Wilfrid Léveillé, Portage.

Tributs floraux : Mlle Démérise Fortin.

Sympathies : Familles Théophile Pelletier, Portage; Emile Pelletier, Rivière-du-Loup; Mlle Rose Nadeau, Portage; Mme Eugénie Lorans, Portage; Mme Paul Pelletier, Portage; M. Maurice Boucher, Portage; MM. Rosario et Joseph Laforest, Portage; M. et Mme Florent Bouchard, M. et Mme Albert Viel, M. et Mme Emile Marquis, Mlle Marguerite Bouchard, M. et Mme Emile Lévesque, M. et Mme Joseph Marquis, M. Emile Garon, M. Jean Garon, N.-D. du Portage; M. Antonio Larouche, M. Alphonse Bélanger, M. J.-B. Michaud, M. Désiré Bélanger, M. et Mme Louis Proteau, M. et Mme Hormidas Dionne, M. et Mme Enoil Michaud, M. et Mme Johnny Dionne, M. et Mme François Dionne, Mme Pierre Boucher, Mme Oméril Boucher, M. Jos. Dumont, St-Alexandre; M. et Mme Alphée Michaud, M. et Mme Charles Caron, M. Luc April, Mme Charles Morin, Mlle Démerise Fortin, M. Dominique Beaulieu, Mme H. Legendre, Québec; Mme Burton, Montréal et bien d'autres dont les noms nous échappent.

Messes privilégiées : Mlle Adrienne Nadeau, Mme Cléophas Nadeau, Mlle Albertine Desjardins, Lévis; Mlle M.-Louise et M. Pierre Boucher, St-André; M. et Mme P.-Etienne Saindon, Cacouna, M. Ernest Soucy, Mlle Alma Soucy, St-Alexandre; M. et Mme W. D'Amours Portage; M. J.-Enoil Michaud, Portage; M. et Mme Yacinthe Bérubé, St-André; M. et Mme Jos. Lévesque, Rivière-du-Loup; Mlle Ida Boucher, Rivière-du-Loup.

Remerciements.— La famille remercie bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de leur deuil, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

L'HYGIENE par



SERVICE D'HYGIENE DE L'ASSOCIATION MEDICALE CANADIENNE ET DE LA CIE. PAGNIES D'ASSURANCE-VIE DU CANADA

LES ADOLESCENTES

La tuberculose fait deux fois plus de victimes chez les jeunes filles de 15 à 20 ans que chez les garçons du même âge et c'est parmi les adolescentes que le travail d'éradication fait le moins de progrès.

Ceci constitue un problème d'autant plus grave si nous considérons la tuberculose comme indicateur de l'état de santé général, ce qui indique par le fait même un status peu satisfaisant de l'état général de santé des jeunes filles du pays. Nous croyons qu'il faut en accuser, pour une part du moins, certaines mauvaises habitudes de vie qui existent particulièrement dans ce groupe de notre population; ces habitudes défectueuses ont rarement un résultat spontané, mais elles font un travail lent et sûr qui aboutit un jour à une ruine plus ou moins complète de la santé, c'est-à-dire, à une infériorité physique et à l'impossibilité de réagir contre la fatigue ou une infection quelconque.

Trop de jeunes filles se privent de manger pour éviter de prendre trop d'embonpoint. Durant l'adolescent, l'embonpoint est désirable jusqu'à une certaine mesure et il doit être combattu par l'exercice et en éliminant du régime les sucreries et les pâtisseries, mais jamais par la privation de nourriture à moins qu'un régime soit suivi sous la direction du médecin.

Une bonne méthode est de se rendre compte si ces jeunes filles prennent au moins une chopine de lait par jour, si elles mangent au moins une fois par jour des légumes verts, une salade de fruits frais; après cela elles pourront manger ou ne pas manger ce qu'elles voudront. Le lait est l'aliment essentiel pour fournir à l'organisme les sels minéraux, la chaux; dans les légumes nous trouvons les vitamnes nécessaires.

Le sommeil est aussi bien essentiel; les adolescentes devraient en prendre de onze à douze heures. Un court repos au midi est bien désirable mais malheureusement il est peu praticable. Dans plusieurs écoles on fait une erreur en ne donnant qu'une bien courte récréation le midi dans le but de terminer plus tôt le soir. Les enfants deviennent fatigués ou l'on s'en aperçoit lorsqu'ils ne peuvent se tenir en place, se rongent les ongles ou bégaient, ce que les instituteurs ne rencontrent que trop souvent.

Un mauvais maintien est aussi une cause de fatigue qui provient souvent d'un manque de sommeil ou de repos, d'une nourriture insuffisante ou mal ordonnée. Les jeunes filles qui se trouvent trop fortes ont aussi quelquefois une tendance à un maintien défectueux en ramenant leurs épaules en avant. Voilà autant de mauvaises habitudes qu'il faut surveiller et réprimer car si on les néglige elles subsisteront au delà de l'adolescence et auront leurs mauvaises répercussions aussi dans l'âge adulte. Les bonnes habitudes d'hygiène sont nécessaires à tout âge.

Pour questions au sujet de la santé en général, écrire à l'Association Médicale Canadienne, 184, rue College, Toronto. Une réponse personnelle sera envoyée par écrit.

ST-CYPRIEN

Mariage.— Mercredi, le 15 juillet M. le curé D. Thériault a béni le mariage de M. Oscar Roy, avec Mlle Marie-Rose Dumont. La bénédiction nuptiale leur a été donnée en l'église de St-Cyprien à 7.30 heures.

M. Odilon Roy, père, servait de témoin à son fils et M. Wilfrid Dumont accompagnait sa fille.

Nos meilleurs voeux de bonheur à ces nouveaux époux.

Divers.— M. et Mme Edgar Dionne et leur fillette, Blandine, M. Philippe Dionne, ainsi que Mlle Marie-Anna Dionne, de Notre-Dame des Sept-Douleurs sont en visite chez leurs parents, M. Odilon Roy, père, à l'occasion du mariage de M. Oscar Roy.

Mme Vve Cyprien Migneault, M. M. Joseph et Léonce Roy, ainsi que M. Adrien Proulx, de St-Quentin, en visite chez leurs parents, M. et Mme Emile Migneault.

Ste-Rose-du-Dégelé

Mme Raoul L'Italien, née Imelda Blanchet, est décédée jeudi le 16, à St-Jean de la Lande, à l'âge de 33 ans. Ses funérailles ont eu lieu samedi, à Ste-Rose du Dégelé.

Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, dix enfants, Hector, Simone, Germaine, Gemma, Lucien, Lucienne, Rose-Anne, Marguerite, Rita, Jean-Paul; sa mère, Mme Hubert Blanchet; ses frères, MM. Georges, Alonzo, Albert, Louis Blanchet, de Ste-Rose; Ferdinand Blanchet, de Cabano; ses soeurs, Mmes Wilbrod Landry, Yvonne, Elie Beaulieu, née Rose, Annie Blanchet, de St-Jean de la Lande; Noel Morin, née Elise, de Packington; son beau-père, et sa belle-mère, M. et Mme Octave L'Italien, de Ste-Rose; ses beaux-frères, MM. Wilbrod Landry, Elie Beaulieu, de St-Jean de la Lande; Ludger Noel, Noel Morin, de Packington; Valentin Beaulieu, de St-Jean de la Lande; Ned Dumont, Packington; Adélard Tremblay, St-Jean de la Lande; Alfred Morin, Edmundston; Wilfrid L'Italien, St-Jean de la Lande; ses belles-soeurs : Mmes Ned Dumont, de Packington, Wilfrid L'Italien, Valentin Beaulieu, St-Jean de la Lande, Fortunat, Albert Blanchet, Alonzo Blanchet, Ste-Rose; Alfred Morin, Edmundston, Geo. Blanchet, Ste-Rose.

Ses funérailles ont eu lieu samedi à Ste-Rose au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par M. l'abbé J.-Eud. Desbiens, curé de la paroisse et le service fut chanté par M. l'abbé Léo Bérubé, vicaire.

Les porteurs étaient: MM. Georges, Alonzo, Albert, Louis Blanchet. M. Noel Morin portait la croix.

Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

Mariage.— Le 8, M. Wilfrid Lévesque, fils de M. Gilbert Lévesque unissait sa destinée à Mlle Juliette Raymond, fille de M. Anthime Raymond, de Ste-Rose.

Nos meilleurs voeux de bonheur.

Remerciments.— Mme Calixte Lebel et sa famille remercient bien sincèrement ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur récent deuil soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, sympathies, visites ou assistance aux funérailles.

St-Eleuthère

Mariage.— Le 14 juillet, a été célébré en l'église de St-Athanase, le mariage de M. Oscar Levasseur, fils de M. Philias Levasseur, et de Mlle Yvette Morin, fille de M. François Morin, de St-Athanase.

Le mariage fut béni par le R. Père Henri Levasseur, C. SS. R., cousin du marié. Des jeunes filles de St-Eleuthère et de St-Athanase exécutèrent un joli programme de chant accompagnées à l'orgue par Mme E. Ouellet, organiste de St-Athanase et par M. Vincent Dumont, violoniste, de St-Eleuthère.

Une grande foule de parents et d'amis avaient rempli la petite église de cette paroisse pour assister à cette cérémonie.

Immédiatement après la messe il y eut déjeuner servi chez M. Frs. Morin, père de la mariée. Le Rév. Père Henri Levasseur et M. le curé Hudon, de St-Athanase présidaient le repas auquel une cinquantaine d'invités participèrent.

A la fin de l'après-midi toute la noce se rendit à St-Eleuthère chez M. Philias Levasseur, père du marié ou un grand dîner fut servi. L'éclat de ce dîner fut beaucoup réhaussé par la présence de MM. les curés Jean Lallemand, de St-Eleuthère et Hudon, de St-Athanase ainsi que par la présence du R. Père Levasseur, C. SS. R. Il y eut à table de brèves allocutions par MM. les curés Hudon et Lallemand. Le R. Père Levasseur prononça son allocution au cours de la soirée qui fut des plus agréable.

Il y eut chant, musique et déclamation. Un orchestre de campagne sous la direction de MM. Jos. Ouellet et Vincent Dumont exécuta de jolis morceaux.

Aux nouveaux mariés, nous offrons nos plus sincères voeux de bonheur.

Va et vient.— Le R. P. Henri Levasseur, C. SS. R., professeur à Ottawa, ainsi que son frère, Jules, étaient de passage chez M. Octave Levasseur, cette semaine. Ils sont repartis ce matin. Ils étaient accompagnés d'un cousin, M. Napoléon Levasseur et de sa petite fille.

M. Eloi Levasseur, de Manchester, E.-U., était de passage cette semaine chez son père, M. Octave Levasseur.

Les RR. Soeurs de St-Vallier, des servantes de notre couvent nous ont quittés dernièrement pour leurs vacances à Québec, à la Maison-Mère.

ISLE-VERTE

M. Léo Desrosiers est de retour d'une promenade aux Etats-Unis. Il a visité des parents à Manchester, Line, Salem, Boston et Lawrence. Il est revenu enchanté de son voyage.

St-Onésime

Baptême.— Le 12 juillet, M. et Mme Ernest Beaulieu ont fait baptiser une fille, Marie-Maude, Lorraine. Parrain et marraine: M. et Madame Antonio Martin, de Ste-Anne.

Mariages.— Le 22, a été béni le mariage de M. Arthur Bouchard, fils de M. Oliva Bouchard et de Mlle Madeleine Ouellet, fille de M. Joseph Ouellet.

Le même jour, M. Joseph Lizotte, fils de M. Georges Lizotte, épousait Mlle M.-Jeanne Gagnon, fille de M. Polycarpe Gagnon de la Rivière-Ouelle.

Nos meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

Sépulture.— Le 18, une foule de parents et d'amis assistaient aux funérailles de Mme Omer Miville, décédée le 16, à l'âge de 45 ans, après une longue maladie soufferte avec patience et résignation.

A la famille cruellement éprouvée nous offrons nos plus sincères sympathies.

Série de nos grandes fêtes religieuses.— Ils se sont écoulés trop tôt ces beaux jours qui nous ont procuré de si douces émotions de saintes joies, ces jours de grâces et de bénédiction; enfin ces vrais jours du ciel. Ce fut d'abord le 21 juin, en cette solennité de la fête du Sacré-Coeur, la célébration de la première messe de M. l'abbé Charles Dumais, premier enfant de la paroisse élevé à la prêtrise. La magnifique décoration, le joli programme musical sous la direction de M. le Curé, la présence de plusieurs prêtres au sanctuaire, le groupe de parents émus et la totalité des paroissiens pieusement recueillis voilà autant de choses qui rehaussaient l'éclat de cette magnifique et impressionnante cérémonie, la première de ce genre. Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé Onésime Lamonde, curé de St-Louis de Kamouraska et M. l'abbé E. Martin, curé de Ste-Hélène accompagne à l'autel le nouveau prêtre.

Le soir, il y eut heure sainte et grande démonstration en l'honneur du Sacré-Coeur. Après une touchante allocution de M. le curé, il y eut réception de nouveaux ligueurs, sivie d'une manifestation de foi et d'amour et amende honorable au Divin Coeur; enfin un salut solennel chanté par le nouveau prêtre termine cette dernière cérémonie de ce jour grandiose.

Le 5 juillet, vinrent ensuite les pieux exercices d'une belle retraite de 8 jours prêchée par le R. P. G. Dandenault, O. M. I., pendant laquelle ont lieu nos Quarante-Heures. Les éloquentes paroles de l'infatigable prédicateur savent attirer la foule et toucher les âmes. Jamais l'heure d'adoration de ces derniers jours ne fut plus solennelle et plus impressionnante. Ce fut d'abord une cinquantaine d'enfants conduits par deux petits pages qui vont se grouper au pied de Jésus-Hostie pour demander grâces et miséricorde. A leur tour les hommes envahissent le sanctuaire et entourant l'Ostensoir, que le dévoué Pasteur élève au dessus de la foule, ils font amende honorable et jurent solennellement d'être fidèles à leurs devoirs de chrétien. Avec la touchante cérémonie au cimetière et celle de la clôture de la retraite, ces jours laissent pour tous un impérissable souvenir et devront surtout laisser des fruits durables dans les âmes.

Distingués visiteurs.— Etaient de passage au presbytère à l'occasion des Quarante-Heures, outre le R. P. G. Dandenault, O. M. I., prédicateur, les RR. PP. A. Cary, O. M. I., et Ths. Pelletier, C SS. R, M. les abbés O. Guimond, curé de Ste-Anne; P. Poulin, curé de St-Pacôme; P. Grondin, A. Têtu, L. Pageau et T. Pelletier, de Ste-Anne.

La semaine dernière deux RR. SS. Franciscaines de Marie sont venues visiter les familles de la paroisse et tendre la main en faveur de leurs oeuvres.

Dimanche dernier, le R. Père Gérard Ouellet, des Pères Blancs d'Afrique, considéré comme enfant de la paroisse, étant né à St-Onésime, nous a fait l'honneur de venir chanter sa deuxième grand'messe dans notre église parée pour la circonstance. Notre pieux souvenir suivra ce jeune missionnaire dans les Missions Africaines où il devra retourner.

M. l'abbé Clément Dubé, de l'Hôpital St-Michel de Roberval est en promenade chez sa mère, Mme Geo. Lizotte, fils.

M. l'abbé Albert St-Pierre, vicaire dans une paroisse du Nord est venu rendre visite à sa soeur, Mme Napoléon Dionne.



Frontenac a joué un rôle important dans le développement du Nouveau Monde.

Ce nouveau tabac à cigarettes ouvre une nouvelle sphère de satisfaction dans le monde des fumeurs. Fait des cigarettes merveilleusement douces.

TABAC À CIGARETTES

FRONTENAC

St-Juste-du-Lac

Assemblée libérale.— Dimanche le 19 juillet, par une température splendide dont la Providence nous avait favorisés, notre ex-député de Témiscouata, M. J.-Alphonse Beaulieu tenait sous la présidence de M. Adélard Leclerc, maire et devant une assistance très considérable de la paroisse et des paroisses environnantes une des plus belles assemblées libérale. M. Beaulieu prononça un discours d'une heure et quart et débuta en souhaitant la plus cordiale bienvenue à tous les visiteurs des autres paroisses qui sont venus agrandir le nombre déjà très grand de ses auditeurs. Il sut par sa courtoisie et ses paroles toujours si sympathiques attirer toute la confiance des gens.

La foule qui était très active aux écoutes sut en plusieurs reprises applaudir et ovationner notre vaillant député.

M. Beaulieu était accompagné de M. Jules Lizotte, préfet du comté qui sut lui aussi en des termes appropriés nous intéresser pendant près d'une heure et fut vivement applaudi. M. Beaulieu remercia ensuite l'assistance de la bonne sympathie qu'elle lui a manifestée et il dit en être profondément touché. Nous souhaitons à M. Beaulieu succès, courage et persévérance dans le dur travail qu'il a accompli et nous lui promettons tout notre fidèle appui.

M. G. L. O.

Va et vient.— Mlles Marie Plourde, Marie Thibault, Edith Leclerc, Nina Goyer, de Salem, Mass, étaient en visite chez M. Adélard Leclerc, la semaine dernière.

Mlle Alice Francoeur de retour dans sa famille, à Cabano.

M. Viateur Boulanger, de Montmagny chez M. Adélard Leclerc.

M. Gérard Boucher, de Rivière-du-Loup, chez son père, dimanche, M. Jos. Boucher.

Mlle Elise Boucher en visite à St-Roch et Québec.

Mlle Yvonne Malenfant, de St-Hubert, à St-Juste dernièrement.

M. Léo Thériault, à St-Hubert, dimanche.

Mlle Marie-Louise et M. Félix Thériault, de St-Hubert, chez leur frère, M. Léo Thériault.

M. et Mme Jules Leclerc, ainsi que M. et Mme Adélard Dufour, d'Edmundston dimanche.

M. A. Boucher, à Rivière-du-Loup.

M. l'abbé Hector Lanouette, curé, en visite à Ste-Rose.

M. Désiré St-Pierre à Rivière-Bleue, dimanche.

Remerciements à St-Benoît pour faveur obtenue. — Madame L. L.

St-Arsène

M. Jean-Baptiste Duguay, ex-vétéran de la grande guerre, sergent matricule 889607, est décédé à l'hôpital de Ste-Anne de Bellevue, à l'âge de 64 ans, 11 mois et 24 jours.

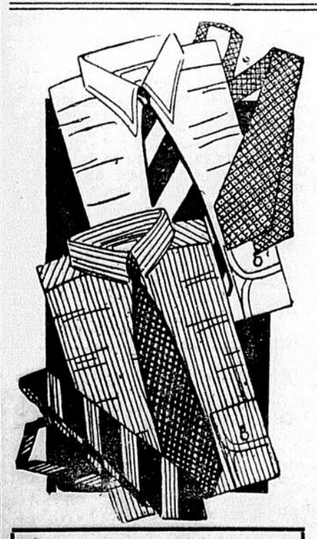
Ses funérailles ont eu lieu dans l'église de St-Arsène, le 15 juillet, à huit heures et demie. Le service fut chanté par M. l'abbé Eustache Santerre, curé de la paroisse. Il y avait nombreuse assistance de parents et amis.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Marie Therriault, un fils, Léo Duguay, de St-Modeste, une fille, Dame Dominique Lebel (Ernestine), de St-Epiphane, et plusieurs petits enfants : Rachelle et Raoul Tremblay, Maurice, Gisèle, Germaine, Thérèse, Rita, Yvon, Adéodat et Gérard Duguay.

Nos sympathies à la famille éprouvée.

Abonnez-vous au "Saint-Laurent" Le journal qui vous met au courant de tout ce qui se passe dans le comté. $1.00 par année.

Spécial de fin du mois au Magasin Toulch Inc.



NOUVELLES CHEMISES

"TOOKE" "ARROW" "FORSYTH"

Broadcloth anglais de première qualité, retréci, 'Sanforized", faux col à même ou 2 faux cols détachables, modèles avec boutons au col et col "Marvel" ayant l'apparence d'un col empesé et le confort d'un col négligé.

TOUS DES NOUVEAUX PATRONS

Les cravates sont ce qu'il y a de plus nouveau en fait de patrons et de dessins, dans de très belles qualités.

LES DEUX:- CHEMISE Grandeurs: 14 à 16, et CRAVATE POUR 2.00

Nous attirons tout particulièrement votre attention sur le fait que ce ne sont pas des chemises démodées ou du vieux stock que nous écoulons, mais ce qu'il y a de mieux en fait de chemises.

VOYEZ NOS VITRINES.

Bas pour hommes, fil de lille et coton, patrons au choix. La paire .13 ou 2 pour .25

LISEZ BIEN CECI

HABITS sur Mesures

$20.00

2 paires de pantalons.

Grand choix de patrons. Complets de toute première qualité, bonnes fournitures et belles doublures de soie. Nous vous garantissons satisfaction ou nous garderons votre habit.

ROBES pastelles pour l'été, crêpe, toile, coolspum, textures de rayon ressemblant à la toile, cela-soie (celanese et soie) "Van Shaw" en coton, piqué de fantaisie, tous tissus lavables, dans les plus jolies robes "Tailleur", Pastel et blanc. Tailles de 14 à 20, 38 à 44. SPECIAL A .... **1.95** Venez dès les premiers jours!

JUPONS (slips) peau d'ange, bretelles ajustables, blanc et rose thé, toutes les tailles. SPECIAL DE FIN DU MOIS ..... **.59**

BAS DE SOIE... Bas de pure soie jusqu'au haut, semelles et bouts doubles, bien renforcés en vue d'une longue durée. (Des bas valant bien le double de ce prix, tous entièrement parfaits). Plusieurs teintes au choix. SPECIAL DE FIN DU MOIS LA PAIRE ..... **.29**

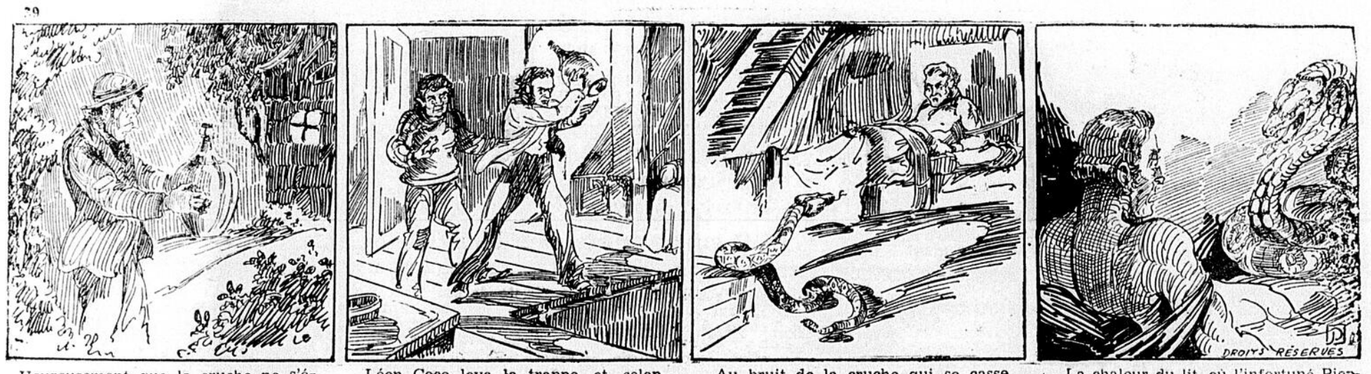
N'oubliez pas que ces SPECIAUX PRENNENT FIN SAMEDI LE 1 AOUT

"Une de perdue deux de trouvées"

M. de Bourcherville Illustration: Jules Paquette

L'Association Catholique des Voyageurs de Commerce Section des Trois-Rivières.

39



Heureusement que la cruche ne s'était pas cassée. Encore tout tremblant de peur, Pluchon la porte, en le tenant au bout de ses bras, vers la maison de la mère Coco. Il frissonne en voyant l'horrible bête se tordre dans sa prison. "C'est un féroce, se dit-il. Le capitaine sera vite étranglé par cet affreux serpent, qui paraît enragé."

Léon Coco leva la trappe, et, selon l'ordre du docteur, Pluchon lança avec force la cruche dans la profonde cave. Il la vit se casser en miette. C'est certain, pensa-t-il. Il n'y a pas de plus sûr moyen de se défaire du capitaine Pierre de St-Luc. Il ne vivra pas deux heures. Il est impayable ce docteur Rivard.

Au bruit de la cruche qui se casse. Pierre s'éveille et regarde dans cette direction. Il croit voir luire les écailles d'un serpent. Je rêve, se dit-il. Mais non! ses yeux habitués à l'obscurité aperçoivent la bête qui roule ses anneaux et commence à se promener, cherchant partout dans cette cave froide ,un endroit chaud pour se blottir.

La chaleur du lit, où l'infortuné Pierre est en transpiration, l'attire enfin Le capitaine la voit venir. Puis il sent son corps froid se couler le long de ses membres. S'il bouge il est mort. Devant sa figure le serpent dresse sa tête. Pierre se sent fasciné par les yeux luisant du reptile. Une sueur froide l'inonde. Il perd connaissance.

40



Pourquoi Trim suit-il la voiture du docteur ce soir-là? Pour bien des raisons. Inconsolable de la mort de son maître il avait regardé longtemps son cadavre. Puis il trouva étrange que ayant beaucoup enflé, ses habits soient encore assez grands. Il doute. Trim se rappelle que son maître a un orteil coupé. Il regarde. Le cadavre les a tous. Trim est conseillé

Et Trim court avertir le second sur le Zéphyr de se découverte. "Le cadavre dit-il, n'est pas celui du petit maître". Le Second lui recommande la discrétion. "Trim, prends dans l'équipage les hommes qu'il te faudra. Je te donne congé. Il faut à tout prix retrouver le capitaine". Trim remercie et pour tout compagnon il choisit le gros Tom.

Et tous les deux se mirent discrètement à battre la ville. Trim courut d'abord chez Pierrot, un nègre de ses amis, fidèle esclave de Alphonse Meuniea, le riche défunt. Pierrot était triste et abattu, inconsolable de la mort de son maître. Il fit à Trim de douces confidences. Il lui dit surtout son aversion pour le docteur Rivard.

"Regarde, Trim, dit Pierrot en lui montrant une petite fiole. La dernière fois que le docteur est venu il a laissé cela à mon maître; et le lendemain mon maître est mort. Je te dis, le docteur me déplait. — "Donne-moi cette fiole, Pierrot, dit Trim, je saurai ce qu'elle contient. Et puis n'en parle à personne. Je soupçonne le maître.